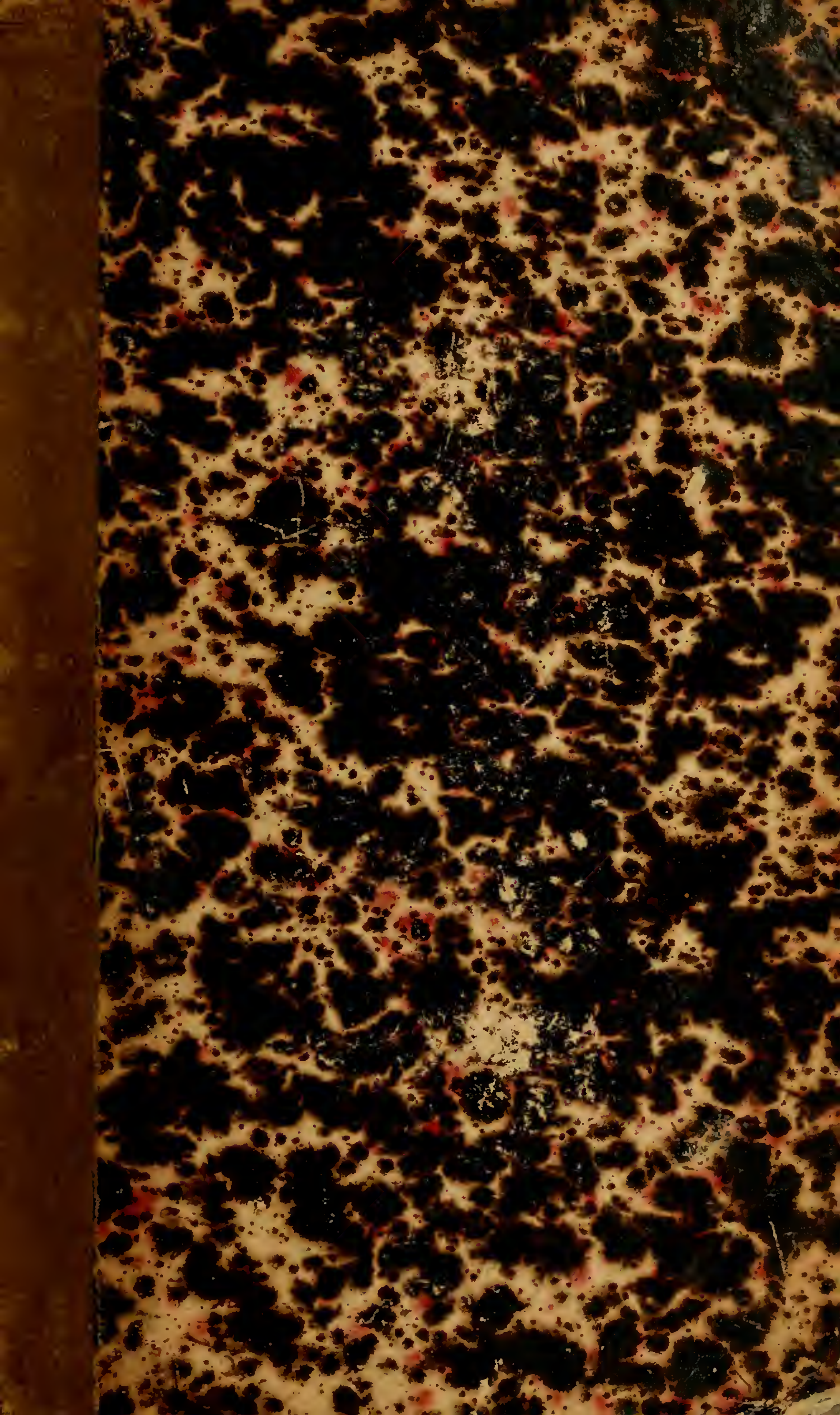
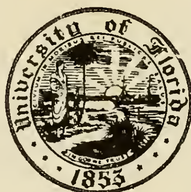



University of Florida
1853

ANNUAIRE

DE LA

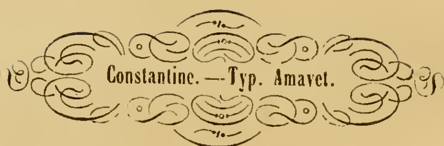
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE.



1856-1857.


Constantine. — Typ. Amavet.

ANNUAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

DE LA

PROVINCE DE CONSTANTINE

1856-1857 = vol. 3



Constantine

BASTIDE ET AMAVET, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
Rue du Palais

ALGER
BASTIDE, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
Place du Gouvernement.

PARIS
A. LELEUX, LIBRAIRE,
Rue des Poitevins, 11.

MDCCCLVIII.

PRÉFACE.

Le volume que nous publions aujourd'hui ajoute aux documents épigraphiques reproduits dans nos précédents *Annuaires*, une nouvelle série de 60 inscriptions inédites, recueillies tant par les membres que par les correspondants de notre société. Il renferme aussi un certain nombre d'inscriptions arabes, qui, sans être aussi importantes que celles de l'époque romaine, ne laissent pas que d'offrir quelque intérêt pour l'étude des mœurs et du langage du peuple qui pendant douze siècles a dominé dans le nord de l'Afrique.

Les premières planches de notre *Annuaire* de 1854-1855 représentent plusieurs inscriptions lybiennes, puniques et berbères, dont nous avons le regret de ne pouvoir donner une explication satisfaisante ; un de nos honorables correspondants a bien voulu combler cette lacune; mais l'insuffisance des ressources locales nous a obligés de faire imprimer à Paris le texte et les planches de ce précieux travail.

Nous sommes également en mesure de compléter notre description de l'hypogée de Præcilius, en y joignant une vue générale du tombeau, le plan de

la galerie de recherches, celui du caveau principal et de l'emplacement du sarcophage, ainsi que les dessins de plusieurs mosaïques, dont l'une, celle de la chambre inférieure, est restée intacte après 14 siècles, sous les décombres rejetés du haut de la ville.

Deux dessins remarquables pris dans les ruines de Mansouria par un de nos correspondants, et qui, par suite d'un retard dans leur envoi, n'avaient pu trouver place dans notre deuxième volume, feront partie de la présente publication qui sera terminée par des copies des bas-reliefs du sarcophage trouvé à Rusicade, de l'inscription latine de Fdoulès en Kabylie et d'un bloc erratique des Aurès, sur lequel se remarquent des caractères appartenant à une langue jusqu'à présent inconnue.

Les mémoires contenus dans ce volume ainsi que les planches nombreuses que nous y joignons, témoigneront de nos efforts persévérants pour éclairer le passé de ce pays qui est en réalité le Musée le plus curieux du monde, et pour justifier les suffrages dont nos publications ont déjà été honorées.



LISTE ALPHABÉTIQUE

des Membres souscripteurs.

(1856--1857.)



MM. Amavet, imprimeur-libraire.
Astrié, inspecteur primaire du département.
Bache, commis de la Préfecture.
Belcour, sous-lieutenant, adjoint au bureau arabe de Gigelly.
Breton, colonel du génie, directeur des fortifications.
Chaussivert, secrétaire du commissariat civil de Jemmapes.
Cherbonneau, professeur d'arabe à la chaire de Constantine.
Choisnet, conseiller, secrétaire-général de la Préfecture.
Creuzat, curé de Constantine (jusqu'en 1856).
Faudon, juge de paix à Constantine (1857).
Féraud, interprète militaire.
Ferrié, curé du Kroub.
Gadot, pharmacien.
Harambouré, procureur impérial à Constantine.
Joffre, maire du Kroub.
Lamouroux, conseiller de Préfecture.
Lannoy (de), ingénieur en chef des ponts et chaussées.
Laureau, inspecteur des bâtiments civils à Guelma.
Lichtlin, inspecteur des eaux et forêts de la province de Constantine.

MM. LIMBÉRY, interprète assermenté.
LUC, défenseur à Constantine.
MARCHAND, instituteur communal.
MEURS, architecte en chef du département de Constantine.
MOEVUS, ingénieur en chef des mines de la province.
MILHÈS, conseiller municipal.
NICOLLE, receveur des Domaines.
OLIVIER, directeur du collége communal.
PARABÈRE, aumônier en chef de l'hôpital militaire.
PAVY, vicaire-général de la province de Constantine.
PAYEN (le capitaine), chef du bureau arabe de Batna.
PELLETIER, inspecteur des bâtiments civils à Bougie.
PIGALLE (le capitaine), à Biskara.
RÉMOND, inspecteur des bâtiments civils à Constantine.
TAXIL, vérificateur des bâtiments civils.
SÉGUY-VILLEVALEIX, maire de la ville de Constantine.
VITAL, médecin en chef de l'hôpital militaire.
VIVIEZ, vérificateur des domaines à Constantine.
YANVILLE (d'), capitaine.

BUREAU.

Présidents honoraires,

Le GÉNÉRAL, commandant supérieur de la Province.

Le PRÉFET du Département.

MM. CHOISNET, président.
MEURS, premier vice-président.
VILLEVALEIX, deuxième vice-président.
CHERBONNEAU, secrétaire.
RÉMOND, secrétaire-adjoint.
VIVIEZ, trésorier.
MARCHAND, archiviste.

COMMISSION DE SURVEILLANCE

POUR L'IMPRESSION DES MÉMOIRES.

MM. Astrié, inspecteur primaire.
Faudon, juge de paix.
Cherbonneau, secrétaire de la Société.

MEMBRES HONORAIRES.

MM. Bard (Joseph), membre de plusieurs sociétés savantes.
Berbrugger, correspondant de l'Institut, conservateur du Musée et de la Bibliothèque d'Alger, inspecteur-général des monuments historiques de l'Algérie, Président de la Société historique Algérienne.
Creully, général du Génie.
Judas (le docteur), membre du comité de santé.
La Marre (de), chef d'escadron d'artillerie en retraite.
Luynes (le duc de), membre de l'Institut.
Renier (Léon), membre de l'Institut.
Texier, membre de l'Institut, inspecteur-général des bâtiments civils de l'Algérie.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM. Boissonnet (le baron), lieutenant-colonel d'artillerie, à Alger.
Bonvalet, chef d'escadron d'artillerie, commandant supérieur du cercle de Tébessa.
Ceccaldi, médecin en chef de l'hôpital du Val-de-Grâce.
Coopmann, vérificateur des domaines à Sétif.
Desvaux (le général), commandant supérieur de la subdivision de Batna.

MM. Devilliers, capitaine, commandant supérieur du cercle d'Aïn-Beyda.

Langlois (Victor), secrétaire-général de la société orientale.

Lapasset, lieutenant-colonel d'état-major, commandant supérieur du cercle de Philippeville.

Mac-Carthy, ingénieur géographe.

Millochin, directeur des domaines à Bourg.

Périgot (le général), commandant supérieur de la subdivision de Bône.

Sachot (Octave), avocat à Paris.

Séroka, chef de bataillon, commandant supérieur du cercle de Biskara.



A M. LE PROFESSEUR CHERBONNEAU

SECRÉTAIRE

DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE,

Sur les inscriptions numidico-puniques, libyennes ou berbères, et palmyrénienne, insérées dans les deux premiers cahiers de l'Annuaire de cette Société.

Monsieur,

J'ai pris avec un grand intérêt connaissance des divers documents contenus dans les deux premiers cahiers de l'*Annuaire* publié par les soins de la Société archéologique de Constantine. Mon attention s'est naturellement attachée de préférence sur ceux de ces documents qui appartiennent au champ des études spéciales auxquelles je me livre depuis vingt ans, savoir : Trois inscriptions numidico-puniques publiées l'une dans le 1er cahier, planche XV, les autres dans le 2e, planches V et VI; sept inscriptions libyques, reproduites dans le 1er cahier, planches XV, XVI et XVII; une inscription palmyrénienne indiquée comme berbère, 2e cahier, planche Ire; enfin, un tableau de caractères alphabétiques donnés comme berbères par Eyyoub-ben-Mosléma. J'avais déjà conçu le projet de vous soumettre quelques observations sur ces matières, lorsqu'une lettre de votre part est venue hâter ma détermination. Je m'empresse de répon-

dre, selon mes faibles moyens, à l'appel honorable que vous m'avez adressé.

Permettez-moi d'exprimer, avant tout, d'une manière générale, le regret qu'aucuns renseignements ne soient fournis sur les monuments dont ces inscriptions pouvaient faire partie, ni sur les circonstances locales au milieu desquelles elles se trouvaient ; ces indications sont souvent de la plus grande utilité pour mettre sur la voie de la signification des textes ou pour en justifier l'explication : Je crois que la force de cette remarque ressortira des interprétations que je vais exposer sur chaque série d'épigraphes.

1° *Inscriptions numidico-puniques.*

L'une de ces inscriptions, 1er cahier, planche XV, appartient à *Tiffech;* les deux autres, 2e cahier, planches V et VI, à *Ghelma.* La dernière a été déjà publiée et expliquée par moi, sous le titre de 25e numidique : *Et. démonstr. de la lang. phén., etc.* J'ai, toutefois, depuis cette époque, modifié l'interprétation de la première ligne, d'après une meilleure appréciation de la figure en zigzag qui s'y trouve, figure qu'une inscription ultérieurement découverte à Ghelma et que j'ai fait connaître dans le *Bulletin archéologique,* juillet 1856, m'a prouvé être un *chet* semblable à une variante de la même lettre de l'alphabet palmyrénien, lié à un *nun.* Voici donc, selon moi, la transcription et le sens de ce texte :

Quietorium Ma-	געחן לכו
nulæ. Ponendo	נולא טן
consecravi lapidem	עלא עבן
funeris	נעשעיא
Biricta filia	ברכת בת
Rogati.	רגעטא

Pour plus de détails, je prends la liberté de renvoyer à

un Mémoire que je fais imprimer en ce moment et qui paraîtra prochainement sous le titre de *Nouv. ét. sur une série d'inscr. numidico-puniques, etc.* Je me bornerai ici à faire remarquer qu'on a négligé d'indiquer que la stèle présente sur sa surface deux compartiments accostés, l'un à droite, celui qui contient notre inscription, l'autre à gauche, séparé par une rainure et non rempli. Cette disposition annonce une destination tumulaire.

Les deux autres inscriptions sont très-inexactement copiées. On ne saurait trop recommander aux personnes qui recueillent des monuments de cette nature de ne point se fier à leur propre perception, mais de prendre un estampage au papier, suivant un procédé trop connu pour que je le décrive. On doit surtout reconnaître la nécessité de cette précaution pour une langue dans l'alphabet de laquelle quelques lettres ne se distinguent que tantôt par un peu plus ou un peu moins de longueur d'un jambage, tantôt par une inclinaison un peu plus à droite ou un peu plus à gauche, etc. (1).

Quoi qu'il en soit, la première de ces inscriptions, celle de Tiffech, appartient à une famille d'épitaphes très-répandue en Numidie, dont j'ai le premier révélé le caractère par la découverte de ces deux énonciations communes : 1° celle d'une pierre posée (2), 2° celle de l'âge de la personne décédée (3), explication aujourd'hui unanimement adoptée par les sa-

(1) La Société archéologique de Constantine avait devancé cette prière, car elle avait spontanément fait prendre un estampage qu'elle a envoyé à M. le ministre de l'Instruction publique ; la personne entre les mains de qui cette feuille se trouve est en ce moment absente de Paris : je ne puis, par conséquent, profiter de cette pièce.

(2) Mém. manuscr. à l'Acad. des inscript., 1839.

(3) *Journ. asiat.*, janv. 1845, p. 39 et suiv. On peut se reporter au grand ouvrage publié en 1837 par le célèbre Gesenius, *Script. linguæq. phœn. monum.*, pour juger de ce qu'il y avait d'important dans la nouveauté de ces deux points de vue.

vants voués à ces études. On peut en partie la restituer ainsi :

Lapis ille positus est R..	אבן אש טענא לר..
... filiæ..., filii Abd-	.ע... של בן עבד
Osiris, filii..., uxori	עשר בן.... אשת
..... filii ...Asmoun.	א..ע.... עשמן
Vixerat annis....	.....ע...
.... quum onus positum est.	... ועמש

La partie contingente, c'est-à-dire relative à l'état des personnes, n'est que conjecturale ; il serait sans doute à désirer qu'une copie exacte, facile à obtenir, ce me semble, permît une leçon plus sûre ; mais cela n'aurait, au fond, qu'une faible utilité, à moins qu'on ne trouvât au commencement de la dernière ligne וחמש, *et quinque*, ce que peuvent faire supposer les deux premières des lettres conservées (מש) : Cette particularité lèverait toute incertitude au sujet de עמש que plusieurs auteurs regardent comme valant חמש.

La dernière des inscriptions numidico-puniques, la seconde de Ghelma, rentre dans une classe exclusivement propre à cette localité, classe dans laquelle je vois une série d'épitaphes de chefs et le nom punique de la ville, savoir : *Malaca*, d'où est venu *Calama* par la lecture des Latins en sens inverse de celle des Phéniciens. Voici, d'après cette donnée, comment je transcris et traduis :

Domino Baali (Ha)mmoni (laus?) in Malac-	לעדן בעל מן (שבח?) במלכ
a princeps vir Abdbaal, filius...	א שר אהיש עבדבעל בן...
... prout audivi, monumentum consecravi.	... ושעמא את קולא

A la seconde ligne, au lieu de שר אהיש, on peut supposer

שרם איש, ou שרם אהש, ou שרם אהיש, toutes variantes qui se trouvent sur d'autres monuments et dont le sens est identique. Quoi qu'il en soit de ce fait secondaire, l'existence de la formule est certaine.

Au surplus, pour les deux derniers textes comme pour le premier, je renvoie au mémoire précédemment annoncé. J'émettrai expressément pour le dernier, le regret de l'absence d'indication au sujet des circonstances concomitantes, car la destination sépulcrale des inscriptions dont il s'agit est contestée, et la connaissance des conditions extrinsèques au texte serait un précieux élément pour la solution de la question.

2° *Inscriptions libyques.*

Ces monuments, comme se rattachant à une étude moins avancée que celle du phénicien, offrent peut-être actuellement plus d'importance que les précédents. Aussi vous demanderai-je la permission de donner plus de développement au paragraphe que je vais y consacrer. Il s'agit encore, en premier lieu, de recueillir et de déterminer les éléments de l'alphabet : plusieurs données sur ce point sont, il est vrai, incontestablement acquises; mais il subsiste aussi des lacunes. On sait maintenant que l'écriture dont il est question s'est perpétuée et conservée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours; ainsi, l'inscription bilingue (phénicienne et libyque) de *Tugga*, l'ancienne *Tucca Terebenthina*, peut, à raison de la forme des caractères phéniciens, être reportée à une époque peu inférieure de celle de Syphax, et, au commencement de l'année dernière, quatre Touarigs, venus en députation à Alger, ont fait hommage à M. le gouverneur général d'un bouclier en peau d'éléphant, qui porte une inscription peinte avec le même alphabet, dont quelques figures paraissent seulement modifiées. (Voir planche II.)

Trois moyens se sont présentés pour conduire à la détermination des lettres, savoir : 1° des textes bilingues ; ils sont au nombre de trois : celui de *Thugga* ou libyo-phénicien précédemment indiqué; celui d'une gemme libyo-grecque trouvée à *Derna* en Cyrénaïque, par Wattier de Bourville (1) ; celui de *Lalla-Marghnia* ou libyo-latin, qu'ont fait connaître MM. Bargès (2) et de Caussade (3) ; 2° des transcriptions alphabétiques en arabe fournies par des Touarigs, publiées par sir Water Oudney (4), et par MM. Boissonnet (5), Prax (6), Bargès (7) ; 3° des textes et leurs traductions, ainsi que cela a eu lieu particulièrement pour l'inscription du bouclier touarig.

L'inscription de Thugga, qui a été l'objet de travaux successifs de la part de Gesenius (8), de M. de Saulcy (9), de moi (10) et de M. Blau (11), a fourni, à l'aide de seize noms propres, dont trois sont répétés, la détermination certaine de seize lettres.

De celle de Derna, il n'a été malheureusement publié que la partie libyque, et la forme de quelques-unes des figures porte même à croire que la reproduction n'est point complétement exacte. Ce monument perd donc l'utilité si grande qu'il aurait pu avoir.

L'inscription de Lalla-Marghnia, probablement l'ancienne

(1) *Bull. de la Soc. de géogr.*, sept. 1849.
(2) *Journ. asiat.*, mars 1847.
(3) *Notices sur les traces de l'occupat. rom. dans la prov. d'Alger*, 1851.
(4) *Narrative of travels and discoveries in north. and central Afrika*, etc.
(5) *Rev. arch.*, nov. 1845 ; mon *étude démonstr.*, etc.; *Journ. asiat.*, mai 1847.
(6) *Bull. de la Soc. de géogr.*, août 1841 ; *Revue de l'Orient*, juin 1848.
(7) *Le Sahara et le Soudan*, Paris, 1853.
(8) *Script. linguæq. phœn. monumenta.*
(9) *Journ. asiat.*, février 1853.
(10) *Et. démonstrat. de la langue phén. et de la langue libyque.*
(11) *Zeitschr.* D. M. G. V.

Syr, n'a été l'objet que d'une tentative infructueuse de la part de M. l'abbé Bargès. Elle est ainsi gravée :

IVLIVS VICTO
R INTITVVI
SESE COLOM
NIAS DE M
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Le texte latin, à l'explication duquel M. Bargès a renoncé, veut, ce me semble, dire : *Julius Victor instituit* (ou *restituit*) *sex columnas de marmore*.... Le texte libyque doit se rattacher au même sens.

Sir Oudney avertit que les Touarigs écrivent avec leur alphabet, soit de droite à gauche, soit de gauche à droite, ou horizontalement. Il a évidemment voulu dire en dernier lieu *verticalement*. Le texte de Thugga est tracé de droite à gauche ; ici, le sens vertical est manifeste. M. Bargès lit de bas en haut et propose conjecturalement cette transcription : IVLS MIKTOR GVBEN ; il avoue ne pouvoir donner aucune explication de *Guben*, ou du moins de *Gu*, car *ben* pourrait, selon lui, être le mot phénicien signifiant *Fils*. Pour moi, la lecture doit avoir lieu de haut en bas, en mettant la tête des lettres du côté du texte latin. De cette manière, comparativement à l'inscription de Thugga, la première figure vaut N, la seconde B, la troisième est nouvelle, la quatrième sonne D, la cinquième R, la sixième, telle qu'elle est reproduite par la copie, serait inconnue aussi,

mais il est de toute vraisemblance qu'on doit y voir Σ qui représente S (*Sin* ou *Schin*), la septième est M, la huitième S (*Samech*), la neuvième I, la dixième semblable et égale à la troisième dont la puissance est à rechercher, la onzième inconnue, peut-être équivalente au demi-cercle ouvert à droite qui est une variante du S *Samech*, mais plus vraisemblablement un trait factice; aussi M. de Caussade dit-il : « Une dizaine de caractères inconnus. » On a donc : NB? DRS*ch*MSI? Il faut d'abord rechercher le nom propre. Or B? DR fait incontinent penser à *Bicdor*, *Victor*. Le B, dans l'épigraphie latine elle-même, est assez souvent employé pour V et, entre autres cas, dans le nom de *Victor;* en effet l'on a précisément un exemple pour la contrée dont il s'agit dans l'inscription rapportée sur la planche XVI *bis* du premier cahier de votre *Annuaire*. Cela tient à ce que le B dans ce pays se prononçait souvent comme le V. La substitution de D à T n'est pas moins naturelle; sur l'inscription de Thugga on trouve MSDL qui doit répondre au *Mézétule* des Latins (1). La figure placée entre le B et le D doit donc être la gutturale, et, sous cette condition, le groupe donne BKDR=BIKDOR ou mieux VIKDOR, *Victor*. Le reste de la ligne doit exprimer l'action énoncée dans la partie latine. Mais on s'aperçoit facilement à la brièveté de cette suite, que tous les détails ne peuvent y être mentionnés; il faut donc chercher d'abord un verbe. Or, le dialecte d'Audjelah donne le thème Aïosk, *élever*, *hausser;* ne le retrouve-t-on pas dans les 8e, 9e et 10e caractères = SIK? Dans ce cas, les deux lettres qui précèdent immédiatement sont des serviles, des préfixes, et ces lettres existent précisément comme caractéristiques de voix verbales en berbère, savoir le S pour transmettre au thème le sens factitif, par exemple : Ekker,

(1) M. de Slane, dans sa *Trad. de l'hist. des Barb.*, IV, p. 502, dit: « *t* ت, *th* ث, *d* د, *dh* ذ, *tt* ط s'emploient les uns pour les autres. »

se lever, SEKKER, *faire se lever, éveiller;* le M, équivalent de N, pour communiquer le rôle passif; exemple : SEGH, *acheter*, IMSEGH, *être acheté;* assez souvent les deux caractéristiques se combinent, comme dans EK'LEB, *renverser*, NEK'LEB, *être renversé, se renverser*, SENEK'LEB, *faire être renversé, renverser, retourner.* Notre mot peut donc être S-M-SIK, (Victor) *a fait être élevé, a fait élever*, correspondant à *poni curavit, fieri curavit* ou *jussit* de l'épigraphie latine. Reste à expliquer la première lettre de l'inscription. La connexité veut qu'elle réponde au nom *Julius* du texte latin. Mais N n'a aucun rapport avec ce nom. Il faut donc admettre ou que la figure est mal retracée et qu'elle doit être semblable à la neuvième qui vaut I, ce qui en ferait l'initiale du nom, ou que le haut de la pierre manque et qu'il y avait, par exemple, au commencement de la ligne libyque ≏, ce qui donnerait IL. La première hypothèse est, je pense, la plus vraisemblable. Mais ici aussi il est à regretter qu'on n'ait point donné de renseignements plus explicites sur l'état du monument.

Les alphabets communiqués par des indigènes confirment en grande partie les résultats des analyses de l'inscription de Thugga; je donne à la planche I la récapitulation des diverses indications.

Le point valant A, n° 1, n'est indiqué que par Oudney; les petits anneaux de l'inscription de Thugga représentent toutefois des points; aussi M. Blau les regarde-t-il comme des *aleph*, et cette manière de voir semble effectivement s'adapter très-bien à certains endroits du texte; mais d'autres me paraissent prouver qu'il n'en est pas réellement ainsi, que ce ne sont que des signes de séparation des mots, comme cela a lieu par des points même dans le texte phénicien. Sur le bouclier touarig, le point se montre une fois et doit nécessairement y figurer une lettre; dès lors on peut présu-

mer que c'est un *aleph*, et, en effet, il paraît concourir à y former le nom de femme עשא (1).

Les n°s 4, 5, 6, valant B, sont des modifications d'une même figure faciles à relier ensemble. Dans d'autres cas, le cercle est devenu un carré □, ainsi qu'il arrive souvent dans l'écriture lapidaire, par suite de la plus grande facilité de graver des lignes droites que des courbes. Nous voyons un exemple semblable aux n°s 57 et 58 valant R l'un et l'autre. On trouve le B et R carrés sur une stèle en grès découverte en Kabylie vers la fin de 1854 ou au commencement de 1855, et conservée, je crois, au musée d'Alger. Sur le bouclier touarig, le R a la forme d'une losange.

Les n°s 11 et 12 = M, ne sont pareillement que des nuances d'une même figure dont la forme originale, c'est-à-dire courbe, semble conservée dans l'inscription de Lalla-Marghnia.

Le n° 26, signe antique, a ses analogues modernes dans les n°s 27 et 28; ceux-ci sont indiqués comme valant *Zaïn* ou Z; or, on sait quelle affinité existe entre cette lettre et le *theth*.

Le n° 30 donne lieu à une semblable observation par rapport au 29 dont il est une simplification; la valeur *samech* ou S qu'Oudney lui assigne peut s'échanger dans les dialectes dont il s'agit avec celle du *tau* que le précédent possède sans aucun doute sur le monument de Thugga. La variante 30 se trouve sur le bouclier touarig dans un groupe TNTT*h*MN symétriquement répété vers le milieu de chacune des deux grandes lignes, ainsi que dans le dernier mot

(1) L'un des quatre Touarigs qui sont venus à Alger ont donné ce sens de l'inscription : « Aïscha a donné ce bouclier à.... pour lui servir de talisman contre l'amour de toute autre femme. » Cet indiscret était cousin de la tendre Aïscha. Mais je le soupçonne de n'avoir pas tout dit; je présume que la petite ligne, celle du centre, exprime l'élan de joie d'une rivale heureuse.

TʰTʰN, qui paraît le pluriel de *Thoutha* = *te-thoutha*, signifiant *femme* dans le dialecte d'Audjelah, *te-Sidouan* dans le vocabulaire *tergïah* et *ergïa* de W. Hodgson (1). Le n° 61, fourni par M. Bargès, est encore une autre modification se rapportant à l'expression d'une articulation pareillement affine.

Les n°s 31, 32, 33, sont d'un rapprochement assez facile pour justifier l'équivalence ; le second se montre sur la pierre de Lalla-Marghnia.

Le n° 36 existe sur le bouclier touarig.

Les n°s 45, 46, 47, offrent une manifeste analogie de forme ; la concordance des indications sur leur valeur paraît ne laisser aucune place au doute, nonobstant la ressemblance avec les n°s 4 et 5 ; ils se distinguent probablement par les différences de diamètre. Je crois voir cette lettre dans les losanges ponctuées du bouclier touarig.

Le n° 52 semble n'être qu'une modification du 51 ; cependant il existe concurremment avec celui-ci sur le bouclier touarig. Mais, si je ne me trompe, il y a, sur ce bouclier, deux inscriptions écrites par deux femmes différentes, et chacune de celles-ci a employé l'une des formes à l'exclusion de l'autre.

Le n° 56 paraît une réduction en points de la figure répétée dans l'épigraphe de Lalla-Marghnia à laquelle j'ai supposé la puissance du *Kaf*. S'il en est ainsi, le n° 56 doit avoir le même son, non celui du *Kóf* indiqué par M. Bargès, car nous avons eu deux exemples plausibles de l'application de la première valeur dans l'inscription précitée. Mais il est possible que l'identité n'existe pas, et l'une des figures peut valoir *Kaf*, l'autre *Kóf*.

Le n° 60 est vraisemblablement une transformation de

(1) *Notes on northern Africa*, etc., New-York, 1844.

celui qui le précède; il se trouve deux fois sur le bouclier touarig. On y remarque aussi les nos 15, 48 et 49.

Pour ne point abuser de la place qui m'est accordée, je ne ferai l'application de ces données qu'aux inscriptions libyques publiées dans votre *Annuaire*.

La plus simple est celle du milieu de la planche XVI, dans le premier cahier. On y voit la représentation de trois personnes à l'une desquelles correspond un caractère, à une autre deux, à la troisième trois; il est de toute vraisemblance que ce sont simplement les noms de ces personnes, dont une paraît une femme, les autres deux enfants. Le nom de l'un de ceux-ci, à droite, se lit, de haut en bas, ND; le nom du second n'a qu'une lettre, elle correspond au n° 14 ou au n° 24 de notre tableau; M. Bargès l'a indiquée le premier comme valant D, c'est-à-dire comme équipollente au n° 11 auquel cette valeur est indubitablement attachée; mais nous le voyons ici concurremment avec la figure du n° 11; il en est de même sur le bouclier touarig; il est donc improbable que les significations soient identiques. On peut admettre provisoirement la valeur fournie par M. Boissonnet, savoir: K*h*. Cette figure se montre aussi dans le nom trilittère de la femme, dont les autres éléments sont R et N, soit RK*h*N. Toutefois, vu la position de la barre verticale à gauche des groupes, le défaut de symétrie me porte à supposer qu'une barre parallèle existait à droite, et, s'il en était ainsi, il faudrait substituer un L au N. Je suis aussi disposé à croire que le nom du second enfant avait deux lettres au lieu d'une seule; mais cela n'a aucune importance.

Les deux autres pierres de la même planche et celle de gauche de la planche XVII excitent un plus vif intérêt. Il est facile de reconnaître à la simple vue qu'elles ont de l'analogie, surtout celle de la planche XVII et celle de droite de la planche XVI, à tel point qu'on croirait celles-ci identiques, si les dessins qui surmontent les inscriptions n'étaient pas

dissemblables. Il est fâcheux qu'on ne sache pas si elles ont été trouvées au même point, car elles peuvent être jumelles, c'est-à-dire avoir été érigées par deux individus pour un même objet, ainsi qu'il en existe des exemples dans l'archéologie punique. Pour les trois pierres, l'analogie se manifeste particulièrement par la première ligne, et il est remarquable que, ainsi que M. de Saulcy l'a fait observer, *Journal asiat.*, l. c., p. 125, trois inscriptions libyques trouvées chez les Makhter Ouled Agar, et rapportées en 1838 par Falbe, ont aussi entre elles une grande ressemblance et paraissent commencer toutes les trois par le même mot. En lisant de droite à gauche, le savant académicien trouvait comme éléments de ce mot, dans deux דלן, dans l'autre, à laquelle la dernière lettre manque, דל; il n'hésitait pas à considérer les pierres comme des fragments de cippes funéraires. M. Blau a complété l'idée en présumant qu'une première colonne de lettres manque à droite, que la lettre de cette colonne correspondant à la première ligne avait été un *mem* = M et que le mot composant cette première ligne de droite à gauche était מדלן, = MDLN = *Sepeliverunt*, de MDL, *Medil*, donné dans ce sens par Venture. Sur deux de vos monuments, ceux de la planche XVI, la première ligne a en effet quatre lettres; sur l'autre, il en manque une à gauche, mais c'est évidemment un effacement produit par le temps, puisqu'il existe des lettres au-dessous de la lacune pour chacune des autres lignes. Parmi les quatre lettres, deux, représentées par trois lignes verticales accostées, valent aussi L (n° 38 du tableau général) et N (n° 41); mais, au lieu d'être à l'extrémité de gauche, comme sur les fragments de Falbe, ces deux lettres sont à l'extrémité de droite; on peut en conjecturer que la lecture avait lieu de gauche à droite, ce qui est indifférent, suivant Oudney. La première lettre à gauche devait donc être M. Il est en effet facile de rétablir cette lettre, conformément au n° 40, mais en sens inverse, du

tableau général. Sur l'autre stèle, la figure correspondrait ou à celle du 14 ou à celle du 24, dont nous avons déjà parlé; toutefois, si l'on remarque qu'il y a des altérations évidentes dans la copie de quelques lettres de ces monuments, on pourra, poussé par l'analogie, admettre qu'à la figure ⊔ il faut substituer celle-ci ⊏, c'est-à-dire M. Mais la figure qui vient après ne peut être rapportée à ⊓ = D, pour fournir le thème MDL. Or, il est à noter que, dans le dictionnaire kabyle de M. Brosselard, publié en 1844 par le ministère de la guerre, le même thème, d'origine sémitique d'ailleurs, est écrit MT*he*L (1), et la stèle de gauche de la planche XVI, avec la restitution du M que je viens d'indiquer, porte MTLN; il y a donc équivalence. La stèle de droite de la même planche et celle de gauche de la planche XVII donnent MSLN, et la conclusion n'en doit pas moins être la même, car rien de plus fréquent que les permutations de ces lettres D, T*h*, T, S dans les dialectes berbères; c'est ce qui explique la correspondance dans les dialectes tergïah et ergïa de Sidouan, *femmes*, si la transcription de M. Hodgson est exacte, à Thoutha, du dialecte d'Audjelah, pluriel thouthan, du bouclier touarig. Sur l'une et l'autre de vos trois pierres, la première ligne signifie donc probalement *Sepeliverunt*, Mtiloun et Msiloun = Mdiloun des fragments de Falbe. Le reste exprime vraisemblablement des noms propres et des filiations. La plupart des lettres sont faciles à transcrire à l'aide du tableau général; mais plusieurs étant sans aucun doute rendues incorrectement, je m'abstiendrai de compléter la restitution; je me bornerai à faire observer que, sur la pierre de droite de la planche XVI, les deux dernières lettres de la troisième ligne, de gauche à droite, valant MS, représentent probablement le mot berbère Mes, *fils;* le même

(1) M. de Slane, *ouvr. cit.*, p. 527, donne *mdhel.*

mot a pu exister au commencement de la troisième ligne de la stèle de gauche, car la première figure de cette ligne est évidemment fautive.

Quant aux trois autres pierres, l'une planche XVII, et deux planche XV, elles suggèrent trop de doutes sur l'exactitude de la reproduction de beaucoup de lettres pour qu'il me paraisse prudent d'en essayer l'analyse. Il est probable qu'il s'y agit aussi d'épitaphes.

Il est à remarquer, d'une manière générale, que les épitaphes libyques, bien que surmontées ordinairement du ménisque ou disque lunaire, n'offrent, dans leurs textes, aucune formule religieuse. Même particularité s'observe dans une certaine classe d'épitaphes numidico-puniques, tandis que d'autres, ainsi que la plupart des épitaphes exclusivement puniques, ont une formule d'invocation ou de consécration.

3° *Inscription palmyrénienne.*

Ainsi que je l'ai déjà dit, l'inscription présentée comme berbère à la planche I, 2ᵉ cahier, est palmyrénienne. Ce caractère est facile à reconnaître. M. le duc de Luynes a déjà publié, dans la *Rev. archéol.*, janv. 1848, la copie et la traduction d'une inscription bilingue, latino-palmyrénienne, trouvée par M. Boissonnet sur le versant de l'Aurès, à 240 kilomètres environ de Constantine, et M. Léon Renier l'a reproduite au n° 1639 dans le *Recueil d'inscriptions latines de l'Algérie* qu'il publie en ce moment, monument destiné à faire le plus grand honneur à la France. Ce savant académicien en a lui-même découvert une, bilingue aussi, à Lambæse, et la copie en est donnée au n° 1365 du même recueil; il a eu l'extrême obligeance de mettre à ma disposition les bois qui lui ont servi pour l'impression de ces deux épigraphes, et je suis heureux de vous faire participer, sui-

vant son intention, à cet avantage, en retraçant ici chacune des inscriptions (1) :

1365, *Lambæse.*

D · M · S
MOCIMVS · S
VMONIS · FIL
PALMVRENVS
VIXIT · ANNIS
XXX · H · P (*Hæres posuit*).

1639, *El-Kantara.*

D M S
SVRICVS RVBATIS
PAL SAC 7 MAXIMI
ANN X[illegible] N
AVIT ANN XIIII

Votre nouveau spécimen se distingue par la netteté, la beauté des lettres, et, ce qui lui assigne une importance spéciale, la nouveauté, je le pense du moins, de quelques-unes de ces lettres.

Le texte palmyrénien de l'inscription de M. Renier n'a pas encore été traduit. Je crois avoir réussi à le comprendre; vous en jugerez.

A la première vue, on reconnaît deux points de similitude avec l'inscription de M. Boissonnet, savoir : 1° la première ligne comparativement à la même ligne de l'inscription de M. Boissonnet, moins les deux dernières lettres; 2° le groupe des trois dernières lettres de la troisième ligne semblable au groupe isolé qui termine l'inscription de l'ancien chef du Bureau arabe de Constantine. Cette coïncidence révèle la signification commune, formulaire, de ces parties du contexte. Nous distinguerons bientôt d'autres groupes qui rentrent dans cette catégorie : le reste comprend les éléments contingents, les indications personnelles de chaque texte.

(1) Le désir de M. Renier ne s'est pas accompli; les bois dont il s'agit n'ont pu être retrouvés à temps. Je me borne donc à reproduire les textes latins, et je renvoie, pour la partie palmyrénienne, au Recueil précité des inscriptions de l'Algérie.

M. de Luynes a vu, dans les deux premières lettres de l'inscription qu'il a traduite, la préposition על, *pour :* cette lecture et cette interprétation me paraissent exactes, et je les applique sans hésitation aux lettres correspondantes de l'inscription de M. Renier. M. de Luynes lit ensuite שגאבה, qu'il rend par *exaltatio*, et, en vertu de la préposition énoncée, *exaltationi*. Le tracé plus correct des figures sur l'inscription de M. Renier, surtout pour les dernières lettres du groupe, me permet de rectifier [1] cette leçon et d'y substituer שאדעה. C'est un substantif qui se rattache au verbe syriaque שודע signifiant σημαίνειν, *signum dare*, Schaphel de ידע, *cognoscere, scire;* ce mot répond donc à *signum* du latin, souvent synonyme de *monimentum* ou *monumentum*, et, en particulier, de *monumentum sepulcrale*. Avec la préposition, on a *pro signo* ou *ad signum ;* mais dans la traduction, pour rester dans le style latin, je dirai simplement *signum*. Le terme palmyrénien a un grand rapport avec l'hébreu יד, qui, entre autres acceptions, en a une semblable, et est par exemple employé dans la Bible pour indiquer le cippe qu'Absalom vivant s'était fait construire dans la Vallée du roi.

Dans l'inscription de M. Boissonnet, à la fin de la première ligne, après le groupe dont il vient d'être question, M. de Luynes lit די, signe chaldaïque du génitif qui lie le

(1) Je sais que M. le duc de Luynes, dont le caractère est si élevé, me pardonnera cette liberté, et telle est ma confiance à cet égard, que j'espère obtenir son adhésion en proposant de lire, au commencement de la 4e ligne, קטרי, *centuria*, au lieu de מטרי, *ex ordinibus*, *ex militibus*. Voici, au surplus, comment l'éminent auteur a traduit :

Exaltationi	על שגאבה די
Syrici filii Rubatis	שריכו בר רבת
Palmyreni, mystæ (sacerdotis)	תדמריא משטא
ex militibus Maximi.	מטרי מאכסמוס
Natus annos XLV	בר שנת 33 ㄱ—
decessit.	חבל

mot appellatif précédent au nom propre commençant la seconde ligne. Cet intermédiaire n'existe pas dans le texte de M. Renier. Le rapport dont il s'agit était assez souvent, dans le dialecte araméo-syriaque, comme presque toujours en hébreu, exprimé aussi par la simple apposition; c'est le cas de l'inscription de M. Renier. On doit donc trouver immédiatement le nom du défunt, car, par la première ligne, nous savons que nous avons affaire à une épitaphe. Or, effectivement, on déchiffre sans peine מקוםי, qui rend très-visiblement *Mocimi* (1). Puis on lit avec la même facilité, à la fin de la seconde ligne, בר, qui remplace ordinairement en palmyrénien le בן hébreu dans la signification *Fils*. Le conséquent doit être le nom du père, que le texte latin nous apprend avoir été *Sumon;* le texte palmyrénien donne, pour les trois premières lettres de la troisième ligne, שמע, c'est-à-dire exactement *Sumo*. La même ligne est terminée par le groupe semblable à celui qui clôt l'inscription de M. Boissonnet. Ce rapport prouve que le groupe constitue par lui-même un mot; or, entre lui et le nom propre *Sumo* que nous venons de reconnaître, existe une figure insolite qui ne peut être que le *nun* nécessaire pour compléter ce nom, savoir שמען, car le N du nom latin au génitif est radical et l'on trouve *Symôn* au nº 4506 des inscriptions grecques. Le groupe qui suit a été, par M. de Luynes, lu חבל et traduit par *Deperiit*, *corruptus fuit*, euphémiquement *decessit*. Cette leçon me paraît incontestable; je l'adopte donc avec empressement, en y rattachant en outre le sens *deficere*, *vanescere*, que comporte aussi le verbe hébreu. Je trouve ensuite, au commencement de la dernière ligne, שנת, *année*,

(1) *Mokeïmos* ou *Mocimus* revient très-fréquemment dans les inscriptions palmyréniennes en langue grecque; on le remarque dans le *Corpus* de Boeckh aux nºˢ 4479, 4481, 4490, 4502, 4504, et, dans le dernier cas, l'épitaphe commence par Μνημεῖον, *mémorial*, équivalent au premier mot de nos deux inscriptions.

années; puis, des figures connues, excepté la première, pour des chiffres. Deux de ces figures, celle en forme de crochet transversal et celle semblable à notre chiffre 3, se montrent aussi sur l'inscription de M. Boissonnet. La dernière a été considérée comme valant 20 par M. de Luynes; cette valeur est universellement admise ; elle est bien constatée par les monuments. L'autre a été prise pour 5 par l'illustre académicien, parce que le texte latin porte 45 et que le texte palmyrénien ayant avant ce signe deux des figures précitées qui valent chacune 20, soit 20+20=40, pour que la concordance existe, il faut que le chiffre qui suit représente 5; mais il vaut certainement 10. Il y a donc disparate sur ce point entre les deux textes; il y a une différence de 5 ans. Cette différence, qui est, je le répète, indisputable, résulte peut-être de ce que le graveur, Romain ou Palmyrénien, n'a pas complétement compris la valeur numérale des signes de l'une ou de l'autre écriture. Mais je ne m'arrête pas à ce détail et je me hâte de retourner à l'inscription de M. Renier, qui va nous montrer une singularité bien autrement remarquable. Le texte latin indique 30 ans; c'est M. Renier lui-même qui a relevé l'inscription; il en a pris un estampage; il est sûr de son fait : il y a donc pour tout le monde certitude à cet égard. Or, il saute d'abord aux yeux que le chiffre valant 20, celui qui ressemble à notre 3, est marqué trois fois; c'est donc 60; ces trois figures sont suivies d'une barre verticale, signe d'une unité, soit 61. Nous voilà bien loin du nombre latin, et quand même pour celui-ci l'on n'aurait pas la garantie morale de l'exactitude de M. Renier, matériellement il serait impossible de combiner une restitution qui s'accommodât à cette circonstance. Il y a plus : les trois chiffres 20 suivis de l'unité, c'est-à-dire le nombre 61, est précédé de la figure que j'ai dit, avec les monuments et les auteurs, valoir 10; il est évident que, par sa position, ce nombre, inférieur à 20, ne peut s'unir aux trois signes du

nombre 20 suivis eux-mêmes de l'unité; il y a donc un autre nombre qui précède celui que nous venons d'établir. La figure placée avant le signe 10, après le mot שנת, *années*, n'est certainement pas alphabétique; elle fait donc partie de ce nombre. Or, on peut supposer que c'est ici, immédiatement après le passage signifiant *decessit annis*..., que se trouve l'âge du défunt, 30 ans : 10 est un élément de ce nombre; la figure qui précède, si la conjecture est exacte, doit donc représenter 20. Mais d'une part, nous venons de voir, pour ce nombre, une autre figure; d'une autre part on ne connaît pas, je pense, d'autre exemple où la figure dont il s'agit soit employée pour compter 20. Voici, si je ne m'abuse, la solution de cette difficulté.

La notation numérale des Palmyréniens se produisait en marquant les unités séparément par une barre verticale pour chacune jusqu'à 4, puis par des figures particulières pour 5, 10, 20 et 100. Nous connaissons par nos textes les signes de l'unité, de la dizaine, de la vingtaine. 5 était ainsi marqué : Y, > ; 100 ainsi : כ|. Eh bien! c'est de la quadruple répétition du chiffre 5, avec liaison par le bas pour en indiquer la synthèse idéale, énonciation que je ne puis représenter qu'ainsi $(5+5+5+5)=20$, que résultent la figure qui nous occupe et, avec l'addition du signe 10, la somme 30, nombre des années de Mocimus à sa mort. Maintenant, quel est l'autre nombre 61? Il ne me paraît pas douteux que ce ne soit la date d'une ère (1). De quelle ère? C'est ce que je ne me hasarderai pas à rechercher. Ce soin revient naturellement à votre savant confrère M. L. Renier, et je suis convaincu d'avance que vous vous reposerez avec pleine confiance sur son examen pour attendre la solution de cette curieuse question. Ce profond

(1) Je présume que c'est précisément pour faire ressortir la différence des intentions numérales qu'on a employé des signes différents pour le même nombre.

épigraphiste a, depuis assez longtemps déjà, fixé son attention et sa réflexion sur les traces du séjour d'un corps de Palmyréniens dans la province de Constantine, près de Constantine même ; il a particulièrement acquis la certitude, par les inscriptions qu'il a recueillies à El-Kantara, que là résidait le noyau de nos Palmyréniens, et il pense, par la combinaison de diverses données, que de ce lieu provient l'inscription de M. Boissonnet. Quant à celle que nous lui devons et qui est, d'après ce qui vient d'être exposé, beaucoup plus importante, voici, d'ensemble, comment je la lis et la traduis :

Signum	על שאדעה
Mocimi filii	מקימו בר
Sumonis. Decessit	שמען הבל
Annis XXX. LXI.	שנת ∫∫∫ ¬ 333 |

L'inscription de M. Costa, que votre Annuaire a publiée, contient, comme je l'ai dit, au milieu d'un fond de lettres déjà déterminées, un certain nombre d'autres caractères qui me paraissent nouveaux. Voici d'abord la transcription des caractères connus :

? עטאב בן
ט?? טהנהב
וטנה ו ? נה ? וקוה

La dernière figure de la première ligne est une ligature valant probablement בן, bien que, dans ces cas, la ligne sous-jacente = N soit plus souvent inclinée de gauche à droite. La fréquence des ligatures est l'un des caractères particuliers de l'écriture dont il s'agit. Suivant une remarque de M. de Vogué, *Bull. archéol.*, avril 1855, p. 35, le mot *Ben*, dans le sens de *fils*, était à Palmyre indistinctement employé avec le mot *Bar*, qui appartient surtout au syriaque. La supposition de la présence de ce mot est donc

admissible, et si elle est légitime, elle indique dans ce qui précède un nom propre. Dès lors l'analogie suggère pour la première figure, représentée par ?, la valeur du *lamed*, L, marque du datif (1), et un second nom propre, celui du père, doit exister au commencement de la seconde ligne. La deuxième figure de cette ligne doit encore être une ligature valant שן, et après elle, revient la figure que j'ai signalée au début de l'inscription. Le *nun* lié à ש dont je viens de parler annonce une terminaison de mot; le nom du père serait donc טשן. La répétition des trois premiers *vau* à la dernière ligne me semble ne pouvoir indiquer que la copule et ne se concilier dès lors qu'avec autant de noms propres; par suite, un nom propre doit exister aussi à la fin de la seconde ligne, et il doit être lui-même précédé d'un verbe dont ces noms composent le sujet complexe. Si la troisième figure de la seconde ligne est un *lamed*, le verbe est לט ou לטה et le premier nom propre הנהב ou נהב; לט ou לטה répond au chaldéen לטא, *abscondidit*, et au propre, ce me semble, *terrâ abscondidit*, ainsi que le donnent à penser et le correspondant arabe et le dérivé hébreu לטאה, *stellio*. Le sens entier de l'inscription serait donc : « *Athabæ, filio Tasanis. Terrâ abscondidit Nahab cum Thana et ? nasathane et Quoua* (2). » On voit que je considère comme ligatures valant נה les figures occupant le sixième rang de la seconde ligne, les troisième et sixième rangs de la dernière : cette détermination s'accorde avec la forme du *nun* et du *hé*

(1) Il y a une figure à peu près semblable sur l'inscription de M. R., au commencement de la dernière ligne; ici le contexte réclame un *schin* et indique en conséquence que, par l'effet du temps sans doute, a disparu un petit trait extérieur qui entre dans la figure de cette lettre. Mais sur le marbre de M. Costa, le *schin* paraît avec une forme qui ne pourrait pas se prêter à une pareille assimilation.

(2) Sur les inscriptions grecques de Palmyre, les individus ont quelquefois plusieurs noms; il serait donc possible que sur notre inscription aussi une série de divers noms appartînt à une seule personne.

isolés sur d'autres monuments. La valeur d'une ligature valant שטן attribuée à la septième figure de la troisième ligne n'est pas moins naturelle. La cinquième figure de cette ligne seulement reste incertaine : peut-être est-ce un *ghimel?* Alors le nom serait *Gnasathan*. Je ne dois pas laisser échapper la remarque qu'en syriaque לאט, en chaldéen לט, לטא, לטט signifient aussi *maledicere*, *imprecari*, *diris vovere;* il ne serait donc peut-être pas téméraire d'y voir l'équivalent de קלל, קול, קאל sur un grand nombre d'inscriptions numidico-puniques, ou peut-être a-t-on choisi ce verbe pour impliquer à la fois les deux acceptions d'*abscondere* et d'*imprecari*.

4° Tableau alphabétique d'Eyyoub-ben-Mosléma.

Si maintenant nous rapprochons des données résultant des analyses auxquelles nous venons de nous livrer ou des autres travaux sur les mêmes matières les figures présentées comme des lettres berbères dans le tableau dont il s'agit, nous devrons nous convaincre que ce tableau est une réunion confuse de lettres appartenant aux alphabets numidico-punique, libyque ou berbère, palmyrénien, et d'images de fantaisie; en outre, les figures appartenant réellement aux alphabets précités, souvent altérées dans la forme, ne sont que très-rarement rapportées à leur véritable valeur. Comme se rattachant au numidico-punique, on trouve la vingt-cinquième figure, ou *crux decussata*, valant effectivement *mem*, et la vingt-huitième dont la véritable puissance est *iod*. Au libyque ou berbère, peut-être les troisième et quatrième, en les supposant des altérations du n° 62 du tabl. gén. ou *tau;* la huitième, répondant probablement au n° 11 ou *daleth;* la douzième, que M. Bargès a indiquée comme valant, non *sin*, mais *ghimel*, n° 10; la dix-septième, qui est en effet portée par quelques personnes comme une variante du n° 28 et, par conséquent, comme valant *theth;* la vingtième,

qu'on peut supposer être le n° 51 incomplet. Au palmyrénien, la septième, ligature qui me paraît valoir שין; la neuvième, qui est un *aïn;* la onzième, ligature sur laquelle je me suis aussi expliqué; la dix-huitième, autre ligature qui ne peut que représenter נה; la vingt-troisième, bien connue pour le *theth;* la vingt-sixième, pour le *beth;* la vingt-septième, pour l'*aleph;* la vingt-neuvième doit être le *vau*, et il y a assez de proximité entre cette lettre et le *iod* pour expliquer la confusion qui a eu lieu.

Je saisis cette occasion de faire remarquer, comme un point qui mérite peut-être un examen ultérieur, que plusieurs des figures alphabétiques substituées par les indigènes à celles de l'alphabet phénicien proprement dit ou punique, ont une notable ressemblance avec les équivalentes palmyréniennes ou syriaques.

Je désire, monsieur, avoir convaincu vos lecteurs que les monuments dont je me suis occupé sont loin d'être dénués de tout intérêt et d'utilité, loin, par conséquent, de mériter leur indifférence. Je serai satisfait si ce résultat les engage à recueillir avec soin et à vous faire connaître ceux qui se présenteront à leur vue; bien plus encore, s'il les excite à étudier les inscriptions ou les autres caractères archéologiques que pourront porter ces restes de l'Antiquité.

Agréez, etc.

A. Judas.

P. S. La figure insolite de l'inscription palmyrénienne de M. Renier, page 18, peut être une ligature composée de *vau* et de *nun*, c'est-à-dire la terminaison pleine du nom sémitique *Simou*.

LE TOMBEAU DE PRÆCILIUS.



Les Arabes racontent que, du temps de Hadj-Mustapha-English, bey de Constantine, qui *régnait* vers l'an 1797 de l'ère chrétienne, les baigneurs étuvistes de cette ville adressèrent à ce *prince*, dont l'insatiable avidité pressurait incessamment les populations, une singulière requête. A cette époque il existait, sous les remparts de Constantine et les assises de la Kasbah, dans les flancs mêmes des roches séculaires qui servent de base à cette ville élevée à 644 mètres au-dessus du niveau de la mer ; il existait, disons-nous, une source d'eaux thermales alimentant un bain public. Les baigneurs indigènes, surchargés d'impôts, exposèrent au bey que ce bain, fréquenté par les riches comme par les pauvres, portait un préjudice notable à leurs établissements ; qu'il leur

enlevait journellement de gros bénéfices, et que, si cet état de choses continuait, ils se verraient, eux, réduits à la fâcheuse alternative, ou de fermer boutique, ou de suspendre le paiement de la lourde redevance qui pesait sur leur industrie. Ils conclurent en demandant que l'accès de ce bain fût interdit. Le bey English, peu scrupuleux sur l'emploi des moyens, et craignant surtout de voir tarir une source de richesse importante pour le trésor de l'État (*Beylick*), fit droit à la requête et ordonna que le bain fût immédiatement fermé. Pour cela, il en fit tout uniment murer l'entrée ; et, depuis lors, on n'a plus su ce qu'était devenue cette précieuse source d'eaux thermales.

Les successeurs d'English-Bey laissèrent les choses en l'état, au grand contentement et profit des baigneurs maures.

Mais, Hadj-Ahmed, dernier bey de Constantine, fit exécuter, vers la fin de son règne, des travaux dans le but de retrouver l'emplacement de cette source. Lors du premier siége de cette ville par les Français, en 1836, les susdits travaux étaient encore en cours d'exécution, sans avoir amené de résultat. Quand la ville fut prise, en 1837, rien n'était changé dans la situation ; mais on n'y pensa guère.

C'est sur cette tradition, indice moins fugitif, du reste, qu'on le pourrait croire, puisque de vieux indigènes se souviennent encore de s'être baignés dans le bain public dont il s'agit, et que d'autres avaient leurs maisons situées au-dessus de cet établissement ; c'est sur cette tradition que la municipalité de Constantine a fait entreprendre, en 1855, de nouvelles recherches dans le même but.

Et qu'il nous soit permis de faire remarquer, à cette occasion, que, si l'histoire des peuplades du nord de l'Afrique, confiée à la tradition, n'existe presque plus partout qu'à l'état de légende, ces contes populaires ne doivent point cependant

être négligés : dans la plupart, le vrai s'y fait jour à travers le merveilleux. La légende, on l'a dit, est l'histoire des peuples qui n'ont pas d'histoire. Le savant Heeren disait lui-même, de la légende et de la tradition : « Lors même que » l'explication en resterait pour ainsi dire conjecturale, elles » démontrent au moins combien des données empreintes d'un » cachet fabuleux peuvent être instructives, et comme l'en- » veloppe du merveilleux disparaît dès qu'on les envisage au » point de vue de l'esprit des peuples, d'où elles découlent. » Puis nous ajouterons, quoiqu'on l'ait répété mille fois déjà, que la terre française d'Afrique offre les plus précieux, les plus curieux débris de monuments, remontant à l'époque de l'occupation romaine. On ne saurait nous taxer d'exagération, si nous avançons même que, dans certaines localités des trois provinces composant l'Algérie moderne, les échantillons de ces monuments, plus ou moins bien conservés et parvenus jusqu'à nous, sont si nombreux, si variés, qu'on est souvent, en raison des recherches auxquelles on se livre et des découvertes inespérées qu'on opère, fort empêché par l'embarras du choix : débris de temples, de palais, de maisons, de bains, de forts (*castella*), de bourgs (*pagi*), d'avant-postes (*præsidia*) ; restes de routes, monumentales ruines d'aqueducs ; statues, vases, tombeaux surtout, cippes, sarcophages, urnes cinéraires et lacrymatoires, pierres tumulaires sans nombre, tout surgit de terre au premier coup de pioche, tout surabonde, tout jaillit à l'œil satisfait de l'investigateur ; tout enfin sur cette terre atteste irrécusablement la trace des pas du peuple géant qui a fait trembler et qui a dominé le monde.

Mais, des trois provinces de l'Algérie, celle de Constantine, ancien grenier de Rome, est sans contredit la région qui fournit le plus de richesses du genre de celles qui nous occupent. La ville même de Constantine ne semble édifiée que sur des ruines romaines ; les plus vulgaires travaux des constructions amènent journellement, sur le rocher qui lui sert de

base, la découverte de monuments d'un intérêt aussi puissant pour la science archéologique, que précieux pour l'étude ethnographique du pays.

C'est précisément ce qui a eu lieu vers le milieu du mois d'avril 1855, et ce qui a fait l'objet, de notre part, d'un premier compte-rendu dans le journal le *Toulonnais*, n° 3,135, du mardi 15 mai de ladite année 1855. Depuis lors, de nouveaux renseignements sont venus, par suite des travaux effectués, compléter ceux que nous avions donnés, au moment où la découverte n'était, pour ainsi dire, encore qu'à l'état de trouvaille.

La municipalité de Constantine, en faisant diriger des fouilles en dessous de l'esplanade et de la porte Valée, près du marché arabe, au pied de la tour carrée dite *Bordj-Açous*, à l'endroit où l'on supposait qu'avaient dû surgir les eaux thermales indiquées par la tradition ci-dessus, est parvenue à retrouver un caveau renfermant un tombeau romain, le tout en assez bon état de conservation.

Ce caveau, pour ainsi dire creusé dans le roc, n'est autre chose qu'une chambre sépulcrale, dont les murs, hauts de 3 mètres environ, mesurent à peu près 5 mètres de longueur sur 3 de largeur : deux de ces murs seulement, résistant à l'effort du temps, sont restés debout et se tiennent encore à angle droit. Ces murs, d'une épaisseur suffisante pour affronter les éboulements, l'infiltration des eaux, etc., sont faits de briques triangulaires, de pierres et de quelques morceaux de marbre blanc, liés ensemble par ce fameux ciment, si communément employé dans les constructions de cette époque ; béton dur, solide, indestructible, résistant au pic, et dont les Romains paraissent avoir emporté le secret.

Le caveau est couronné par une terrasse, à laquelle on arrivait au moyen d'un escalier extérieur et tournant, dont

quelques marches subsistent encore. Cette terrasse, garnie en son pourtour de rigoles pour l'écoulement des eaux pluviales, est pavée d'une mosaïque grossière, en petits dés de pierre grise.

L'intérieur de la chambre sépulcrale paraît s'être terminé et arrondi en une voûte par le sommet de laquelle, au moyen d'une tranchée, on est arrivé à la découverte du monument qu'elle renfermait. Voûte et parois des deux murs restants étaient recouvertes d'un enduit ou crépissage assez épais, de couleur brunâtre, et peint, extérieurement, à l'huile ou à l'eau. Cette peinture, disposée en bandes ou zônes de diverses couleurs, très fraîches encore par l'effet de l'humidité, s'arrondissait graduellement, sur le fond, dans le sens du cintre de la voûte, et finissait par une sorte d'enluminure semblant représenter le spectre solaire ou les sept couleurs de l'arc-en-ciel.

Nous ne croyons pas devoir nous étendre sur la description intérieure de ce caveau, attendu que, d'une part, il a déjà été donné, dans l'*Annuaire* de 1854-1855 (*voir planches 8 et 9*), un croquis des rosaces de la mosaïque extérieure, ainsi qu'une esquisse de la fresque qui décore un des murs; et que, d'autre part, nous reproduisons, à la fin du présent volume, un dessin linéaire représentant la vue du monument tout entier et à vol d'oiseau : nous y renvoyons le lecteur (*voir planche 1re*).

Cependant, nous consacrerons quelques mots aux deux fragments de mosaïques trouvés dans l'intérieur du caveau même, et qui en formaient le sol. Ces mosaïques sont d'un haut intérêt, au point de vue de l'art du dessin et même de la peinture, à cette époque reculée.

Le premier fragment représente (*voir planche III*) une sorte de tapis enrichi d'une bordure à ronds étoilés et à quatre pointes, et dont le fond est exclusivement formé de rosaces,

liées entre elles par des carrés et des espèces de losanges inverses en forme de sablier.

Ce travail est très remarquable comme exécution lapidaire, comme dessin et comme couleurs. Ce qui ne l'est pas moins, c'est la variété de dessins de chacune des onze rosaces composant le fragment : aucune d'elles ne se ressemble. La petite bordure en baguettes, qui enserre la bordure principale, est, elle aussi, d'un fini merveilleux de pointillage, d'une légèreté pleine de grâce, et accuse même une rare habileté de main-d'œuvre, une véritable perfection en matière de marqueterie.

Le second fragment est plus curieux encore que le premier (*voir planche IV*). Il s'étendait en dessous et en face même du cintre sous lequel était encastré le sarcophage de Præcilius. Cette mosaïque représentait un *sujet* entier : c'est avec regret que nous disons représentait, car ce qu'il en reste permet à peine d'apprécier l'effet de l'ensemble.

Cette mosaïque était divisée en trois parties ou rectangles. Dans chacune des bandes ou zônes latérales, d'inégale largeur et d'inégale longueur, représentant toutes deux la mer, sont figurés des génies ailés et nus, avec une flamme au-dessus du front : l'un, monté sur une embarcation, pêche à la ligne des poissons épars; l'autre semble amarrer l'embarcation à un poteau planté au bord du rivage. Ajoutons que l'encadrement supérieur d'une de ces zônes, celle de gauche, contient, comme ornement, des croix affectant la forme des croix de Malte.

Quant au sujet principal, celui qui occupait le milieu de la mosaïque, il serait difficile d'expliquer ce qu'il représentait. On ne distingue que les débris de trois personnages, savoir : à droite, le torse, le buste et le bras gauche d'une femme nue, quoique drapée par derrière ; au milieu, le torse et les avant-bras d'un homme complètement vêtu, qui, portant une longue

baguette de la main gauche, semble faire, de la main droite, une libation avec un petit vase à deux anses ; à gauche, le torse et le bras gauche nu d'une femme, sans doute, également vêtue. A la fresque à hauteur de ceinture de ces deux derniers personnages, s'allonge le dos d'une bête fauve, qui ressemble fort à un tigre.

Mais, ce qu'il y a de plus gracieux dans ce fragment de mosaïque, c'est sans contredit l'encadrement du sujet principal. Cet encadrement se compose de couples de griffons assis, enroulés de lianes et affrontés, levant chacun une patte de devant, et s'apprêtant à boire dans un vase qui les sépare. Chaque couple de griffons est séparé lui-même par un mascaron ou une tête de soleil, vue de face et couronnée de pointes ou de rayons.

Ce fragment de mosaïque ne le cède en rien, sous le rapport de l'exécution, du dessin et des couleurs, à celui que nous avons essayé de décrire en premier lieu.

Par suite, sans doute, de l'infiltration des eaux à travers les blocs de rocher ou de quelque éboulement, le sol voûté du caveau s'est effondré en son milieu. Cet effondrement a amené de nouvelles découvertes. On a pu pénétrer, par cette ouverture, dans une galerie souterraine dont les profondeurs, les richesses tumulaires sont encore à peu près inconnues. Était-ce là l'emplacement d'une nécropole ? Tout porte à croire, au moins, que c'était un lieu de sépulture choisi par des gens riches, si l'on en juge pas les échantillons de monuments qui s'y trouvent, mais dont nous n'avons pas à nous occuper ici.

Le caveau sépulcral dont il s'agit suffirait, seul, par sa structure, pour éveiller la curiosité, si le sarcophage qu'il était destiné à abriter, n'offrait lui-même un bien autre intérêt.

On a extrait ce dernier de l'excavation profonde où il était enfoui, et il a été transporté au Musée de la *Société archéologique de la commune de Constantine* (1), honneur dont il est digne sous tous les rapports, ainsi qu'on va le voir.

Pour procéder, par ordre, nous commencerons par donner la configuration rectiligne du sarcophage, qui était posé, a cru, sur le rocher nu, encastré sous le cintre et à l'angle d'un des murs, le couvercle adhérent au monolithe, par un mortier détérioré de vétusté (*voir planche II, fig. 2.*)

En voici les dimensions :

Longueur.	2, m. 07 c.	du sarcophage.
Largeur.	», 60	
Hauteur	», 55	
Longueur.	2, 07	du couvercle.
Largeur.	», 60	
Épaisseur.	», 20	

Ce long bloc rectangulaire, composé d'une seule et même pierre, dure et blanchâtre, est creusé en forme de sépulcre, pour y recevoir les corps : c'est une baignoire, une espèce de cuve ou d'auge en pierre, un monolithe sépulcral, dont la hauteur totale est de 0 m. 40 c. Le creux, taillé perpendiculairement, a 1 m. 90 c. de longueur, 0 m. 35 c. de profondeur ; sa baie, d'égale largeur dans toute son étendue, a 0 m. 40 c. d'ouverture ou d'orifice, ce qui réduit l'épaisseur moyenne du bloc, aux quatre faces, à 0 m. 10 c. environ, les angles exceptés ; le fond aurait à peu près 0 m. 20 c. d'épaisseur.

Nous ajouterons, pour ne rien omettre de ce qui a trait à la partie matérielle de ce monument, qu'il est fouillé avec soin,

(1) Depuis quelques jours seulement, le sarcophage a été replacé dans la première chambre de l'hypogée de Præcilius par les soins de M. le Maire de Constantine.

(Note de la Rédaction.)

équarri géométriquement même, et qu'il paraît avoir été travaillé, conformément aux règles de l'art, avec des instruments et outils assez semblables à ceux dont se servent encore aujourd'hui nos tailleurs de pierres.

Lorsque le sarcophage a été découvert et extrait de la cavité qui le protégeait, on a immédiatement procédé à son ouverture. On y a trouvé, parfaitement bien conservé, un squelette humain au grand complet. Ce squelette s'est réduit, au contact, non pas en poussière, mais en une pâte molle et blanchâtre, ce qu'il faut attribuer à l'action de l'humidité (la charpente osseuse du corps lui-même est, on le sait, composée de phosphate de chaux). La tête du squelette, étendue sur le dos, reposait sur un coussinet; le corps avait dû être enseveli dans une pièce d'étoffe, car, sur certaines parties des os, on a distingué la trace de la trame du linceul qui l'enveloppait; du reste, le temps a tout consumé, mais le corps n'a pas été brûlé.

Chose regrettable et digne de remarque, on n'a trouvé dans ce sépulcre aucun des objets, médailles, pièces de monnaie, bijoux, urnes, vases, statuettes, poteries, etc., dont les Romains avaient coutume d'accompagner les dépouilles de leurs morts. On a même cherché vainement l'obole, le *denier*, qu'on déposait toujours dans la bouche du défunt, et qui devait servir à celui-ci pour acquitter le péage du Styx sur la barque à Caron, nocher infernal refusant impitoyablement le passage à ceux qui ne lui apportaient point ce tribut obligatoire.

Bien qu'on en ait dit, les dimensions de ce sépulcre démontrent que la race romaine, au moins à cette époque, n'atteignait point aux proportions gigantesques qu'on lui attribue généralement : beaucoup de nos hommes du Nord seraient mal à l'aise, couchés dans ce bassin de pierre, qui n'a guère plus de cinq pieds et demi de longueur.

L'épaisseur du couvercle (0 m. 20 c.), qui ne paraît pas

avoir eu seulement pour objet de protéger le corps, a dû être calculée de manière à pouvoir graver une inscription sur une de ses faces latérales et dans le sens de la longueur : c'est, en effet, ce qui a eu lieu. Nous donnons (*voir planche II, fig. 2*) la configuration du couvercle, vu dans le sens du revers.

Avant de parler de cette inscription, nous ferons remarquer que le dessus dudit couvercle porte, à égale distance (0 m. 50 c. environ) de chacune de ses extrémités, deux scellements ronds, en fer, autour de l'un desquels s'arrondit encore une soudure en plomb. On se perd en conjectures sur la destination de ce double appareil : étaient-ce des statues qui auraient été érigées là ? Dans cette hypothèse, le peu d'élévation de la voûte, diminuée de la hauteur du tombeau, n'aurait guère permis d'y faire tenir que des statuettes. Il semble plus probable d'y trouver la place d'urnes funéraires ou de lacrymatoires, plutôt même celles-ci que celles-là ; car, comme nous l'avons dit, le corps du défunt n'ayant pas été brûlé, il devenait inutile de recueillir ses dépouilles dans une urne cinéraire. En aucun cas, ces deux scellements, qui ne traversent pas la pierre, n'auraient pu servir à attacher le couvercle au sarcophage; un simple mastic, détérioré par le temps, les unissait tout simplement.

L'inscription, resserrée dans un si mince espace, n'a que 1 m. 20 c. de longueur, sur 0 m. 18 c. en hauteur. Elle est disposée sur huit lignes, les sept premières d'égale longueur, la dernière débordant par chaque bout les précédentes.

Cette inscription que nous reproduisons *textuellement* ci-après, n'a pas été difficile à relever, car elle est bien conservée, excepté cependant à la dernière ligne, gravée à l'extrême bord de la pierre et qui a souffert ; la voici :

HICEGOQVITACEOVERSIBVSMEAVITADEMONSTROLVCEMCLARAFRVI

TVSETTEMPORASVMMAPRAECILIVSCIRTENSILAREARGENTARI

AMEXIBVI (*sic*) ARTEMFYDES (*sic*) INMEMIRAFVITSEMPERETVERITASOMNISOM

NISBVS (*sic*) COMMVNISEGOCVINONMISERTVSVBIQVERISVSLVXVRIASEMPERFRVITVSCVN (*sic*)

CARISAMICISTALEMPOSTOBITVMDOMINAEVALERIAENONINVENIPVDICAEVITAMCUMPOTVI

GRATAMHABVICVMCONIVGESANCTAMNATALESHONESTEMEOSCENTVMCELEBRAVIFELICES

ATVENITPOSTREMADIESVTSPIRITVSINANIAMEMPRA (*sic*) RELIQVAT (*sic*) TITVLOSQVOSLEGISVIVVSMEE (*sic*)

MORTIPARAVIVTVOLVITFORTVNANVNQVAMMEDESERVITIPSASEQVIMINI (*sic*) TALESHICVOSEXOPECTO (*sic*) VENITAE (*sic*)

Après bien des essais, bien des tâtonnements, après avoir recueilli les avis controversés de nos amis et connaissances et des savants du lieu, (la question, à l'heure où nous écrivons, n'est pas encore vidée — *adhuc sub judice lis est*), nous nous sommes arrêté à la version suivante :

« Hic ego qui taceo, versibus meâ vitâ, demonstro lucem, clarâ fruitus, et tempora summa. Præcilius, Cirtensi lare, argentariam exibui artem. Fides in me mira fuit semper et veritas omnis omnibus communis. Ego, cui non misertus ubiquè risus, luxuriâ semper fruitus, cum caris amicis. Talem, post obitum dominæ Valeriæ non inveni pudicæ vitam; cum potui, gratam habui, cum conjuge sanctam. Natales honestè meos centum celebravi felices. At venit postrema dies, ut spiritus inania membra relinquat. Titulos quos legis, vivus meæ morti paravi. Ut voluit fortuna, nunquàm me deseruit ipsa, sequimini, tales. Hic vos exspecto. Venite. »

Il est bien évident que toute la difficulté, et il y en a, consiste dans la manière d'accentuer les mots, de séparer les divers membres de phrases et de ponctuer les périodes : cette différence dans le procédé graphique peut donner lieu, (comme cela est d'ailleurs arrivé déjà), à des interprétations dont chacun est maître d'accepter la responsabilité. (1)

(1) Nous ne saurions mieux faire que de donner ici le texte de l'épitaphe restitué par notre savant confrère M. Léon Renier, de l'Institut, et imprimé dans son recueil intitulé : *Inscriptions romaines de l'Algérie, recueillies et publiées sous les auspices de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes*, 7ᵉ livraison, p. 249 :

Hic ego qui taceo versibus mea(m)vita(m)demonstro.
Lucem clara(m)fruitus et tempora summa,
PRÆCILIUS, Cirtensi lare, argentariam exibui artem.
Fydes in me mira fuit semper et veritas omnis.
Omnisbus (*sic*) communis ego : cui non misertus ubique ?
Risus, luxuria(m)semper fruitus cum caris amicis,
Talem post obitum dominæ Valeriæ non inveni pudicœ
Vitam ; cum potui gratam, habui cum conjuge sanctam.
Natales honestè meos centum celebravi felices.
At veni postrema dies, ut spiritus inania mempra (*sic*) reli(n)quat ;
Titulos quos legis vivus mec (*sic*) morti paravi,
Ut voluit Fortuna ; nunquam me desernit ipsa.
Sequimini tales : hic vos ex(s)pecto ; venitæ (*sic*).

(*Note de la Rédaction.*)

Quant à nous, c'est sur la version ci-dessus, et ainsi arrangée, que nous avons fait l'essai de traduction qu'on va lire. Nous disons l'essai, car nous n'avons pas la prétention de croire que nous ayons fidèlement traduit la *lettre;* mais nous espérons avoir reproduit exactement l'*esprit*, le sens général de l'inscription. Au surplus, la science archéologique étant, comme la médecine, chose toujours fort conjecturale, volontiers nous abandonnons à plus habile que nous le soin d'interpréter la pensée du défunt, qui nous a paru pouvoir être rendue, en français, à peu près en ces termes :

« Ici, moi qui suis muet, par cette inscription je raconte,
» ayant joui d'une existence à découvert, ma naissance (*ma*
» *vie*) jusqu'à mes derniers jours. (*Ayant nom*) Præcilius,
» domicilié à Cirta (*Constantine*), j'ai exercé la profession
» d'argentier (*bijoutier? orfèvre?* (1) *changeur? banquier?*). La
» confiance en moi fut toujours très-grande, et ma véracité a
» été communément toute à tous. Moi, à qui la gaîté n'a pas
» fait défaut en toute occasion, j'ai toujours joui abondamment
» de tous les plaisirs, avec d'excellents amis. Telle ne fut plus
» ma conduite après la mort de la pudique dame Valérie; quand
» je l'ai pu, j'ai mené une existence agréable et sainte avec
» une épouse. Mon anniversaire, je l'ai célébré cent fois hono-
» rablement et heureusement. Mais vint le jour suprême, celui
» où la vie (*dut*) abandonner mon corps épuisé. L'épitaphe
» que tu lis, vivant, je l'ai préparée pour (*après*) ma mort.
» Comme l'a décidé le destin, qui ne m'a lui-même jamais
» abandonné, vous me suivrez, (*mes*) semblables. Ici je vous
» attends. Venez. » (2)

(1) L'opinion de MM Léon Renier, A. Berbrugger, E. Thierry et A. Cherbonneau nous autorise à préférer le mot *orfèvre*. *(Note de la Rédaction.)*

(2) L'auteur ne verra peut-être pas d'inconvénient à ce que je place ici la traduction que je soumettais il y a quelques mois à M. Léon Renier :

« Moi, qui me tais ici, je raconte ma vie en ces vers. J'ai joui longtemps de la clarté du jour. Mon nom était Præcilius, et j'exerçais à Cirta la profession d'orfèvre. J'ai toujours été un homme vrai, d'une bonne foi exemplaire, et tout à tous. A qui n'ai-je pas été compatissant ? De tout côté on m'a souri. J'ai toujours vécu dans les plaisirs de l'abondance et de l'amitié.

Cette inscription latine, gravée en creux, quoiqu'on n'ait eu aucune peine à la déchiffrer, n'est pas d'un beau travail d'exécution, et laisse à désirer sous plus d'un rapport. Elle décèle une main peu habile, et surtout un lapicide ignorant, qui ne savait ni sa langue, ni l'orthographe de sa langue, qui ne comprenait même pas bien ce qu'il était chargé de reproduire. Les lettres, dont nous n'avons pu donner qu'imparfaitement la figure à l'aide des moyens typographiques actuellement usités, ne sont pas toujours bien formées, trahissent parfois un ciseau hésitant, à moins qu'on ne préfère mettre sur le compte des ravages du temps les imperfections de l'ouvrage. La disposition elle-même de l'inscription, sur une surface dont l'étendue laissait suffisamment de place, est sans trop de goût, et, mieux combinée, permettait de mieux faire.

Il n'est sans doute pas besoin de recourir aux preuves, pour démontrer que cette épitaphe est remplie de fautes : *exibui* pour *exhibui*, *fydes* pour *fides*, *omnisbus* pour *omnibus*, *cun* pour *cum*, *mee* pour *meæ*, *mempra* évidemment pour *membra*, *reliquat* pour *relinquat*, *sequimini* pour *sequemini*, *exopecto* pour *exspecto*, *venitæ* pour *venite*. Ces fautes, suivant nous, ne sauraient guère être attribuées qu'à l'ouvrier copiste; car, assurément, le défunt, homme lettré, ayant préparé son épitaphe de son vivant, n'aurait pas commis de semblables *lapsus calami;* le sens général, nullement altéré d'ailleurs, suffit seul pour prouver ce que nous avançons.

Mais, malgré les fautes du lapicide, quelle précieuse matière à curiosité n'offre pas cet intéressant monument épigraphique! Et d'abord, faisons remarquer qu'en raison de la rare conci-

Après la mort de ma chère et chaste Valérie, je n'ai rien trouvé qui lui fût pareil. Autant que je l'ai pu, j'ai vécu doucement et saintement avec ma femme. J'ai compté cent fois l'heureux anniversaire de ma naissance. Mais le dernier jour est arrivé. Il me faut quitter cette vaine dépouille de moi-même. L'épitaphe que tu lis, c'est moi qui l'ai faite. Vivant, je l'ai préparée pour ma mort. La fortune qui me souriait ne m'a pas abandonné un seul instant. Puisse-t-elle vous accompagner sans cesse, et puissiez-vous, je vous attends ici, y venir en même état que moi ! » (A. Cherbonneau.)

sion de langue latine, rien n'y manque : monographie complète, depuis la naissance jusqu'à la mort, terminée par une pointe de philosophie *ad usum mortalium*, qui nous remet, fort à propos, en mémoire ce quatrain gravé autrefois au-dessus de la porte du cimetière Saint-Séverin, à Paris :

Passant, penses-tu point passer par ce passage,
Où pensant, j'ai passé?
Si tu n'y penses point, passant, tu n'est pas sage;
Car, en n'y pensant point, tu t'y verras passer.

C'est donc un riche épicurien, un homme de bon ton, ayant mené joyeuse vie, qui raconte franchement son existence, l'existence d'un centenaire, chose rare partout, malgré qu'on en ait, même chez les Romains. Cet homme, qui nous dit son nom (*Prœcilius*), celui de sa femme, de sa concubine ou de sa maîtresse (*Valérie*), le lieu de son domicile (*Cirta* ou *Constantine*), sa profession (*agent de change*, *bijoutier*, *banquier*, *usurier* peut-être), après un petit mouvement d'orgueil constatant l'influence qu'il exerçait, le crédit dont il jouissait, avoue bonnement ses faiblesses, d'ailleurs rachetées ensuite par une conduite plus régulière.

Cette majeure partie de l'épitaphe, consacrée à des détails biographiques tout mondains, fait place à quelques pensées finales d'un ordre élevé,et qu'on verrait figurer sans regret sur une pierre tumulaire d'un autre âge. Quelle douce philosophie, quelle touchante leçon de morale, quel sérieux avertissement dans les derniers mots de cette épitaphe, préparée de son vivant par le défunt ! Assurément si, comme l'a prétendu Oxenstiern, la dernière des vanités de l'homme c'est l'épitaphe, on ne saurait disconvenir que celle-ci ne rachète, par une certaine bonhomie de fonds, ce qu'elle a, et seulement en quelques endroits, d'orgueilleux dans la forme.

Ce monument épigraphique, quelque curieux qu'il soit d'ailleurs, ne doit pas, à notre avis, remonter au-delà du Bas-Empire ou de la dernière période de la domination romaine en

Afrique. Cette origine lui assignerait déjà une date fort respectable, 1,400 ans environ. Il ne saurait être, suivant nous, postérieur au Ve siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire à la domination des Vandales, dont le nom, de funèbre mémoire, implique immédiatement une idée de désastre et de dévastation. Pour échapper aux bouleversements dont l'Afrique septentrionale a si souvent été le théâtre, à cette époque reculée, il a donc dû être construit vers la fin de l'occupation romaine (439 de J.-C.). D'autre part, il n'a fallu rien moins à ce tombeau que le tutélaire abri du caveau impénétrable où il était caché à tous les yeux, pour lui permettre de traverser, intact, cette énorme période de près de quatorze siècles.

La part faite à l'ouvrier il faut aussi la faire au maître. Si l'ensemble du monument atteste un travail d'ailleurs plus solide qu'élégant, plus instructif que marqué au cachet de la belle antiquité, l'auteur de l'inscription ne devait certainement pas être un Romain de vieille roche : il n'en a ni le grave caractère, ni le sévère langage. Nous croyons voir percer, sous la pourpre qui dut lui servir de linceul, la fastueuse opulence d'un marchand, affranchi parvenu, Romain de la décadence plutôt que la sobre élégance des véritables fils de l'ancien peuple-roi, dont on brûlait les corps dans un voile d'amiante, et dont on déposait pieusement les cendres au fond d'une modeste urne en terre, sous la simple voûte d'un tombeau sans autre inscription que celle-ci, par exemple : *Mater Gracchorum.*

Quoi qu'il en soit de toutes les conjectures qui précèdent, du reste purement gratuites, on aurait mauvaise grâce à nier l'intérêt réel et tout de localité qui s'attache au monument que nous avons essayé de décrire : ce monument contient des détails, consacre des souvenirs trop curieux, trop éloignés de nous, pour ne pas mériter d'être sauvé de l'oubli.

PAUL-EUGÈNE BACHE.

NOTE DE LA RÉDACTION.



La *notice* qui précède aurait dû paraître dans *l'Annuaire de 1853*, qui n'a été publié qu'en 1855, et dans lequel il est déjà parlé (page 110) de l'épitaphe de Præcilius (1) ; ou tout au moins dans l'*Annuaire de 1854-1855*, qui contient quelques dessins relatifs au tombeau du même personnage. Parmi les divers motifs qui ont déterminé la *Société archéologique de la province de Constantine* à ajourner cette publication, en voici deux principaux. D'abord, l'auteur de la *notice*, dont la *Société archéologique* n'accep'e que sous toutes réserves la responsabilité des opinions émises personnellement, a fait une longue absence; et, comme il est un des premiers de ceux qui ont écrit sur cet intéressant sujet, il a paru convenable de lui réserver la part d'initiative qu'on devait à ses efforts. D'un autre côté, le moyen dilatoire dont la *Société archéologique* a cru devoir user a porté ses fruits : en effet, depuis deux ans que la découverte du tombeau de Præcilius a eu lieu, cette découverte est devenue, de la part des savants, des archéologues, des amateurs d'antiquités, etc., l'objet de studieuses recherches, de notes instructives, d'interprétations curieuses, en un mot de travaux de tout genre, dont nous allons donner l'analyse chronologique et sommaire, ce qui formera le complément de la *notice* dont il s'agit.

La découverte a été opérée le 15 avril 1855.

Dès le 21 du même mois, l'*Africain*, estafette de Constantine, la signalait, par une *note* (n° 200), à l'attention publique.

Dans le numéro (201) suivant, du 28 avril, le même journal a reproduit l'épitaphe en question, accompagnée d'une version latine et d'une traduction en français, le tout enrichi d'annotations.

L'*Akhbar*, journal d'Alger, a reproduit, à peu près vers la même époque, l'article de l'*Africain*.

Le *Toulonnais*, journal du Var et de l'Afrique, est le premier qui, dans son feuilleton du 15 mai 1855 (n° 3135), ait publié une notice (avec dessins) à peu près complète sur le sujet qui nous occupe.

Cette *notice* a été, à son tour, reproduite textuellement et *in extenso* par le *Journal général de l'Instruction publique et des Cultes* (volume 24, n° 43, du mercredi 30 mai 1855).

(1) Voir le Mémoire intitulé *Constantine et ses antiquités*, par M. A. CHERBONNEAU.

Le *Moniteur universel* (n° 151, 31 mai 1855) a également reproduit (page 598, 3e colonne) un article de la *Colonisation,* journal de l'Algérie, dans lequel se trouve une traduction française, d'ailleurs plus élégante que fidèle, de l'épitaphe de Præcilius.

L'*Africain,* journal précité, a encore consacré, dans son n° 206, du 2 juin suivant, quelques mots aux travaux exécutés en vue de déblayer le tombeau de ce personnage.

La *Revue archéologique* contient (3e livraison, du 15 juin 1855, pages 180, 181 et 182) une *Note* (signée *Léon* RENIER) *sur un monument funéraire récemment découvert à Constantine ;* note qui, outre l'inscription, une version et une traduction, soulève une question grave, celle de savoir si Præcilius était chrétien ou non.

Mais, de toutes les investigations faites jusqu'à ce jour concernant cette épitaphe, il n'en est point encore de plus curieuses que celles qui ont donné lieu aux deux lettres publiées par le *Journal général de l'Instruction publique* (vol. 24, n° 52, 30 juin 1855), et qui sont signées, la première F. Dübner (6 juin), la seconde Henri Weil (Besançon, le 9 juin 1855).

De ces deux lettres il résulte que l'inscription de Præcilius est en vers, et en vers héroïques, de la facture des vers de *Commodien.* Voici ce qu'on lit (t. III., p. 44), au sujet de ce poète, dans l'*Histoire abrégée de la littérature romaine*, par F. Schœll (4 vol. in-8°, Paris, 1815, Gide fils.) : « Nous terminons le troisième siècle (après J. C. — *Age* » *d'airain de la Littérature romaine)* par le nom du plus ancien poète » chrétien, car les ouvrages en vers attribués à Tertullien et à S. Cyprien » sont supposés. Ce poète est COMMODIEN, originaire d'Afrique, à en juger » d'après certains solécismes qui lui sont propres. Quelques auteurs le » placent au quatrième siècle ; mais il a été probablement contemporain » de S. Cyprien (voyez *Henr. Dodwelli,* Disc. de œtate Commodiani). » Il a laissé un ouvrage en mauvais hexamètres, intitulé · *Instructiones* » *LXXX adversus paganos,* et dirigé contre les Juifs aussi bien que contre » les Gentils. »

La question soulevée dans la *note* ci-dessus mentionnée de M. Léon Renier trouverait, d'après ceci, une sorte de confirmation.

M. Léon Renier pnblie en ce moment, à Paris, un magnifique recueil ayant titre : *Inscriptions romaines de l'Algérie*, etc. L'inscription de Præcilius figure, sous le n° d'ordre 2,074, p. 249, dans le tome Ier de cet intéressant ouvrage, petit in-folio à trois colonnes, sorti des presses de l'Imprimerie impériale. Non seulement le savant épigraphiste partage l'opinion des signataires des deux lettres précitées ; mais encore il trouve dans la disposition même des vers l'*acrostiche* L. P. FORTUNATUS, qui s'applique si bien d'ailleurs au riche et heureux personnage dont l'épitaphe est le sujet.

Il est une autre remarque qu'on aurait pu faire, c'est qu'elle se compose de *treize* lignes, nombre fatidique chez les anciens comme chez les modernes.

Dans l'*Annuaire de 1854-1855* (page 173) M. A. Cherbonneau a reproduit plusieurs inscriptions nouvelles extraites des décombres entassés autour de l'hypogée, et notamment une série de mots charbonnés, partie en lettres grecques, partie en caractères romains, sur le mur blanc d'une chambre où l'on ne peut pénétrer que par un souterrain en contre-bas de la salle principale.

Il existe encore, au-dessous de la belle mosaïque, une chambre mortuaire très-spacieuse et mieux conservée que le reste, dans laquelle on voit sept sarcophages de la même dimension que celui de Præcilius. Le sol de cet emplacement est recouvert d'une mosaïque *en point de Hongrie*, noir et blanc, qui semble sortir des mains de l'ouvrier. On présume que ces tombeaux appartenaient à la même famille. Ils ne portent aucune inscription.

Telles sont les observations complémentaires dont nous avons cru devoir faire suivre la *notice* de notre confrère. Nous espérons qu'à l'aide des dessins parfaitement exacts qui l'accompagnent et qui sont dus au crayon de M Gouvet, architecte de la ville de Constantine, cette *notice* suffira pour faire connaître un des plus curieux monuments qu'on ait retrouvés en Algérie.

Quant aux autres découvertes auxquelles celle du tombeau de Præcilius a donné lieu, et qui sont indiquées dans la figure I[re] de la planche 2 de la présente livraison, elles feront l'objet d'un nouvel article dans une des prochaines publications de la *Société archéologique de Constantine.*



LETTRE A M. C...

sur quelques Inscriptions de l'Auress. (1)

Batna, 25 avril 1857.

MONSIEUR,

Je vous adresse les seules inscriptions que j'aye eu le temps de recueillir en parcourant très rapidement les vallées de l'Oued-El-Abiodh et de Bou-Zina, au commencement de ce mois.

Le n° 1, dont le dessin est reproduit à la dernière planche du présent *Annuaire*, a été trouvé de la manière suivante :

Le général Desvaux cheminait en tête de notre petite caravane, lorsque, après avoir traversé le col de Tizi-Rioul, qui donne accès, du plateau d'Arradem, vers le haut de la vallée de l'Oued-El-Abiodh, il remarqua à quelques mètres du sentier divers blocs erratiques détachés d'une roche voisine. L'un de ces blocs, au pied duquel des fouilles récentes avaient été faites, fixa son attention ; il s'en approcha et y découvrit l'inscription ci-jointe que j'ai transcrite et que je vous adresse.

Nous supposons, le Général et moi, que les caractères appartiennent à une des langues primitives du pays, peut-

(1) L'Auress est un massif de montagnes situé dans la subdivision de Batna, qui s'étend jusqu'à la régence de Tunis. Il renferme un immense plateau dont Procope a fait la description en ces termes : « Pour qui veut gravir cette chaîne, dit-il, la route est difficile, le pays affreux et sauvage ; mais lorsqu'on est monté sur le plateau, on découvre de vastes plaines, de nombreuses sources qui donnent naissance à des rivières, et une telle quantité de vergers, que cette nature semble un prodige. Le blé et les fruits qui y croissent atteignent une grosseur double de celle qu'ils ont dans tout le reste de la Lybie. Les habitants protégés par leurs défenses naturelles, n'avaient pas cru nécessaire de fortifier leurs villes. »

être au Phénicien ; ce qui se rapporterait aux récits de Procope qui affirme que de son temps les habitants de l'Auress parlaient encore la langue phénicienne (*Guerre contre les Vandales, Chap. X, § II. Origine des Maures.)* Quoiqu'il en soit, ils paraissent se rapprocher du Targui, et je ne serais pas éloigné de croire que si de plus aptes que moi parviennent à déchiffrer cette inscription, ils y découvriront du Berber.

Le Kaïd Si Bou Dhiaf qui marchait avec nous, nous donna sur cette pierre, que les gens du pays désignent sous le nom de Er-Reggâda (la dormante الرّقادة), la légende suivante accréditée depuis des siècles dans l'esprit des montagnards.

A l'époque de l'invasion arabe, un grand et puissant seigneur *Roumi*, qui habitait la contrée, ayant été obligée de fuir sans avoir le temps ni les moyens d'emporter ses trésors, les a enfouis et recouverts de cette pierre, sur laquelle, par mesure de précaution, il a écrit de sa main, dans un idiôme dont on ne connaît pas les caractères, la valeur des biens qu'il abandonnait et l'étendue de la peine que Dieu réservait à quiconque tenterait de découvrir et de soustraire son trésor. Les montagnards de l'Auress, qui sont crédules et superstitieux, ont respecté, pendant des siècles, la tradition de leurs ancêtres, sans qu'il vînt à leur esprit le moindre soupçon d'incertitude ; mais, il y a bientôt un an, deux jeunes *tolba*, qui avaient étudié dans une ville, au milieu d'une civilisation nouvelle, bravèrent tout scrupule et pratiquèrent des fouilles sous le bloc mystérieux. Inutile d'ajouter que ces jeunes sceptiques n'ont rien trouvé.

Le n° 2 que nous avons cherché à représenter exactement, est gravé sur une pierre finement taillée, servant de base à l'angle du premier gourbi du hameau de Tir'animin, en entrant par le haut de la vallée et sur la rive droite de l'Oued

El Abiodh. C'est une marque faite par le tailleur de pierre, et non une lettre, comme on pourrait le supposer.

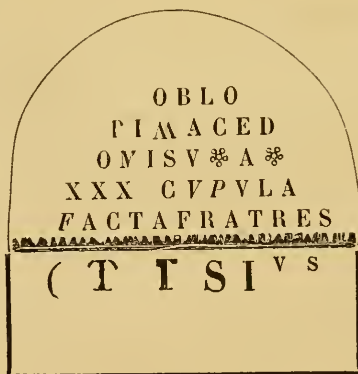


Le n° 3 gît sur le sol, à l'est de la mosquée de Sidi Bel Abbès, à Mêna, dans la vallée de l'Oued Abdi.

B O V N I V S
V I A V I X †
A L IIII M III D X
B O V N I V S E X
F X S V S P · P F

Hauteur 0, 50; largeur 0, 38. Pierre ornée d'un double encadrement, mais brisée à gauche et vers la partie supérieure.

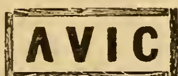
Le n° 4 se trouve au sommet d'un plateau couvert de ruines et dominant le hameau de Bou-Zina, à l'ouest.



La forme du cippe est représentée avec exactitude. Hauteur, 0, 48 ; largeur, 0, 48 ; les plus grandes lettres ont 0, 04 de hauteur. A la fin de la troisième ligne il y a deux feuilles après le V et l'A ; je les ai remplacées par des *fleurons*.

C'est, je crois, la première inscription trouvée dans la vallée de Bou-Zina.

N° 5. Fragments d'un cercueil, en terre cuite, trouvés à Enchir Bou Alem, chez les Oulad Daoud (à 2 kilomètres au-dessus de la Reggâda). J'ai vu sur ce point un certain nombre de morceaux de terre cuite portant la même marque, qui est évidemment celle du fabricant.



Dans notre course rapide, je n'ai pas eu le loisir de transcrire les trois grandes inscriptions que j'ai remarquées, et je me suis trouvé forcé d'abandonner mes découvertes qui pourraient bien n'être pas dépourvues d'intérêt, au double point de vue de l'histoire et de la géographie.

Agréez, Monsieur, etc.

PAYEN,

CHEF DU BUREAU ARABE DE BATNA.

DOCUMENTS HISTORIQUES

SUR

L'ANCIENNE ÉGLISE DE CONSTANTINE.



I. Époque à laquelle Cirta reçut le nom de *Constantine* [l'an 313.]

Cette année, les deux Européens, F. C. Valère Constantin et C. Valère Licinius furent nommés consuls pour la troisième fois. Leur consulat coïncide avec la 1[re] indiction, commencée au mois de septembre l'année précédente, et qui devait servir pour marquer, dans la suite, certaines périodes d'années.

Bientôt des courriers arrivèrent en Afrique portant la nouvelle de la victoire de Constantin. Cette nouvelle y fut reçue avec une joie incroyable, qu'augmenta encore le spectacle de la tête du tyran qui y fut envoyée ; de sorte que celui-là même qui, pendant sa vie, avait été le fléau de l'Afrique, y devint le sujet d'une vive allégresse.

A tant de bonheur vinrent encore s'ajouter les bienfaits du prince, nouveaux témoignages de son affection pour les Africains. Aussi les villes d'Afrique lui élevèrent-elles des arcs de triomphe et des statues ; le sacerdoce, suivant un usage antique, fut déféré à sa famille, et la ville de Cirta, dont il avait

relevé les remparts, prit le nom de *Constantine*. Ces honneurs lui furent rendus par les païens, du nombre desquels étaient encore, à cette époque, les magistrats et les décurions qui, dans chaque ville, donnaient seuls leurs suffrages et décernaient à leur gré un honneur. Tant il est vrai que l'ambition de la distinction et les richesses ont toujours été des entraves qui empêchent les hommes d'embrasser librement et irrévocablement la sainteté de la vie chrétienne.

II. Documents sur l'hérésie de Silvain, évêque de Cirta [l'an 320].

Le consulaire de la Numidie était alors Zénophile, personnage considérable. A son tribunal fut portée, cette année, une affaire grave, dans laquelle se révélèrent les fautes sans nombre des Donatistes, et où leurs crimes multipliés furent mis au grand jour. Les actes publics en ont été conservés. Augustin en parle en ces termes :

« Il nous reste, dit-il, du consulaire Zénophile, des monuments écrits qui nous apprennent qu'un certain Nundinarius, diacre dégradé par Silvain, évêque de Cirta, indigné de n'avoir pu, avec les recommandations d'autres évêques, recouvrer les bonnes grâces du sien, dévoila et proclama publiquement, devant le tribunal, bien des faits ignorés jusque-là; entr'autres ce que nous avons déjà rapporté, que les évêques séduits par l'argent de Lucille, élevèrent à Carthage, au sein même de la métropole de l'Afrique, autel contre autel. »

Pareillement fut aussi révélé ce que nous avons dit plus haut être arrivé à Cirta, sous l'épiscopat de Paullus, lorsque Silvain, qui lui succéda, n'était encore que diacre. Toutes ces manœuvres, continue Augustin, furent mises au grand jour par des témoignages fidèles et par une multitude de lettres. Après ces éclaircissements, Zénophile dit : Les actes et les lettres dont nous venons de faire lecture prouvent que Silvain est traditeur.

Il fut aussi constaté par de nombreux témoignages, que Silvain, avec d'autres, avait dérobé dans un temple de Sérapis, des objets appartenant au fisc, et qu'il avait admis Victor à la prêtrise ponr de l'argent qu'il en avait reçu. Pour tant de chutes enfin, il fut prononcé contre Silvain une sentence qui lui interdisait l'usage de l'eau et du feu, et Vrsacius, chef militaire, reçut l'ordre de le conduire en exil.

Dès lors, les Donatistes, vexés d'un jugement d'où il résultait que, au lieu des catholiques, c'était eux-mêmes qui étaient traditeurs des livres divins et des choses sacrées, pour se soustraire à la flétrissure de leur propre turpitude, commencèrent à murmurer et à se plaindre partout que Silvain avait été exilé pour n'avoir pas voulu communiquer avec ses persécuteurs Zénophile et Vrsacius. Augustin éleva la voix contre ces mensonges.

Tant s'en faut qu'il en soit ainsi, dit-il. Au contraire, après avoir été traditeur, Silvain a voulu devenir et demeurer hérétique, afin de jouir dans le parti donatiste d'un honneur qu'il n'eût jamais pu obtenir dans l'Église catholique, après avoir été nommé traditeur dans un jugement public au moyen de témoignages aussi manifestes.

Ces choses se passèrent aux ides de septembre à Cirta, qui s'appelait déjà Constantine, et furent relatés dans des monuments authentiques. Optat en joignit à ses ouvrages un exemplaire, qni ne nous est parvenu toutefois que tronqué; il y manque la dernière partie.

III. Notice sur l'ancienne basilique de la Casba de Constantine [l'an 330.]

L'empereur Constantin envoya aux évêques de Numidie, des lettres datées de Sardique (1), le jour des nones de février, par lesquelles il ordonnait qu'une autre basilique fût construite à ses frais pour les catholiques, en dédommage-

(1) *Serdica*, d'autres écrivent *Sardica;* Serdique, ville de la Dacie ou de la Mésie.

ment de celle dont les donatistes s'étaient emparés à Constantine.

Tout ce qui appartenait à l'Église catholique était tombé au pouvoir des Donatistes. Afin que les catholiques ne fussent pas privés d'un temple où ils pussent se réunir seuls, le très-pieux empereur s'était chargé du soin de leur faire construire une basilique pour leurs saintes assemblées. Mais à peine cet édifice avait-il été achevé, que les donatistes s'en étaient encore emparés, et, malgré les avertissements de l'Empereur et des magistrats, ils ne s'étaient pas encore déterminés à le rendre aux catholiques.

Alors Zézius, évêque de Constantine, et avec lui les prélats des villes voisines, Gallicus, Victorin, Spérantius, Janvier, Félix Crescentius, Pantius, Victor, Babutius, Donat, qui déploraient le sort de Constantine, et qui cependant n'étaient pas d'avis qu'on usât de rigueur envers les donatistes, formèrent le projet d'écrire à Constantin, pour le prier de ne pas punir les donatistes, mais d'accorder aux catholiques de Cirta un domaine public, où ils se construiraient eux-mêmes un temple, au moyen de cotisations recueillies parmi eux.

L'empereur touché d'une conduite si pleine de mansuétude et de modération, approuva la résolution des évêques. Seulement il voulut épargner les dépenses aux catholiques, et ordonna que la basilique fût entièrement construite à ses frais. En effet, il écrivit à ces mêmes évêques, et après avoir formulé son mécontentement au sujet de la perfidie et des excès des donatistes, il leur exposa son dessein en ces termes :

« En lisant la lettre que vos Eminences m'ont adressée, nous avons appris que les hérétiques ou schismatiques ont osé, par un trait de leur indélicatesse accoutumée, envahir la basilique que nous avions fait construire à Constantine pour l'église catholique; et que, malgré nos avertissements réitérés, et ceux que nos juges leur ont adressés de notre part, ils n'ont pas voulu rendre cet immeuble à leurs véritables propriétai-

res ; que vous, au contraire, imitant la patience du Dieu souverain, vous avez, avec un cœur calme, abandonné à leur perversité ce qui vous appartenait, et avez préféré demander pour vous, en échange, un autre emplacement domanial. Nous avons accueilli votre demande avec bienveillance, et aussitôt nous avons mandé, par lettres patentes, à l'administration de transférer au domaine de l'Église, avec tous ses droits, une maison faisant partie des biens de l'État, que nous avons donnée spontanément, et qui par nos ordres vous sera livrée sans retard.

Nous avons prescrit d'élever, en son lieu et place, une basilique aux frais du trésor. » (1)

Ainsi l'empereur donna une ample satisfaction aux catholiques sans exciter le tumulte et la violence des donatistes. Il voulut montrer apparemment qu'il pratiquait le dogme divin qui nous avertit de donner notre manteau à qui voudrait nous enlever notre tunique. Cette doctrine est reproduite chez les africains, suivant le témoignage de Saint-Augustin, par le proverbe punique : « Si la peste frappe à la porte et demande un écu, donnez lui en deux pour qu'elle s'en aille. »

*Extrait de l'*AFRICA CHRISTIANA *de Morcelli (tom. II, p. 207, 224, 234) traduit en français par un membre de la Société.*

(1) En 1839, Monseigneur Dupuch, évêque d'Alger, reconnut la basilique dont parle Morcelli. Ce monument était presque enterré sous des constructions arabes jetées pêle-mêle Les pierres qui la composaient, étaient assez mal liées et paraissaient avoir appartenu à des édifices plus anciens. On voyait une croix sculptée au-dessus de la porte latérale du côté gauche. Cette église étai établie dans le sens du bâtiment actuel où sont les bains et le logement du comptable de l'hôpital. L'entrée regardait le nord, et le chœur en hémicycle était tourné du côté de la ville. Nous en avons vu le plan et le dessin tracés par M le curé Landman.

(Note de la Rédaction).



LETTRE

A un Membre de la Société.

Monsieur,

...... J'ai reçu votre lettre au commencement d'une tournée, qui a duré près d'un mois.

Vous me demandiez le dessin d'un bas-relief intéressant qui orne le côté antérieur d'un beau sarcophage en marbre, récemment découvert. A ma rentrée à Philippeville, j'ai cherché quelqu'un qui pût me le dessiner d'une manière convenable; je n'ai rien trouvé de satisfaisant. Alors, je me suis adressé à un photographe qui m'a promis et m'a manqué de parole. Enfin, voyant que miséricorde et les délais de politesse se perdaient, je me suis résolu à vous écrire aujourd'hui, pour vous raconter ma déception momentanée; je dis momentanée, car j'espère bien, avant longtemps, vous envoyer l'épreuve photographique de ce bas-relief qui est vraîment très-remarquable. (1)

A Philippeville, au même emplacement où ce beau sarcophage a été trouvé, on en a découvert plusieurs autres également en marbre blanc. Je les ai fait conserver, et je fais soigner d'une façon particulière deux de ces tombeaux, dont les dessins et ornements présentent un certain intérêt.

Dans chacun de ces sarcophages se trouvaient plusieurs squelettes ayant appartenu, les uns, à des personnes d'un certain âge, les autres à des enfants. J'avais bien recommandé qu'on respectât ces ossements; malheureusement, les soldats

(1) Depuis que cette lettre a été écrite, M. le Directeur de l'artillerie à Constantine a fait hommage à la société d'un dessin de ce bas-relief, qui figure parmi les planches du présent volume, et dans lequel on voit l'image de l'activité et du repos sous la figure d'un chasseur et d'un chevrier. *(Note de la Rédaction.)*

ne se piquent pas d'être membres d'une société archéologique, et vous connaissez leur génie destructeur.

Mais, voici peut-être quelque chose de plus curieux. Les forêts de l'Afrique septentrionale, comme celles de la Gaule, auraient-elles couvert de leurs ombres les mystères druidiques ? Le fait suivant semblerait répondre affirmativement.

Dans la tribu des Beni-Mehenna, بني مهنّى à mille mètres au nord de la maison de Tamalous تمالوس et près des ruines d'un ancien fort romain, court une crête qui vient mourir du côté de l'ouest, à l'Oued Guelbi, واد ڨبلي, et qui se rattache vers l'est, à la grande ligne de séparation des eaux, entre les bassins côtiers et l'Oued-Guelbi. Sur cette crête qui se dirige de l'est à l'ouest, est posé de distance en distance et sur d'autres blocs lui servant de support, un énorme monolithe; sa surface extérieure est plane et uniformément tournée vers le sud. La fraction qui habite le pays, les Taabna, ثعابنى (ce nom réveille le souvenir d'une ville romaine que l'on place à une soixantaine de kilomètres au sud du point qui nous occupe), les Taabna, dis-je, questionnés sur l'origine de ces pierres, m'ont répondu : « Ce sont » les anciens qui les ont placées là, mais nous ne savons pas » pour quel usage; ce ne sont pas les seules qui existent chez » nous; nous t'en montrerons d'autres encore. » Malheureusement je n'avais ni le temps, ni les moyens de faire fructueusement cette exploration scientifique...

Je vous prie d'agreér, etc.

F. LAPASSET,
Lieutenant-Colonel d'État-Major.

Philippeville, le 21 juin 1857.

Lettre au Secrétaire de la Société

Sur l'Inscription du Col de Fdoulès.

Monsieur,

De notre expédition de deux mois et demi je ne vous rapporte qu'une copie en troisième exemplaire d'une inscription déjà connue, celle qui se trouve sur un rocher fruste au col de Fdoulès. Ce col, n'a jamais, je crois, servi de passage à une grande voie de communication. Cependant, le pâté montagneux où il existe est un nœud orographique, et déverse des eaux dans les vallées fertiles de l'Oued-Enja, واد انجة et de l'Oued-Missa, واد ميصة, qui ont été colonisées par les Romains. A quatre kilomètres avant d'arriver au défilé, on rencontre les ruines d'un poste assez important, qui est dominé par un piton élevé et peu accessible. De la route on y voit debout, comme les colonnes d'un temple, un grand nombre de pierres droites, qui ne sont sans doute que les restes d'un *Castrum* important. Les gens du pays disent qu'il y a là des citernes et même une source, ce qui me parait assez invraisemblable. Je désirerais vivement vous donner le nom de ce point, mais il ne m'a pas été possible de le savoir. Dès que j'aurai pu me le procurer je vous l'enverrai.

Dans la copie de l'inscription qui vous est parvenue, bien des détails manquent encore : mais j'espère que mes prédécesseurs ont été plus favorisés que moi sous le rapport du temps, et qu'ils auront pu pendre les dimensions de la pierre, des lettres, des différentes lignes, etc. Néanmoins vous pourrez voir que les caractères de la première ligne sont plus gros

que ceux de la 2e et 3e lignes, (voir l'avant-dernière planche) et que l'écriture va en s'amoindrissant jusqu'à la fin. En ce qui concerne la forme, la position et les proportions en général, j'ai tâché d'être le plus exact possible.

Quant à la grande question de l'occupation romaine ; il m'est impossible de vous rien donner de précis. Voici seulement quelques observations générales. La *petite* Kabylie a été presque complètement occcupée, militairement du moins. Nous l'avons parcourue l'année dernière et cette année dans plusieurs directions, et de tous côtés nous avons trouvé dans les cols ou *lieux de passage*, défendus ou protégés, des postes dont les débris sont très-apparents. Ainsi, partout s'exerçait la surveillance du dominateur, si ce n'est son occupation territoriale et coloniale. Là aussi, peut-être, certaines parties trop sauvages et trop difficiles, telles que les Ighser n'étaient-elles pas occupées militairement, mais entourées seulement d'une ceinture de postes placés aux différents débouchés. Ce système appliqué en petit de ce côté de l'Oued-Sahel, semble avoir été pratiqué sur une plus vaste échelle à l'égard de la *grande* Kabylie. Le pâté montagneux et rocheux du Jurjura n'a pas été *occupé* : mais tous les débouchés en étaient gardés dans les deux grandes vallées qui l'enceignent au nord, à l'est et au sud. Pour ne parler que de ce que nous avons pu voir de notre côté, trois grands débouchés sont gardés par des ruines de postes plus ou moins importants. A Ksar Kbour, قصر قبور, sont des ruines considérables. A Ighcer Amokrân se voient encore les vestiges d'un poste. Ce ravin descend du col d'*Akfadou*, اكفدو qui mène par les Idjers dans le Sebaou. Il y a aussi un autre chemin qui devait aboutir d'Akfadou à Tiklat (l'ancienne Tubusuptus) dont notre confrère M. Meurs à dessiné les citernes dans l'*Annuaire* de 1854-1855.

La tour qui surmonte le mamelon d'Akbou (1), indique probablement la présence d'un établissement qui n'est pas encore bien déterminé et qui aurait gardé le défilé de Chellata, شلاطة. En remontant la vallée, la colonne expéditionnaire a signalé d'autres ruines de postes.

Il en est de même dans les vallées du Sebaou ; sur les premières pentes qui descendent du Jurjura, on aperçoit aussi des postes. Le pays soumis à une espèce de blocus, était forcé, suivant moi, de reconnaître la loi du vainqueur, ne fût-ce que pour avoir *le droit de manger;* et la réputation d'indépendance de ces fiers montagnards me semble avoir été établie plutôt par notre amour-propre national que par les récits anciens. Du reste leurs prétentions sont grandes en tout genre. La tribu des *Fraoucen*, qui s'est ralliée à nous, n'a-t-elle pas la prétention d'être *française*, et comme preuve ne produit-elle pas un étendard blanc fleurdelysé d'or ! Ils ont été pour nous de bons auxiliaires et se sont montrés terribles contre leurs frères de la montagne dont ils connaissent mieux que nous les mœurs et le pays.

Veuillez agréer, etc.

LE CAPITAINE D'YANVILLE.

(1) Au pied du mamelon d'Akbou, du côté du nord, se trouve un monument romain qui ressemble à un mausolée. C'est une tour carrée construite en pierres de taille de grès, qui paraît avoir près de 4 mètres de longueur sur 6 à 7 de hauteur. La partie supérieure est arrondie comme un extrados de voûte. Sur la face nord-est de cette tour ou chapelle funéraire, se trouve une porte et les encastrements d'une pierre d'une autre nature, portant probablement une inscription.

Quelques jours avant la colonne d'Akbou, pendant que les troupes travaillaient à l'ouverture de la nouvelle route de Sétif à Bougie, à Merdj-ez-zil (en arabe *pré à l'huile*), nous avions trouvé à 200 mètres à l'ouest du petit col par lequel passe le sentier arabe, une pierre tombale décorée d'un bas-relief représentant un personnage en tunique, dans une petite niche. Au dessous de la figure qui est d'un travail fort médiocre, j'ai pu copier une épitaphe, quoique un peu endommagée en deux endroits (2me et 4me ligne) ; en voici la lecture :

D. M. S.
C.VARITIDI
VS DONATVS.
VIX.AN.XLV.

« *Dis manibus sacrum. Caius Varitidius* (peut-être *Varisidius* qui se trouve dans Cicéron?) *Donatus vixit annis quinque et quadraginta.* »

(Note communiquée par M. le Colonel Breton).

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

SUR

LE MADRAZEN.

La route de Constantine à Batna, après avoir dépassé le caravansérail d'*Aïn-Yagout*, descend bientôt dans une vaste plaine qu'elle traverse, du nord-est au sud-ouest, dans sa plus petite largeur, en se dirigeant vers la *Fontaine chaude* (oûm ed-Djerah des arabes), et le Djebel *Touda* que couronne comme un marabout un petit poste télégraphique. Lorsqu'on approche du pied du Touda, on aperçoit à deux lieues sur la gauche, dans le col le plus apparent des hautes collines qui bordent la plaine à l'est, une construction considérable qui, vue à cette distance, présente la forme d'une pyramide très-écrasée dont on distingue vaguement les degrés, et que l'œil prendrait aisément pour une grosse roche faisant saillie au milieu du col : c'est le *Madrazen*.

La signification de ce nom, et sa véritable orthographe même nous sont inconnus. On l'appelle *Madrazen*, *Madrazem*, *Medracen*, etc. La plaine qui s'étend à ses pieds s'appelle *El mader*, et suivant quelques-uns *Madrazem* serait dérivé de *mader* et de *hazem*, ceinture, parce que les collines sur lesquelles il est bâti enceignent la plaine comme une ceinture; suivant d'autres, c'est *Madrazen* qu'il faut dire, par corruption de *maghazen*, dont nous avons fait autrefois *magasin*, et ce nom indiquerait la croyance où sont les gens du pays que des trésors sont cachés sous les pierres de ce monument. Enfin, pour se tirer d'embarras, la plupart, parmi nous, l'ap-

pellent tout simplement le *tombeau de Syphax*, et ceux-ci, dont on se raille, ne sont peut-être pas les plus éloignés de la vérité.

Quoi qu'il en soit, le *Madrazen*, par la grandeur de ses proportions, le caractère de son architecture et le mystère de son origine et de sa destination, mérite à un haut degré l'attention des archéologues. Il a été souvent visité ; nous en avons des vues et des descriptions nombreuses, mais tout n'a pas encore été dit sur lui, et je vais essayer d'ajouter quelque chose à ce qu'on en sait déjà.

Sa forme générale est celle d'une lorgnette de théâtre à demi développée, c'est-à-dire d'un gros cylindre très-court servant de base à un tronc de cône obtus, ou plutôt à une série de 24 cylindres qui décroissent successivement et donnent ainsi sur le cylindre de base, une suite de 24 gradins circulaires de 0 m. 58 c. de hauteur et 0 m. 97 c. de largeur, à peu près. La plate-forme supérieure a 11 m. 70 c. de diamètre, et le gradin inférieur a 176 m. de pourtour. Il est évidé inférieurement en quart de cercle et forme ainsi une corniche très-simple que supportent 60 colonnes engagées, espacées de 2 m. 85 c. d'axe en axe et ayant 2 m. 22 c. de hauteur de fût. Ces colonnes reposent sur un double soubassement peu apparent aujourd'hui que les terres se sont amoncelées à son pied. On devait mesurer autrefois 5 mètres de la corniche, et 18 m. 35 c. de la plate-forme au niveau du sol qui s'est relevé de 1 mètre à peu près.

A l'est du monument, et précisément sur son diamètre ouest-est prolongé, on reconnaît les traces à demi effacées d'une sorte d'avant-corps rectangulaire de 24 m. de largeur et de 14 à 15 m. de saillie, dont la construction, bien que se rattachant certainement à celle du monument principal, s'en distinguait par le style, la solidité et le volume des matériaux. Le peu qui en reste, et son effacement même, indiquent des murs peu épais et des pierres de petit échantillon qui, sans doute, auront été peu à peu enlevées par les arabes, ou plu-

tôt les *Chaouïas* du voisinage pour en bâtir leurs chaumières. J'imagine que cet avant-corps, qui semble ajouté après coup, et dont les deux murs latéraux se juxta-posaient aux parois du monument sans s'y engager, j'imagine dis-je qu'il contenait, outre l'habitation des gardiens, divers accessoires inconnus, et l'escalier par lequel on montait sur les gradins et sur la plate-forme,

Le temps, aidé peut-être des efforts des hommes, a ouvert dans cette puissante masse quelques brèches qui permettent d'en mieux étudier la structure. Toutes les parties formant parement sont d'un grés à grain fin d'une dureté moyenne, d'une couleur grisâtre, posé par hautes assises, et dont chaque pierre mesure de 7 à 8 dixièmes de mètre cube et pèse, par conséquent, 1500 kilogrammes. Le demi fût saillant des colonnes engagées est, dans chaque assise, d'une seule pièce avec la pierre dans laquelle il paraît s'engager.

En arrière de cette solide paroi règne un revêtement intérieur formé de plaquettes d'un calcaire cristallisé très-dur et souvent rosé. Elles sont de dimensions si égales, et posées avec tant de régularité, qu'il faut y regarder de près pour ne les pas prendre pour des briques. Ces plaquettes sont posées sans mortier, et l'épaisseur du mur qu'elles forment n'a pas pu être mesurée, les écroulements n'en ayant attaqué que la surface.

Les gradins portent la trace du scellement d'agrafes qui ont réuni, de voisine à voisine, les pierres d'une même marche, et ces traces sont surtout visibles sur la plate-forme. Celle-ci s'est fortement affaissée en son centre et il s'y est formé un entonnoir de 0 m. 75 c. de profondeur.

Avec quelque attention qu'on examine le pourtour du *Madrazen*, dans les parties écroulées comme dans les parties saines, on n'y voit aucune trace de porte et de galerie ayant pu donner accès dans son intérieur; mais si, en s'aidant des pieds et des mains, on parvient à s'élever parmi les décombres jus-

que sur la corniche, et si, se plaçant sur l'axe de l'avant-corps, on gravit les degrés comme pour monter à la plate-forme, on remarque dans le quatrième gradin, précisément sur la direction de l'axe en question, ou du diamètre est-ouest, une étroite ouverture, au fond de laquelle l'œil aperçoit un escalier intérieur. Cette partie mérite une description spéciale et minutieuse, car la forme et la disposition de cette ouverture et de l'escalier nous fourniront, je crois, plus de lumières que tout le reste sur la destination du *Madrazen*.

Supposons le monument dans son état primitif : tous les gradins en étaient complets et ne laissaient voir aucune ouverture donnant accès dans l'intérieur; mais en remontant les degrés dans la direction de l'axe de l'avant-corps, on aurait pu remarquer une particularité, si légère qu'elle ne devait guère attirer l'attention. Toutes les pierres des gradins ont la hauteur du gradin même, une largeur un peu plus grande que sa hauteur, afin de s'engager sous la marche immédiatement supérieure, comme cela se pratique toujours dans les escaliers et une longueur un peu variable, mais rarement moindre que 1 m. 40 c. ou 1 m. 50 c.; or, la pierre *g*, sur laquelle on posait le pied en atteignant la quatrième marche, n'a, par exception que 70 centimètres de largeur. Celle *abcd*, qui la surmonte immédiatement dans la cinquième marche, avait une longueur de 1 m. 60 c., et, en y regardant de fort près, un œil très-attentif aurait peut-être pu remarquer qu'elle ne s'engageait pas dans toute sa longueur, mais seulement par ses extrémités *a* et *b*, comme par deux tenons, sous la sixième marche. Cette pierre ne devait pas être maçonnée, et à l'aide de leviers, on pouvait la faire glisser sur la quatrième marche entre ses deux voisines de droite et de gauche, puis l'écarter de côté. Alors, sous la place qu'elle avait occupée, on voyait d'abord sur le devant une cavité *e* de la profondeur de la quatrième marche, d'une largeur de 0 m. 40 c. à peu près, d'avant en arrière, et de 0 m. 70, de droite à gauche : cette cavité correspondait

exactement à la pierre *g*, dont j'ai déjà parlé. Entre elle et la face verticale de la sixième marche, se dressait une énorme dalle *f*, de 0m. 48 c. d'épaisseur, et de 1m. 20 c. de longueur, surmontant de près de 0 m. 40 c. le niveau de la quatrième marche, et, ainsi qu'on l'a pu constater plus tard, descendant jusqu'à celui de la deuxième, ce qui lui donnait une hauteur de 1 m. 56 c. et un poids de 1500 kilogrammes. Elle était glissée, comme un tiroir vertical, dans une rainure en pierre de taille, et l'on devait la soulever au moyen d'une machine. Cette manœuvre démasquait la partie supérieure d'une porte ouverte en contrebas de la face verticale de la sixième marche, de 0 m. 70 c. de largeur, comme la pierre *g* et la cavité *f*, et dont le linteau affleurait la face supérieure de la quatrième marche, de telle sorte qu'en faisant glisser la pierre *g* entre ses voisines et l'écartant de côté, on ouvrait une sorte de coulisse horizontale *geh*, de 0 m. 70 c. de largeur et 0 m. 58 c. de hauteur, par laquelle on aurait pu introduire, par exemple, une bière dans la cage de l'escalier auquel la porte donnait accès.

Aujourd'hui, la pierre *abcd* a disparu, la pierre *g* est en place, ainsi que la dalle *f*; mais celle-ci a été fortement écornée à son angle supérieur droit, et par l'ouverture que fournit cette écornure, un homme peut se glisser dans la cage de l'escalier. Cet escalier a 1 m. 20 c. de largeur. Les parois latérales sont en pierres de taille de même nature et de mêmes dimensions que celle des gradins, et il est recouvert horizontalement en pierres semblables. Les marches ont 0 m. 20 c. de hauteur et 0 m. 30 c. de largeur, et, après en avoir descendu six, on se trouve arrêté brusquement par un double obstacle : un mur barre complètement le passage et le ciel de la galerie s'est écroulé en entraînant avec lui la partie supérieure de ce mur. D'énormes blocs sont suspendus sur la tête de l'explorateur, et il n'y a possibilité d'aller plus avant, qu'en procédant comme dans l'exploitation des carrières

dont le toit menace ruine. Mais, avant de rétrograder, nous avons encore à faire sur place quelques observations intéressantes.

Le mur transversal qui coupe ou ferme la galerie est bâti en pierres d'un moindre échantillon que celles des parois latérales. Il ne s'arrête pas au plan de ces parois, mais il s'engage dans leur épaisseur comme dans une rainure verticale, sans que les deux maçonneries paraissent se lier autrement l'une avec l'autre.

Entre la dernière marche de l'escalier et le mur transversal règne un palier de 1 mètre qui paraît avoir été dallé autrefois. Le sol en a été fouillé à une profondeur peu considérable, mais suffisante toutefois pour s'assurer que la face verticale de la dernière marche ne se prolonge pas au-dessous. Cette observation répond à l'opinion que j'ai entendu émettre que ce que j'appelle un palier pourrait bien n'être que l'orifice d'un puits carré, aujourd'hui comblé, semblable à ceux qu'on voit dans les pyramides d'Egypte.

Les degrés du monument portent gravées plus ou moins grossièrement des empreintes plus nombreuses que variées. Ce sont d'abord des cercles portant ou ne portant pas la marque de leur centre, simples ou surmontés d'un trait ou d'une petite croix : je pense qu'il n'y faut voir que les marques particulières des tailleurs de pierre ; ce sont aussi et surtout de petites fossettes disposées en damier comme en creusent sur les pierres ou même sur le sol les bergers et les jeunes garçons arabes pour y jouer, avec des cailloux de deux couleurs, un jeu analogue à notre jeu de dames.

J'imagine qu'à une époque qu'on ne saurait préciser, un de ces bergers, plus observateur que les autres, se sera aperçu que la pierre *abcd*, un peu déplacée peut-être par quelque tremblement de terre, ne s'engageait pas sous la troisième marche et pouvait en être écartée, ou bien il aura remarqué qu'elle sonnait creux, tant en raison de la cavité *e* qui exis-

tait au-dessous, que parce qu'elle avait été fortement évidée et amincie pour coiffer, pour ainsi parler, la saillie de la dalle *f*. Quoi qu'il en soit, la pierre *abcd* a été enlevée et il a été naturel de soupçonner que la dalle *f*, mise à découvert, masquait une ouverture formant la continuation horizontale de la cavité *e*. Celui ou ceux qui ont fait cette découverte, impuissants à soulever dans ses rainures l'énorme dalle, l'ont laborieusement écornée à l'un de ses angles, jusqu'à pratiquer à cet angle une ouverture suffisante pour le passage d'un homme. Le plus hardi s'y est glissé et, après avoir descendu les six marches du mystérieux escalier, il a rencontré, au lieu du trésor sur lequel il comptait, un mur bien maçonné.

J'ai dit que la partie supérieure de ce mur s'est écroulée, ainsi que la partie supérieure du ciel de la galerie. Les choses étaient-elles déjà dans cet état lorsque la découverte de l'entrée secrète a été faite? Ou bien les auteurs de cette découverte se sont-ils arrêtés au pied de l'escalier, persuadés qu'il n'y avait rien au-delà que le massif même du monument? Ou bien enfin, les chercheurs ont-ils percé le mur pour pénétrer au delà, et est-ce à la démolition qu'ils ont faite que l'écroulement doit être attribué. Ces questions sont plus simples à poser qu'à résoudre.

En 1850, le colonel Carbuccia, mort général à l'armée d'Orient, qui commandait alors le 2e régiment de la légion étrangère, et qui s'occupait beaucoup de recherches archéologiques, envoya sur les lieux une compagnie de son régiment pour y faire des fouilles. On pénétra dans l'escalier par l'ouverture que j'ai decrite, on déblaya une partie des décombres; mais on abandonna forcément le travail quand on eut reconnu qu'il y avait un danger considérable à le continuer avec les seuls moyens dont on disposait. Depuis lors on s'est borné à visiter le monument sans y tenter de nouvelles fouilles : je crois qu'elles seront reprises un jour et qu'elles conduiront à d'intéressantes découvertes. En effet, l'escalier dont j'ai parlé

indique, à n'en pouvoir douter, que le *Madrazen* n'est pas un massif plein, puisqu'on s'est ménagé le moyen de pénétrer dans son intérieur, et j'ajoute que cet intérieur ne saurait se réduire à l'escalier et au palier qui le termine. Ce palier est presque à la surface et n'a qu'un mètre carré de superficie horizontale. Il y a certainement quelque chose au delà et, à mon avis, ce ne peut-être qu'une chambre sépulcrale, probablement commune à plusieurs membres d'une même famille ou d'une même dynastie.

Vopiscus raconte de l'empereur Probus que lorsqu'il était encore simple général commandant les armées romaines en Afrique, il combattit et tua de sa propre main un chef fameux nommé *Aradion*, et que, pour perpétuer le souvenir de ce fait d'armes, en même temps que pour honorer la mémoire de son ennemi vaincu, il lui fit élever par ses soldats, qu'il ne laissait jamais oisifs, un tombeau magnifique de 200 pieds de large. *Sepulchro ingenti honoravit.*

Je ne prétends ni ne crois que le *Madrazen* soit le tombeau d'Aradion, mais on se sent tout d'abord porté à lui attribuer une origine semblable. Le monument est d'un style simple, et ses ornements, qui ne consistent que dans les colonnes engagées et dans le grand encorbellement qu'elles supportent, n'exigent point pour leur taille des artistes plus habiles que ceux que peut fournir une armée, en même temps que la quantité et le volume des matériaux supposent l'emploi d'un nombre considérable de bras. Aucune ruine importante n'indique au voisinage l'existence d'une ville ou d'un palais. Le sol est aride et doit l'avoir toujours été. La vue s'étend au loin à l'est et à l'ouest, vers le lac de *Chemora* et dans l'immense plaine de *Zana* (*Diana Veteranorum*), mais elle est très-bornée dans toutes les autres directions, et le monument se serait trouvé beaucoup mieux placé à cet égard sur l'un des mamelons voisins, ou seulement si on l'eût reporté de quelques dixaines de mètres à l'ouest du col. Il semble donc que le choix précis de

l'emplacement avait été déterminé, non par une prédilection due à la beauté du site ou au voisinage de quelque résidence, mais bien par quelque circonstance particulière, comme il a dû arriver pour le tombeau d'Aradion, qui, sans doute, aura été élevé au point même où ce chef fameux était tombé.

Mais un examen plus attentif me paraît conduire à l'abandon de l'hypothèse que le *Madrazen* ait été élevé en commémoration d'un évènement déterminé et pour servir de sépulture à un personnage unique, car pourquoi cette entrée mystérieuse dissimulée si soigneusement à tous les yeux et dont les dimensions sont si bien mesurées sur celles d'un cercueil? S'il s'était agi seulement de ménager à un petit nombre d'initiés la possibilité de pénétrer, à des époques fixées, dans la chambre sépulcrale pour y accomplir certaines cérémonies religieuses, comme le retour de ces cérémonies eût été sans doute assez fréquent, il semble qu'on aurait moins multiplié les difficultés de l'accès, et je suis porté à croire qu'on ne pénétrait dans le monument qu'à des époques assez éloignées les unes des autres, comme celles de la mort successive des rois d'une même dynastie. On peut d'ailleurs admettre que la mort, ou quelque évènement particulier de la vie du premier prince enseveli en ce lieu, ait déterminé le choix de l'emplacement où l'on a élevé ce monument colossal.

Dans l'avant-corps rectangulaire dont j'ai déjà parlé, on remarque un puits d'une étroitesse extrême dont la bouche affleure un enduit horizontal fait avec soin. C'est là j'imagine qu'était d'abord mystérieusement déposé le corps à ensevelir. On l'y soumettait à des ablutions dont les eaux allaient se perdre dans le puits que je viens d'indiquer; on le montait ensuite sur les degrés du monument par une sorte d'échelle mobile; on enlevait la pierre *abcd*, on tirait en avant et l'on écartait la pierre *g*, on soulevait la dalle *f* dans la rainure, puis par la coulisse *gefh* on glissait le cercueil dans la cage de l'escalier.

Cela fait, on devait ou démolir le mur de fond du palier, ou y pratiquer une ouverture suffisante, et sans doute les choses étaient disposées à cet effet, et ce mur présentait quelques pierres mobiles soigneusement dissimulées à l'œil. Au-delà du mur un corridor de 20 mètres de longueur, et quelques marches, conduisaient au centre du monument et des chambres sépulcrales.

Si aujourd'hui une fouille était tentée, je crois qu'après avoir dépassé le mur de fond de l'escalier elle rencontrerait le corridor dont je viens de parler; mais, les chambres sépulcrales dont je viens de parler ne seraient-elles pas trouvées vides ? Je l'ignore, et cela n'est malheureusement pas impossible; mais même dans ce cas, et alors qu'on ne retrouverait plus ni les tombes, ni les corps qu'elles renfermaient, ni les armes et les autres objets ensevelis avec eux, la fouille ne serait pourtant pas stérile.

Lorsque dans l'hiver de 1851, j'ai vu le *Madrazen* pour la première fois, c'était une opinion bien arrêtée et basée sur le témoignage de tous ceux qui l'avaient visité, qu'on n'y voyait aucune inscription; ce n'est donc pas sans surprise que je reconnus que les entrecolonnements sont couverts de figures et de caractères dont la signification m'est inconnue. Je distinguai d'abord en allant du nord-est vers le nord un bœuf harnaché et muselé, puis deux levriers en pleine course, puis deux lièvres fuyant devant eux.....etc. Sur le côté ouest, plus maltraité par le temps et présentant de plus larges écroulements, je ne voyais plus de figures d'animaux, mais les caractères dont j'ai parlé. Tout cela, je l'avoue, était peu visible, et le commandant de la subdivision de Batna que j'accompagnais dans cette course crut, ainsi que le chef du bureau arabe, qu'il n'y fallait voir que des jeux d'ombre et de lumière sur le parement de grès bizarrement fouillé par le temps. Après une demi-heure de halte nous nous remîmes en route :

j'avais à peine pu esquisser à la hâte quelques unes des figures que j'avais entrevues.

Je fis part de mes observations à un savant et habile archéologue, M. Léon Renier. Il eut occasion de visiter peu après le *Madrazen*, et il en revint avec la même conviction que ses nombreux devanciers : les figures dont j'ai parlé n'étaient que des marques de tailleurs de pierre comme on en voit sur des constructions de toutes les époques. Cette opinion était de nature à faire naître des doutes sérieux dans mon esprit ; mais une nouvelle et plus longue visite, faite en compagnie de M. le lieutenant-colonel du Génie Lebaron les a tous dissipés. M. Lebaron a parfaitement vu les figures que j'avais dessinées, et nous en avons reconnu ensemble beaucoup de nouvelles, un éléphant, une hyène, un petit animal à museau très-alongé, une tortue, etc. Quant aux caractères, quelques-uns ont de l'analogie avec les figures d'animaux : mais ils ne sont pas placés sur la même ligne, et je les ai relevés ça et là, mais toujours sur des pierres appartenant ou ayant appartenu aux assises moyennes des entrecolonnements, les autres n'en offrant aucune trace. Il m'est impossible d'admettre que cette sorte de longue procession d'animaux, finement mais très-nettement dessinés, marchant tous dans le même sens et précédés de cette suite de caractères occupant tous les mêmes assises et le même emplacement entre les colonnes, ne soient autre chose que le groupement accidentel des lignes de reconnaissance dont chaque ouvrier marquait la pierre qu'il avait taillée. J'ai montré des signes de cette sorte sur les degrés du monument, et ce sont ceux-là seulement qu'aura aperçus M. Léon Renier.

Si donc les parois extérieures du monument sont ainsi couvertes de figures et de caractères, n'est-il pas vraisemblable qu'à l'intérieur on en trouverait d'autres moins effacées par le temps et qui donneraient sur l'origine et la destination du *Madrazen* de précieuses lumières? J'ai voulu, au mo-

ment où je quitte l'Afrique pour ne la plus revoir sans doute, appeler l'attention des archéologues sur le plus magnifique et le plus curieux de ses monuments antiques, et je me féliciterai si ces quelques lignes peuvent engager à reprendre un jour les fouilles commencées par le colonel Carbuccia. (1)

Constantine, le 30 mai 1855.

Le Chef de Bataillon du Génie,

FOY.

(1) Ce mémoire intéressant a été lu par l'auteur devant les membres de la Société, au mois de mai 1855. Depuis cette époque nous avons publié dans notre deuxième *Annuaire* deux articles, l'un intitulé *Essai sur le Madr'azen*, p. 108, l'autre intitulé *Le Mausolée du roi Aradion*, p. 189. *(Note de la Rédaction.)*

INSCRIPTIONS ARABES

de la province de Constantine.

L'épigraphie, dans le monde musulman, est généralement empreinte d'un caractère religieux, et ne prête qu'un médiocre secours à l'histoire, en bien des circonstances. Basée pour ainsi dire sur des formules de prières et nourrie de versets du Koran, les seuls écarts qu'elle se permette sont en faveur de la poésie. Quelque soit le monument dont elle consacre la mémoire, quelque soit le personnage qu'elle se propose d'immortaliser, en un mot, quelque sujet qu'elle traite, son procédé est uniforme : elle commence par célébrer les louanges de Dieu et payer un tribut à la sainteté du prophète Mahomet. La variété dans le style des invocations est à peu près l'unique variété qu'elle admette.

Il n'y a point d'abréviations dans les inscriptions arabes. Je ne me souviens pas d'en avoir rencontré. Chaque mot y est écrit en toutes lettres, souvent même les dates.

Les musulmans ont un goût particulier pour les chronogrammes, ce genre de bagatelles difficiles, *difficiles nugæ*, qui exige plus de loisir que de science. Ils aiment à représenter un millésime en lettres numérales ; et quelquefois, en combinant l'inscription de manière qu'outre le sens qui ressort des mots,

la somme totale des valeurs numériques des lettres corresponde à l'année de l'hégire où l'évènement a eu lieu, ils réussissent en même temps à faire connaître le fait et à exprimer la date. Plusieurs documents épigraphiques recueillis à Constantine m'ont fourni des chronogrammes assez bizarres contre lesquels est venue s'émousser la patience proverbiale des oulémas.

Si l'on a négligé jusqu'à ce jour l'examen des monuments arabes de la province, c'est en grande partie à cause de la multitude d'antiquités romaines dont elle est couverte, et de l'intérêt qui se rattache à ces antiquités, tant au point de vue de la géographie comparée, que sous le rapport de l'administration coloniale. La spécialité de mes études n'est point étrangère au dessein que j'ai formé de combler cette lacune. Elle m'autorise au moins, qu'on me pardonne cet aveu, à reproduire avec quelque fidélité le texte des inscriptions qu'il m'a été permis de copier dans le sanctuaire des mosquées, dans les cimetières et dans les chapelles funéraires.

Peu de cités dans le monde ont subi autant de révolutions que Constantine, soit en raison de son importance politique, soit à cause de la richesse de son sol. S'il faut en croire la tradition, elle a été assiégée et conquise quatre-vingts fois. La première mention qui en soit faite remonte à l'histoire des Numides, qui l'appelaient *Cirta* d'un mot emprunté sans doute à leur propre langue. Du temps de Jules César elle reçut le nom de *Sittianorum colonia*, à cause d'un certain *Sittius*, qui avait amené une colonie dans ses murs ; elle le changea bientôt contre celui de *Constantine*, qu'elle prit en l'honneur de l'empereur Flavius Constantin auquel elle devait sa reconstruction. Les écrivains arabes la désignent sous les noms de *Kosantina*, *Kosamthina* et *Kostantina*, qui ne sont que des altérations du mot *Constantine*. C'est la seconde ville de l'Algérie et le chef-lieu de la province orientale. Elle est bâtie sur un rocher abrupt dont le Roumel fait une sorte de presqu'île,

ardua saxis insula, qui est abordable seulement du côté de l'ouest. Il n'y a pas d'expressions dans la langue pour peindre l'effrayante hauteur de sa position et le vide immense qu'ont formé autour de sa base les cataclysmes de la nature.

Le voyageur El-Abdery, dont j'ai fait connaître le curieux ouvrage par une notice et des extraits insérés dans le tome IV de la cinquième série du *Journal asiatique* (1), nous a laissé sur Constantine quelques lignes écrites en un style élégiaque et qui attestent qu'à la fin du treizième siècle elle n'avait point encore voilé ses ruines par une couche d'habitations nouvelles. « Elle ressemble, dit-il, à une belle femme vêtue de haillons, à un homme généreux qui n'a plus d'argent, à un guerrier que ses blessures empêchent de soulever ses armes... Elle renferme de beaux restes de l'antiquité et des édifices d'une structure prodigieuse, la plupart en pierre de taille. » Sous la dynastie des Hafsites Constantine fit partie du royaume de Tunis. En l'an 666 (de J.-C. 1268), quelque temps avant le siège de la capitale par les chrétiens, le sultan Abou-Zakaria fut enterré dans la mosquée de la Casba, à Constantine, et l'émir Abou-abd-allah, issu de la même famille, mourut en 737 (de J.-C. 1336), dans cette ville qui était le lieu de sa naissance et son apanage. Les berbères, qui la considéraient comme la pierre angulaire de leur domination, en relevèrent les remparts et rebâtirent la Casba avec les matériaux romains, pendant l'année 683 (de J.-C. 1285). Il y eut même à cette époque un sultan qui en fit sa résidence. Le fait est rapporté dans la *Farésiade* par Ibn-Konfoud.

Au commencement du seizième siècle, lorsque les Osmanlis se furent emparés du nord de l'Afrique, la province de Constantine devint un beylikat et passa sous l'autorité du Pacha d'Alger. Alors, disent les indigènes, dont les récits sont trop souvent mêlés d'exagération, cette ville était bien déchue de son ancienne splendeur. On y voyait plus de gourbis que de

(1) Août-septembre 1854, *p. 144 et suivantes.*

maisons, et les mosquées étaient les seuls édifices qui parussent avoir résisté aux ravages de la guerre. La population des environs n'était pas nombreuse ; toutes les tribus de la contrée se faisaient la guerre entre elles; l'agriculture était délaissée. Tel était l'état de la province dont les Turcs venaient de se rendre maîtres et qu'il s'agissait de gouverner. La plus grande incertitude existe quant aux premiers beys qui se succédèrent dans le commandement, car à partir de leur arrivée, l'histoire se tait.

La liste chronologique que j'ai eue entre les mains, la seule peut-être que l'on puisse citer avec confiance, porte à 44 le nombre des beys de Constantine. Je la crois d'autant plus exacte que, d'un côté elle s'accorde avec les documents fournis par les registres domaniaux, et que de l'autre elle est confirmée par les actes officiels conservés au Palais, chez les cadis et dans les principales familles.

A toutes les époques, pendant la domination berbère comme sous l'autorité des Turcs, le foyer de la science musulmane fut entretenu à Constantine par des hommes qui ont laissé une réputation en Afrique.

Dans les différentes provinces de l'Algérie, les cimetières réservés à la masse si considérable de la classe pauvre ou esclave sont placés en dehors, quelque fois même assez près des villes. Aucune muraille ne les entoure, ne les protège. Du temps des beys, et il n'y a pas long-temps de cela, les tombeaux étaient souvent profanés, pendant la nuit, par les arabes qui ne se faisaient point scrupule de déterrer les morts afin de s'emparer de leurs linceuls. Ils enlevaient même les *mechehed* (1).

L'usage d'enterrer dans les mosquées ou dans des chambres funéraires qu'on appelle *makbara* (2), a existé de tout temps

(1) On appelle *mechehed*, plur. *mechahed*, la stèle ou le cippe sur lequel est marquée la *chehdda* ou profession de foi musulmane, avec le nom du défunt.

(2) C'est ce mot *makbara* qui a été employé au moyen-âge pour désigner la danse des morts que l'on appelait *danse macabre*.

chez les mahométants : mais il constitue un privilége pour les familles les plus élevées et pour les personnages d'une sainteté reconnue. Cet usage doit avoir plus d'une raison : la première, inspirée par la dévotion, laisse croire que la vertu des prières a de plus près une action plus puissante ; la seconde, que le respect attaché aux lieux saints est une sauvegarde de plus contre les profanateurs. Cependant, si les violences de la guerre se sont arrêtées devant les temples et en ont respecté le seuil, l'indifférence des hommes préposés au culte y laissait dépérir bien des monuments précieux.

Que reste-t-il aujourd'hui de tous ces personnages qui ont joué un rôle relativement important dans l'administration et dans les sciences ? Quelques inscriptions funéraires de beys, de marabouts, de caïds et de fonctionnaires civils, tout au plus de quoi remplir trois ou quatre cahiers.

Entre l'épitaphe du conquérant arabe de l'Afrique septentrionale, laquelle figure en tête de ma notice, et la dédicace du palais de Hadj-Ahmed-Bey, qui la termine, il y a un intervalle d'environ douze siècles. On pourrait en induire que ce travail doit être volumineux. Malheureusement, il ne renferme qu'un nombre d'inscriptions d'autant plus restreint, qu'il m'a fallu laisser de côté les sentences et les longues tirades de préceptes islamiques sculptées dans des bandeaux de plâtre sur les murs de tous les édifices publics.

J'avais conçu l'espoir de me procurer cette année les documents épigraphiques musulmans qui existent dans notre province et de les grouper dans le présent *Annuaire*, afin que leur ensemble constituât un manuel, aussi complet que possible, de légendes lapidaires arabes. Des difficultés indépendantes de ma volonté ont empêché l'exécution de ce projet. Les monuments dont la copie m'était nécessaire, sont trop disséminés pour qu'une seule personne obtienne promptement le résultat désiré. En effet, il y en a, non-seulement dans les villes du littoral et dans les bourgades du Tell, mais encore dans les oasis

les plus reculées, comme l'indique ce passage d'Ibn-Khaldoun, que j'emprunte à la traduction de M. de Slane (tom. III, p. 286):

« L'émir Abou-Zakaria le Hafside, devenu souverain de l'Ifrikia eut occasion d'en parcourir toutes les localités, pendant ses marches à la poursuite d'Ibn-Ghania. Etant passé par Ouargla (1), il en fut émerveillé et, voulant ajouter à l'importance de cette ville, il y fit bâtir l'ancienne mosquée, dont le haut minaret porte encore inscrit sur une pierre le nom du fondateur et la date de sa construction. »

C'est donc un essai, mais un essai où la nouveauté du sujet est de nature à contrebalancer la monotonie de quelques détails indispensables pour la connaissance de la liturgie musulmane. On me saura gré surtout d'avoir fait un choix parmi les épitaphes et de n'avoir enregistré que celles qui pouvaient donner lieu à des explications utiles, au point de vue des mœurs et coutumes du peuple qui occupait le pays avant nous. L'ordre chronologique est celui que j'ai préféré.

(N° 1.)

هاذا قبر عقبة ابن نافع رحمه الله

« Ceci est le tombeau d'Okba, fils de Nâfè, que Dieu le reçoive dans sa miséricorde ! »

C'est dans la Koubba contigüe à la mosquée de l'oasis de Sidi-Okba, et sur le montant gauche de la porte, que nous avons copié cette épitaphe, la plus importante à la fois et la plus ancienne de l'Algérie. Elle est gravée en caractères coufiques (2) qui rappellent le premier siècle de l'hégire, et

(1) Ouargla dépendait de la province de Constantine, sous le règne des Beni-Hafs.

(2) Le caractère coufique, dont l'usage a été depuis longtemps abandonné, se rencontre plus généralement sur les monuments. M. Bresnier en a donné plusieurs beaux spécimens dans son *Cours de langue arabe*, p. *134*, *135*, *136* et *137*.

mesure en longueur 1 m. 28 c., et en largeur 0 m. 19 c. Les lettres ont 0 m. 13 c. de hauteur. L'inscription est précédée d'une façon de dessin qui représente quatre palmes ou fleurs allongées dans un petit encadrement.

Le corps d'Okba repose dans une tombe enduite de plâtre, sur laquelle on a érigé une mosquée, devenue plus tard un lieu célèbre de pélerinage. Bien des croyants, même de race berbère, vont y implorer la bénédiction de Dieu. Je ne connais en Algérie que le tombeau du marabout Sidi-Bou-Médièn qui puisse lui être comparé sous le rapport de la sainteté (1). Par contraste, la superstition qui, chez les musulmans, comme chez les chrétiens du moyen-âge, se fait presque toujours la compagne des idées religieuses, a inventé un conte puéril au sujet du minaret de la mosquée. Les gens du pays affirment que cette tour tremble toutes les fois que l'on prononce le nom de Sidi-Okba.

Les historiens rapportent que le général arabe fut massacré avec ses compagnons en un lieu appelé Tehouda, qui se trouve à 4 lieues S. E. de Biskara, sur les versants méridionaux de l'Aurès. Voici en substance le récit de cet évènement, qui forme pour ainsi dire la première page des annales de l'Algérie musulmane. Fascinés par les triomphes des arabes sur les armées de Constantinople, les berbères crurent facilement à la toute-puissance du Dieu qui les guidait. En peu d'années il se soumirent au croissant. Mais, le prestige s'effaçant peu à peu avec le souvenir de la victoire, la résistance s'organisa sur une vaste échelle.

En l'an 55 (de J. C. 675), tandis qu'Abou'l-Mohadjer se trouvait à Tlemcen, Koceïla s'était révolté et occupait le Magreb-el-Aksa avec les Auréba et d'autres tribus. Vaincu par Abou'l-Mohadjer il embrassa l'islamisme pour échapper à la mort, et sa conversion lui mérita l'amitié de cet émir, qui se

(1) La biographie ou, pour parler d'une manière plus exacte, la nomenclature détaillée des œuvres miraculeuses de Sidi-Bou-Médièn, occupe une grande place dans le *Tekmilet ed-dibadje* d'Ahmed-Baba le Tombouc'ien. Je me propose d'en publier avant peu la traduction.

l'attacha. Mais sept ans plus tard, sous le khalifat de Yezid, Okba obtint pour la seconde fois le commandement de l'Ifrikia. Le dévouement de Koceïla pour Abou'l-Mohadjer lui porta ombrage, et ce fut en vain que ce dernier essaya de lui inspirer de la bienveillance pour son protégé. Okba s'étant mis en marche pour le Mogreb, qui comprend tout le Maroc, défit successivement les princes berbères du Zab et de Tahert, reçut la soumission du chef de Ghomara et porta ses armes triomphantes jusqu'à l'Océan. Durant cette expédition, il emmena Koceïla comme un ôtage qui lui répondait de la tranquillité d'une grande partie du pays qu'il allait laisser derrière lui. Soit mépris pour ce berbère, soit rancune de son amitié même pour Abou'l-Mohadjer, il ne cessa de l'outrager, à tel point qu'un jour il le força d'écorcher un mouton, en présence de l'armée. Chaque fois que Koceïla retirait sa main du corps de l'animal, il la passait sur sa barbe. C'était une menace, suivant l'usage de son pays ; mais le conquérant ne daigna pas s'en apercevoir, tant il se croyait assuré de la victoire. Parvenu à Tobna (Tubuna), il laissa son armée suivre directement la route de Caïrouan, par le nord de l'Aurès ; puis, avec ses auxiliaires berbères et quelques cavaliers, il se dirige vers le sud afin de reconnaître la position de Tehouda (1) et de Badès, villes fortes où les Romains tenaient encore garnison. Aussitôt que Koceïla eût vu l'imprudence du chef arabe, il dépêcha en secret des émissaires aux tribus environnantes, puis il s'échappa lui-même et pénétra dans l'Aurès, où il fut reçu en frère. C'est près de Tehouda que Okba et sa petite troupe furent enveloppés par les berbères et la garnison chrétienne. Après une prière solennelle, les musulmans mirent pied à terre, brisèrent le fourreau de leurs épées et ne succombèrent qu'en vendant chèrement leur vie. Okba avait avec lui la fleur de la chevalerie arabe, environ trois cents

(1) Les ruines de Tehouda se voient encore à 700 mètres de l'oasis de Sidi-Okba. Il n'y reste plus que les vestiges d'un fort et des débris de poteries romaines. On y a relevé une inscription latine dont je regrette de ne pouvoir donner ici le fac-simile.

compagnons du Prophète ou disciples de ceux-ci. Ces glorieux martyrs furent enterrés à une petite distance de l'endroit où ils avaient péri, l'an 63 (de J.-C. 682-3).

(N° 2.)

بسم الله الرحمن الرحيم صلّى الله
على سيدنا محمد وءاله وسلّم تسليمًا ❀
توفي الشيخ ابو الحسن علي بن مخلوف
يوم الاربعا يوم تسعة وعشرين في شهر
ذي الحجة الحرام عام ستّة وثمانين
وخمسمائة رحمه الله

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu soit propice (1) à notre Seigneur Mahomet, ainsi qu'à sa famille. Puisse-t-il leur accorder le salut ! Est décédé le cheik Abou'l-Hassan Ali ben Maklouf, un mercredi, 29 du mois sacré (2) de dou'l-hidja, l'an 586 (1190). Dieu veuille le recevoir dans sa miséricorde. »

Cette épitaphe qui orne la tombe d'un des marabouts les plus vénérés de Constantine, est gravée en caractères coufiques, sur une pierre carrée dans sa partie inférieure et surmontée d'une couronne à cercles concentriques. L'invocation remplit le cercle extérieur.

(1) Quand le verbe *salla*, f. *isalli*, a pour sujet Dieu, il signifie *être propice, accorder la bénédiction*, et se construit avec la préposition *âla*. Le nom d'action est *salât*.

(2) Plusieurs mois de l'année musulmane sont accompagnés d'une épithète caractéristique. Ce sont par exemple *Moharrem el-harâm*, Moharrem le sacré;— *Safar el-khair*, Safar du bien; — *Rebi' en-nebouï*, Rebi' du Prophète, Rebi' 1er, au 12e jour duquel on célèbre la nativité du Prophète; — *Redjeb el-ferd*, Redjeb l'unique.

Abou'l-Hassan Ali ben Maklouf mena une existence très-pieuse à Constantine, où il mourut sans laisser de postérité. Ce fut son frère qui perpétua le nom de la famille que l'on trouve encore au commencement du IX[e] siècle de l'hégire. Voici un passage de la *Farésiade ou Commencement de la dynastie Hafsite*, qui prouve la confiance que les gens du pays plaçaient dans son caractère pieux, et ce qu'ils attendaient de l'efficacité de son intercession : « En l'année 583 (1187) El-Mansour marcha contre Ali-ben-Ishak-ben-R'ânia, le Majorcain, qui depuis trois ans s'était emparé de l'Ifrikia et fesait peser sur elle tous les maux de la guerre. Il lui reprit Bougie, Constantine, Kâbess et toute la contrée du Djerid. S'il faut en croire quelques historiens, Ibn-R'ânia n'aurait point réussi à se rendre maître de Constantine. Il lui aurait seulement coupé les eaux (1). C'est alors que les habitants de la ville, réduits à la dernière extrémité par la privation de l'eau, se jetèrent aux pieds du marabout en implorant son assistance. Celui-ci s'humilia devant l'Eternel et obtint par ses prières une pluie abondante qui grossit le Roumel et enleva le barrage construit par les assiégeants » (2).

Une mosquée fut bâtie dans le quartier de Tâbia (aujourd'hui la batterie basse), sous l'invocation de ce saint homme. Les juifs qui exerçaient à cette époque le métier de maçons, en furent les architectes. Depuis 1851 les travaux d'alignement de la rue Leblanc en ont enlevé une grande partie.

(1) وقيل لم يملك قسنطينة وانما اشرف على اخذها بقطع الماء

(2) فسال الله المطر وكانت حملة عظيمة وفي الوادي اخرقت سدّ الميورقي (El-Faresia, p. 9, l. 3.)

Pendant plus de dix ans la salle des prières à été convertie en écurie pour le service des spahis réguliers. Il ne reste plus aujourd'hui de ce vieil édifice que la *medrasa*, où se tiennent les séances de la société archéologique de la province de Constantine.

Toutes les épitaphes musulmanes commencent invariablement par la formule *Bism-illah errahman errahim*, dont les dix-neuf lettres sont destinées, suivant les docteurs, à former autant de cuirasses impénétrables contre les dix-neuf démons de l'enfer. Le prophète disait hautement que ces paroles peuvent à elles seules faire le salut du genre humain. Il enviait même le bonheur des maîtres d'école et de ceux qui, par leur position, sont appelés à les faire répéter aux autres (1).

(N° 3.)

بسم الله الرحمن الرحيم
هذا قبر الزهراء بنت
الشيخ ابي عمران موسى بن عيسى تو
فيت يوم الاثنين من العشر الاوسط
من شوال من عام ثمانية وتسعين
وخمسمائة رحمها الله وبرد ضريحها
ومن قال امين

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. — Voici le tombeau de Zohra, fille du cheikh Abou-Amrân-Mouça-ben-

(1) Descript. des monum. musul. du cabinet du duc de Blacas par M. Reinaud, *tom. 2, p. 3.*

Aïça. Elle est décédée un lundi de la seconde dizaine du mois de choual, l'an 598 (1201). Que Dieu la reçoive dans sa miséricorde. Qu'il rafraîchisse sa tombe et celle du passant qui dira : *Amen!* »

Epitaphe sculptée en caractères mogrebins, sans points diacritiques, sur une pierre à double encadrement, qui se voit aujourd'hui dans un des murs de la medrasa de Sidi'l-Akdar. Les arabesques ainsi que les moulures dont elle est ornée lui prêtent une certaine élégance. C'est en 1848 qu'elle a été retirée de la mosquée de Sidi-Nerrèche, qu'on démolissait dans le but d'ouvrir la rue Desmoyens. Je n'ai trouvé aucun renseignement sur le cheikh Abou-Amran qui fut, dit-on, un homme d'une piété exemplaire.

(N° 4.)

بسم الله الرحمن الرحـيـم صلى الله على سيدنا

محمد وسلّم * تــوفي محمد ابراهيم المرّاكـشي

في شهر .... سـنـة ثمانـيـة وعشـر وستماية

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu répande sa miséricorde sur notre seigneur Mahomet et lui accorde le salut! — Est décédé Mohammed Ibrahim, le Marocain, dans le mois.... de l'année 618 (de J.-C. 1221-1222.) »

Epitaphe sculptée grossièrement et sans points diacritiques sur une pierre noirâtre faisant partie des premières assises du mur de la grande mosquée, qui regarde l'occident, à quatre mètres seulement de la porte principale du sanctuaire, *bit-es-salat*. La présence de ce monument funéraire en cet endroit,

donne à penser que la construction de la grande mosquée date au moins de la fin du treizième siécle.

(N° 5.)

بسم الله الرحمن الرحيم
لا اله الا الله * إن الدين عند الله الاسلام
هذا ضريح الشيخ المدرّس المحدّث حسن
ابن علي بن ميمون بن القنفود
رحمه الله آمين

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Il n'y a de Dieu que Dieu. La religion de Dieu est l'islam. — Ceci est le tombeau du cheikh, du professeur, du traditionnaire Hassan-ben-ali-ben-Mimoun-ben-el-Konfoud, que Dieu le reçoive dans le sein de sa miséricorde ! »

La phrase *inna 'ddina in'da'llahi'l-islâmou*, qui occupe une partie de la seconde ligne, fait partie du 17e verset du 3e chapitre du Koran. *Islâm*, nom d'action de la IVe forme du verbe *selem*, signifie un entier abandon aux volontés de Dieu. C'est un mot qui a été adopté par Mahomet, avec le mot *imân* « foi, croyance » pour désigner la religion épurée qu'il entreprenait de substituer au culte des idoles. D'*islâm* et d'*imân* sont dérivés les adjectifs *Mouslim*, musulman, et *Moumin*, fidèle, croyant. Le premier se rapporte au culte extérieur, aux pratiques religieuses établies par le prophète; le second implique la foi vive et sincère au dogme. Quant au personnage dont il est question ici, il fut le bisaïeul d'Ibn-Konfoud, l'écrivain remarquable auquel nous devons une histoire très circons-

tanciée de la ville de Constantine, sous la dynastie des Beni-Hafs (1). Il mourut en 664 (de J.-C. 1265-1266), dans sa ville natale, où il avait exercé le professorat.

Cette épitaphe sans date était gravée sur une pierre tombale de la mosquée de Sidi-Nerr'éche.

(N° 6.)

بسم الله الرحمن الرحيم
صلى الله على سيدنا محمد واله
كلّ نفس ذايقة الموت وانما تو
فّون اجوركم يوم القيامة فمن
زحزح عن النار وادخل الجنة فقد فاز
وما الحيوة الدنيا الّا متاع الغرور *
توفى يحيا ابن يحيا الفصيلي رحمة
الله عليه في يوم الاربعا السابع
من شهر ربيع الاول عام ستة
وسبعين وستمائة رحمه الله ورحم من
دعا له برحمة وصلى الله على محمد
وعلى اله وصحبه وسلم تسليما

(1) Cette histoire est intitulée *El-Faresïa fi moubadi ed-daula el-Hafsïa*, la Farésiade ou Commencement de la dynastie des Hafsites ; j'en ai publié quatre extraits dans le *Journal asiatique*. (ann. 1848, 1849, etc.).

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu soit propice à notre seigneur Mahomet et à sa famile ! — Toute âme goûtera le breuvage de la mort (1), et vous serez récompensés de vos actions au jour de la résurrection. Heureux celui qui sera préservé du feu et admis au paradis ! Pour la vie présente, ce n'est qu'une jouissance illusoire (2) —Ci-gît Yahia, fils de Yahia, El-Focili, mort dans la miséricorde de Dieu, un mercredi, 7 du mois de rebi' el-ouwel, l'an 676, (de J.-C., 1277-1278). — Dieu daigne avoir pitié de lui et de ceux qui imploreront pour lui la miséricorde divine ! — Que Dieu répande ses bénédictions sur Mahomet, sur sa famille et sur ses compagnons ! »

Cette épitaphe se lit au milieu d'un bas-relief représentant le *mihrab* ou chœur d'une mosquée. Elle a été enluminée de couleurs grossières, comme une enseigne de boutique, puis encastrée dans la façade de la maison bâtie en 1849 sur l'emplacement de la zaouïa (3) d'El-Focili, rue Sauzai.

(N° 7.)

بسم الله الرحمن الرحيم
لا اله الا هو العالي العظيم
توفي برحمة الله الشيخ الصالح
الولّي ابو عبد الله الصقّار
في يوم خمسة من شهر رجب

(1) Mot à mot : *toute âme goûtera la mort.*

(2) Koran, chap. III, vers. 182.

(3) Les indigènes appelent *Zaouïa* une petite mosquée ou chapelle qui renferme le tombeau d'un marabout, et dans la dépendance de laquelle se trouve une école d'enseignement supérieur.

سنة خمسين وسبعمائة

برّد الله ضريحه امين

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, le Très-Haut, le Sublime.—Est décédé dans la miséricorde de Dieu le cheikh pieux et voué à la prière, Abou-Abd-Allah-Es-Seffar, le 5 redjeb de l'année 750 (de J.-C. 1350.) Dieu veuille maintenir sa tombe en un lieu frais! Ainsi-soit-il ! »

Sur une pierre en forme de parallélogramme. L'oratoire (*mesdjed*), où j'ai copié cette inscription, occupe le point le plus élevé de la place d'El-Kantara. Son minaret est surmonté d'une croix depuis que la charité de madame de Mac-Mahon y a fondé une crèche.

Sidi-Seffar s'était fait une réputation dans la science des traditions mohammediennes, et l'auteur du *Moustalah el-Hadis* lui a consacré une note qui vient confirmer le lieu et la date de sa mort. Voici ce qu'il dit : « L'année 750 est à jamais mémorable par la peste qui ravagea le monde et fit périr une foule de docteurs musulmans, parmi lesquels je citerai seulement Mohammed-ben-Abd-es-Selam, un des cadis les plus érudits de Tunis, et le vertueux juriconsulte Abou-Abd-Allah-Es-Seffar, dont le corps repose dans son mesdjed (*ou doufina fi mesdjedi-hi)*, près de la porte d'El-Kantara. Ce dernier était un des disciples de mon grand-père maternel. (1) »

(N° 8.)

بسم الله الرحمن الرحيم

(1) Le *Moustalah el-hadis* ou Technologie des traditions a été composé, vers la fin du 8e siècle de l'hégire, par Ib -Konfoud, le Constantinien, pour l'enseignement des écritures saintes. C'est un ouvrage assez considérable, qui se divise en deux parties, dont la dernière présente la forme d'un registre obituaire, où tous les traditionnistes malékites sont classés d'après la date de leur mort, par siècles et par dizaines d'années.

عليه توكلت واليه أنيب
هذا فبر الحاجّ الفقيه الفاضي الخطيب
الشيخ حسن بن خلوف الله بن باديس بن الفاسم
بن ميمون بن باديس الفيسي ابي علي توفي
في عام ٧٨٤ برد الله ضريحه ءامين

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. C'est en lui que j'ai mis ma confiance, et c'est à lui que j'offre mon repentir.—Ceci est le tombeau du pélerin, du docteur, du cadi, du prédicateur, Hassan-ben-Khalf-allah-ben-Badis-el-Kici-Abou-ali. Il est décédé en l'année 784 (de J.-C. 1382). Que Dieu maintienne son tombeau au frais (loin des flammes de l'enfer)! Amen. »

Inscription gravée sur une pierre tumulaire de la mosquée de Sidi-Nerr'èche. Le cheikh dont il est question ici, est un des ancêtres du cadi attaché au bureau arabe divisionnaire. Il mourut à Constantine où il exerçait les fonctions de juge. Ibn-el-Konfoud indique l'année 707 (de J.-C. 1307-1308) comme date probable de sa naissance. Abou-Zakaria-es-Sarradje le place au rang des professeurs les plus éminents, et vante sa science dans les traditions mohammediennes. Il ajoute que ce docteur, toujours avide de s'instruire, avait recherché dans ses voyages tous les savants de l'époque, et qu'il avait écouté les leçons d'El-Oudiachi, d'Ibn-R'arboun, du cadi Ab'ou-abd-errezzak-el-djezouli et d'Ibn-Merzouk.

La seconde ligne de l'épitaphe est tirée du Koran, chap. XI, vers. 90. On la voit quelque fois sur des cachets.

(N° 9.)

اعوذ بالله من الشيطان الرجيم * فل هو نبوء

عظيم انتم عنه معرضون * هذا قبر الولي الصالح
شيخ مشايخ الاسلام وقدوة الانام العالم المفتي
المدرس ابو محمد عبد الكريم ابن الشيخ العالم المفتي
ابي زكرياء يحي الفكون توفي رحمه الله ليلة
الجمعة فاتحة شهر رجب الاصب عام ثمانية
وثمانين وتسعماية

« Dieu me préserve des coups de Satan le lapidé ! (1). Dis leur : le message est une nouvelle grave, et vous dédaignez de l'entendre ! (2). — Ceci est le tombeau du vertueux, du saint Abou-Mohammed-Abd-el-Krim, fils du savant muphti Abou-Zakaria-Yahia-El-Fékoun. Il fut muphti et professeur, le doyen des docteurs de l'islam et le modèle des hommes. Il mourut un jeudi, 1er jour du mois de redjeb le très désiré, l'an 988 (de J.-C. 1580). »

Cette épitaphe en caractères orientaux couvre la surface d'une pierre oblongue qui est posée à côté d'une tombe en forme de coffre ouvert, dans une des chambres de la zaouïa des Ben-Lefgoun, rue Vieux. Le pontife musulman, dont elle présente le nom et les titres, est un des personnages les plus éminents de la famille qui parvint à substituer son influence religieuse à celle de Sidi-Abdel-moumen, lors de l'avènement des Turcs. Ses descendants ont conservé jusqu'en 1838 le titre de *Cheikh-el-islam*, que l'administration a supprimé. C'est la

(1) C'est l'épithète donnée à Satan, parce que, dit la tradition, Abraham assaillit un jour à coups de pierres le diable qui voulait le tenter. — Dans un autre chapitre du Koran (XXXVII, v. 78), Dieu dit à Satan : Sors d'ici, tu es lapidé.

(2) Koran, chap. XXXVIII, vers. 67 et 68.

signature de son fils que nous retrouvons au bas d'une pièce, fort intéressante au point de vue de l'histoire locale, et que M. Bresnier a eu l'heureuse idée de publier dans la seconde édition de sa Chrestomathie arabe, p. 407, sous le titre : *Acte de notoriété établissant que le hamma de Constantine était devenu un bois sauvage.* (1)

(N° 10.)

اعوذ بالله من الشيطان الرجيم * بي بيوت اذن
الله ان ترفع ويذكر بيها اسمه يسبح له بيها
بالغدو والاصال * بيت مربعة بالذكر عامرة بالله
فائمة يغفر لمن بيها وللذي فد انشاها وافام
لها البنا يحيي ابن محجوبة لله مهديها اغفر
له ما مضى وفه حر لظى وادخله دار السلام منعما
بيها هبه الرضى والامان من هول يوم الزحام
وامنحه اعلى الجنان يفوز من بيها بي عام يش
كمل منها البنا واتم لله بناها يا فاري ادعو
لمنشيها

« Dieu me préserve des coups de Satan le lapidé. — *Dans les maisons que Dieu a permis d'élever afin que son nom y soit*

(1) *Chrestomathie arabe;* lettres, actes et pièces diverses, avec une traduction française, par M. Bresnier ; Alger, 1857.

répété et glorifié soir et matin... (1). Ce temple digne d'éloges est destiné à la prière et consacré à Dieu. Que l'Eternel pardonne à ceux qui l'y adorent, ainsi qu'à Yahia-ben-Mahdjouba, qui a fondé et construit l'édifice pour l'offrir à Dieu. Daignez, Seigneur, lui donner l'absolution de ses péchés et le préserver des flammes de l'enfer ; daignez l'introduire dans le séjour des bienheureux, afin qu'il y jouisse des véritables délices ; accordez-lui la grâce et la paix loin des terreurs du jour de la résurrection ; réservez-lui une place dans la plus haute région du paradis (2). Bienheureux ceux qui y demeurent ! — La dernière pierre de cette zaouïa a été posée en l'année 1010 (de J.-C. 1601).— Passant, priez pour Yahia-ben-Mahdjouba ! »

Inscription en caractères coufiques, formant le fronton de la porte d'une chapelle qui fait face au Refuge musulman. Le tableau en bois sur lequel elle est sculptée, représente un cintre à lignes brisées et passe à Constantine pour un des plus jolis échantillons de l'art musulman. On sait que le Koran défend de peindre ou de ciseler la figure humaine. C'est évidemment cette interdiction qui, renforcée d'ailleurs par une foule de superstitions, a contribué à inspirer aux Arabes ce goût merveilleux d'ornementation et de couleur qui les caractérise. Avec des ovales, des triangles et de simples lignes grâcieusement infléchies, avec des entrelacements de fleurs, de fruits et de feuillages, assemblés le plus ordinairement d'une manière fantasque, et sans autre dessein que celui de former un enchaînement agréable à l'œil, ils sont parvenus à inventer des ornements d'une harmonie indicible, qui en ar-

(1) Koran, *sour.* XXIV, vers. 36. Ce verset est sculpté horizontalement dans le *mihrab* ou *chœur* de toutes les mosquées de l'Afrique ; mais il ne forme point un sens complet lorsqu'il est séparé du verset suivant dont voici la traduction : « *Célèbrent ses louanges des hommes que le commerce et des contrats ne détournent point du souvenir de Dieu, de la stricte observance de la prière et de l'aumône...* » On voit cependant à Constantine quelques oratoires ou zaouïas dont le mihrab porte ces mots du Koran : « Toute ma confiance est en Dieu; je place mon espoir en lui ; c'est lui qui possède le trône suprême » (Koran, sour. IX, vers. 130.)

(2) Ce passage est une allusion au verset 75 du chap. 25 du Koran où il est dit : « Les vrais croyants auront pour récompense les lieux élevés du paradis, parce qu'ils ont persévéré, et ils y trouveront le salut et la paix. »

chitecture portent leur nom. En fait d'objets de ce genre, je pourrais mentionner les fenêtres de la grande mosquée, qui sont taillées à jour, et la chaire élégante de la mosquée de *Souk-el-r'ezel*, convertie aujourd'hui en église catholique.

(N° 11.)

بسم الله الرحمن الرحيم * صلى الله على سيدنا
محمد وعلى آله * هذه زاوية سيدنا محمد الشيخ
رحمه الله

* النصر من الله وفتح قريب *

بنى هذا المسجد على يد سيدنا ومولانا
القطب الربّاني سيدي علي التلمساني تاريخ
عام ستة واربعين خلت من القرن العاشر

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu accorde ses grâces à notre seigneur Mahomet ainsi qu'à sa famille. — Ceci est la *zaouïa* de notre cheikh Mohammed, que Dieu lui fasse paix et miséricorde.

L'assistance de Dieu et la victoire immédiate.

« C'est en l'année 954 (de J.-C. 1547) qu'a été érigé ce *mesdjed* par les soins de notre seigneur et maître, Sidi Ali-el-Tlemsâni, qui vécut dans la prière et fut le pôle de la religion (1). »

La légende est sculptée sur une planche longue de 1 m. 6 c., et large de 0 m. 11 c. Elle se divise en trois parties, dont

(1) La date est consignée à la fin de la légende et d'une façon assez singulière. Il y a dans le texte : « *A la date de l'année 46 avant l'expiration du Xe siècle.* »

l'une, celle du milieu, est marquée en caractères extrêmement petits, et comme une devise, au centre d'une figure géométrique qu'on appelle dans les livres « khâtem Souleïmâne » *sceau de Salomon*, et qui est formée par deux triangles croisés. On peut la voir sur l'ancienne porte de la mosquée, qui est devenue depuis deux ans la résidence des dames du *Bon pasteur*.

Quant aux paroles : *l'assistance de Dieu et la victoire immédiate*, elles appartiennent au 13e verset de la sourate LXIe, et sont fort estimées des guerriers qui, pour intéresser en leur faveur le Dieu des armées, les portent sur leurs armes et sur leurs drapeaux.

(N° 12.)

الحمد لله وحده توفى برحمة الله عبد اللطيف
بن محمد بن الجزار عام ثمانية وخمسين
وتسعماية رحمه ورحم الجميع

« Louanges à Dieu l'unique ! — Est décédé dans la miséricorde de Dieu Abd-el-latif, fils de Mohammed, fils d'El-djezzar, l'an 958 (de J.-C. 1551). Que Dieu lui fasse miséricorde ainsi qu'à tous les vrais croyants ! »

Jamais les musulmans de l'Algérie ne manquent de tracer en tête de leurs écrits, livres ou lettres, la formule *louanges à Dieu l'unique* (1), qui commence le premier chapitre du Koran. Ils la mettent aussi quelquefois au-dessus des épitaphes, comme on le voit ici. Le mot *djemi'* (3me ligne) est employé dans un sens restreint : il désigne seulement *l'universalité* des

(1) *El-hamdou lillahi ouahada-ho*, littéralement *louanges à Dieu, unité de lui !*

sectateurs de Mahomet. Cette inscription provient de l'ancien cimetière arabe, qui fut détruit en grande partie par l'ordre de Hadj-Ahmed-bey, après le premier siége de Constantine par les Français.

(N° 13.)

بسم الله الرحمن الرحيم
لا اله الا الله
محمد رسول الله
هذا قبر الفقير برحمة الله
حاجّ عثمان بن الطاهر الميلي سنة ١٠١٥

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu. Mahomet est l'envoyé de Dieu. — Ce tombeau est celui de l'humble devant la miséricorde de Dieu, le pélerin Osman-ben-et-Taher de Mila. L'an 1015 (1606). »

Dans l'ancien cimetière arabe, sur une tablette sculptée. — La 2e et la 3e ligne contiennent le symbole de la foi musulmane, que l'on appelle *chehâda*.

Le zèle pour le pélerinage s'est un peu attiédi parmi les classes riches, et l'on a remarqué en Afrique que les grands personnages s'en affranchissent volontiers. Il n'y a guère que les gens pauvres ou de condition médiocre qui s'acquittent avec ferveur de ce pieux devoir (1) ; encore sont-ils aidés dans leur

(1) Il n'est point rare que les pélerins riches, à moins qu'ils appartiennent à de grandes familles, emportent outre leurs provisions de voyage, des marchandises de toute espèce qu'ils vendent à Tunis, à Alexandrie et à La Mekke. Quant aux pélerins pauvres, qui sortent en majorité de l'empire du Maroc ; ils vont à pied de ville en ville, de douar en douar, les uns implorant la charité publique, les autres se faisant héberger dans les zaouïas et chez les marabouts. Toutefois, ces deux manières de se rendre aux villes saintes, soit en mendiant, soit en faisant du commerce, sont réprouvées par les vrais musulmans. C'est à celui qui n'a pas les moyens d'accomplir cette obligation, de racheter son impuissance par la prière et par le jeûne.

voyage par le gouvernement français, qui, non-seulement leur délivre des passages gratuits, mais encore les recommande à nos consuls d'Alexandrie, du Caire et de Djedda.

Le titre de *haddj* ou pélerin, qui précède le nom de Osman, est beaucoup moins répandu en Algérie que les européens ne le supposent. On n'y respecte pas non plus au même degré tous ceux qui le portent, tant il y en a qui, au retour de la Mekke, ne se font aucun scrupule de scandaliser leurs concitoyens par une complète indifférence en matière de religion, quelquefois même par leur inconduite. Les dictons font foi. J'en citerai deux, qui ont cours à Constantine, et qui ne laissent pas de montrer en des termes malins le peu de confiance que l'on met dans la conversion de certains individus. Comme tous les dictons arabes, ceux-ci sont en prose rimée. Le premier est une épigramme acérée, faite pour dégoûter les âmes crédules du commerce de ces visiteurs de lieux saints. En voici le texte et la traduction :

سيدي الحاجّ حجّ وجاء
وامارة الحجّ على عينيه
الغمزة وشلاغمه يرتعدوا
والهمزة ما زالت بيده
اذا غرّكم حجّ الحاجّ
نقول لكم من عنده غار يوسّع بيه

« Messire pélerin revient du pélerinage ; il en conserve toute la rouerie dans ses yeux. Sa paupière cligne encore ; ses moustaches frémissent et sa main a des gestes sournois. Si vous

vous laissez prendre au pélerinage du pélerin, je vous dirai : que ceux qui ont un trou, aillent s'y cacher. » (1)

Le même proverbe existe à Tunis, mais sous une forme un peu plus concise. Je le citerai tout au long, afin que l'on puisse comparer les deux textes :

سيدي الحاجّ حجّ واماير الحجّ عليه
الغمزة والهمزة ما زالت فيه
والّي عنده غار يمشي يتوسّع فيه

Quant à l'autre dicton, qui résume en quelque sorte la pensée contenue dans le premier, il stigmatise d'un seul coup et plus hardiment la fausse dévotion. On peut le traduire ainsi:

حجّ وزمزم * وجاء للبلاء متحزّم

« Après avoir vu les lieux saints et bu de l'eau de Zemzem (2), il revient frais et dispos pour faire le mal. »

(N° 14.)

الحمد لله لا اله الا الله محمد رسول الله صلى
الله عليه وسلم تسليما *
هذا ضريح المرحوم بكرم الحيّ القيوم الولّي

(1) Le besoin d'être exact m'a entraîné à reproduire les répétitions malicieuses du texte.

(2) *Zemzem* est le nom du puits situé près du temple de la Mekke. Les gens du peuple en ont fait un verbe en manière de plaisanterie, et ils disent, comme on le remarque dans le dicton, *zemzémer* pour indiquer que l'on boit de l'eau du puits sacré.

الصالح المرشد الناصح الشيخ البركة سيدي عبد
الرحمن المناطفي رحمه الله

« Louanges à Dieu. Il n'y a de Dieu que Dieu. L'apôtre de Dieu, c'est Mahomet, sur lui soient le salut et la grâce. — Ceci est le tombeau du cheikh Sidi-Abd-errahman-el-Mnâteki, le pieux, le saint, le très-pur, qui fut la bénédiction de ses contemporains et les guida dans la bonne voie. Que Dieu le reçoive dans sa miséricorde! »

Ou hakk Sidi Abd-errahman, Par Sidi Abd-errahman! est un des serments les plus usités dans la population. Ceux qui le violent sont frappés de cécité. C'est ainsi qu'on me l'a raconté, et je ne m'étonne plus qu'il y ait tant d'aveugles à Constantine. Abd-errahman-el-Mnâteki était venu du Maroc, cette contrée qui semble destinée à être le foyer perpétuel du fanatisme musulman et la patrie des marabouts. Il entra dans la mosquée de *Ferraïn*, qui était située dans le quartier des vanniers, aujourd'hui rue Vieux; et là, il pratiqua, au fond d'une cellule l'ascétisme le plus rigoureux, jeûnant chaque jour, et partageant toutes ses heures entre la prière et la lecture des livres saints. A sa mort, qui arriva en l'année 1022 (de J.-C. 1611), un de ses plus fervents admirateurs, c'était le caïd-el-bab (1), voulant par une œuvre pie racheter ses péchés, sacrifia sa fortune à l'édification d'une mosquée sous l'invocation de Sidi-Abderrahman. Il choisit l'emplace-

(1) Du temps des Turcs, il y avait à Constantine un fonctionnaire civil auquel le gouvernement affermait moyennant une somme annuelle de 10,000 réaux, la perception des droits sur les denrées et les marchandises qui entraient dans l'enceinte de la ville; on l'appelait *Caid el-bab*, caid de la porte. Il avait sous ses ordres un khodja ou secrétaire et dix employés. Il se tenait avec son secrétaire dans une boutique située à l'extrémité de la rue Combes (*souk-el-kbir*) et ouverte du côté de *bab-el-oued*, qui était la porte principale. Les portes de Djabia et d'El-Kantra étaient surveillées par ses agents. On n'ouvrait la porte dite *bab-el-djedid* que pour la sortie du Bey.

ment de l'ancien temple : mais il eut soin de respecter la *makbara* où reposent les restes du saint, à côté de l'épitaphe que nous avons expliquée plus haut. La *sebbala*, ou fontaine pour les ablutions, qui se voit à droite de la porte principale, est d'une date plus récente. On en attribue la construction à un personnage nommé El-hadj-es-saci.

(N° 15.)

بسم الله الرحمن الرحيم وصلّى الله على سيدنا
محمد وعلى ءاله وسلم ❋ قل هو نبأ عظيم انتم
عنه معرضون هو الحيّ لا اله الا هو فادعوه
مخلصين له الدين الحمد لله ربّ العالمين ❋
هذا ضريح الشيخ الوليّ الصالح الفقيه الزاهد
الورع شيخ المسلمين وخديم الحرمين الشريفين
السعيد بن سعيد ابن السيد عبد الله بن محمد
حفيد الشيخ الوليّ الصالح الامين سيدي عبد
المومن بن مسعود الشريف الحسني
نفعنا الله بهما توفي يوم الاحد عشية رابع صفر
١٠٢٣
عـــــــــــام

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu ré-

pande ses grâces sur notre seigneur Mahomet et sur sa famille ; qu'il leur accorde le salut ! — Dis leur : le message est un message grave, et vous dédaignez de l'entendre (1). Il est le Dieu ! il n'y a pas d'autre Dieu que lui. Invoquez-le donc en lui offrant un culte pur. Gloire à Dieu, maître de l'univers (2) ! — Ici repose le cheikh aimé de Dieu, le docteur juste, vertueux et saint, le pontife des musulmans, le serviteur des deux villes saintes et sacrées (3), Saïd, fils de Saïd, fils du sieur Abd-allah, fils de Mohammed, et arrière petit-fils du cheikh aimé de Dieu, du cheikh pur et sans tâche, Sidi-Abd-el-moumen, fils du chérif Meçaoud, qui descendait de Haçan (4). Que Dieu nous fasse participer aux bénédictions de ces deux saints personnages ! — Il est mort un dimanche, dans la soirée du 4 safar, l'an 1023 (1614). »

Cette inscription, sculptée sur un tableau de forme ogivale, appartient à un tombeau de la zaouïa de Sidi-Abd-el-moumen. Les lettres sont en relief. Le sculpteur a réservé au milieu un encadrement ovale, où il a gravé en caractères plus petits le 145e vers du *Borda* (5), dont voici le texte et la traduction :

وَمَن تَكُن بِرَسُولِ اللهِ نُصرَتُهُ
إِن تَلقَهُ الأُسْدُ فِي آجَامِهَا تَجِمِ

« Celui qui met son espoir dans l'apôtre de Dieu, fût-il surpris par un lion dans sa tanière, n'a rien à craindre. »

On trouve ce vers ainsi que le suivant sur le cachet de plusieurs beys de Tunis et de l'Algérie.

Avant la domination turque, c'était la famille de Sidi-Abd-

(1) Koran, sourate XXXVIII, vers. 67 et 68.
(2) Koran, sour. XI, vers. 67.
(3) La Mekke et Médine.
(4) Fils aîné de Fatima et d'Ali.
(5) Poëme composé à la louange du Prophète.

el-moumen qui exerçait la plus grande influence à Constantine, où régnait le parti arabe représenté par les Oulad-Saoula et par leurs nombreux adhérents. Étant maîtresse de l'autorité religieuse, elle avait en quelque sorte la direction des esprits. Les fonctions importantes d'*Emir-er-rekeb* « chef de la caravane des pèlerins » lui appartenaient même à titre de dignité héréditaire. Cependant Barberousse s'étant rendu maître de Collo, et le commerce de Constantine se trouvant détruit par ce fait, les habitants de cette dernière ville lui envoyèrent des députés et se donnèrent à lui. Le corsaire s'empressa de leur nommer un bey. C'est alors que, sous prétexte de patriotisme, se réveilla l'ambition de Sidi-Abd-el-moumen. Il connaissait l'effectif de l'armée turque, et savait qu'elle n'amenait avec elle qu'un matériel sans importance. Il encouragea les Oulad-Saoula à fermer les portes de la ville. En présence de cet obstacle inattendu, le bey qui avait pris position sur le plateau du Mansoura, aima mieux temporiser. Il ne se doutait pas qu'une famille rivale de celle du marabout devait seconder par la trahison l'accomplissement de ses désirs. En effet, les Ben-Lefgoun s'introduisirent dans son camp et lui donnèrent à entendre que Sidi-Abd-el-moumen n'étant attaché qu'à l'autorité spirituelle,, il n'était pas impossible d'entrer en accommodement avec lui; que le seul moyen de briser sa résistance, c'était de lui promettre le maintien de sa position. Des lettres furent échangées entre le bey et le chef religieux de Constantine. Celui-ci, oubliant la prudence naturelle aux Arabes, ou plutôt trop confiant dans le caractère religieux dont il était revêtu, se rendit avec quelques amis seulement au Mansoura, où l'attendait une difa splendide. Il fut empoisonné par les Turcs; on écorcha son cadavre, et sa peau bourrée de paille fut envoyée à Alger en manière de trophée.

Tel est le récit un peu vague que nous ont transmis les indigènes, sans fixer la date de l'entrée des Turcs à Constantine, ni désigner le chef militaire qui gouvernait alors la

province. C'est peut-être dans l'histoire de Khair-eddin, publiée par Sander Rang, qu'il faut chercher la vérité.

(N° 16.)

بسم الله الرحمن الرحيم * فل ما اسالكم
عليه من اجر الا من شاء أن يتخذ الى
ربه سبيلا * توفي المرحوم محمد بن العمري
بن القراب في شهر ذي الحجة عام ١٠٦٥

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. — *Dis leur : Je ne vous demande pas d'autre salaire que de vous voir prendre le sentier qui conduit à Dieu.* — Est décédé dans la miséricorde du Tout-puissant, Mohammed-ben-el-Amri-ben-el-Karrab, au mois de dou'l-hidja 1065 (1654-1656). »

Copie d'une épitaphe prise dans l'ancien cimetière musulman. La première partie, dont la traduction est en lettres italiques, forme le verset 59 de la sourate XXXV, laquelle a pour objet d'expliquer l'origine du Koran.

(N° 17.)

بسم الله الرحمن الرحيم
المومن حي في الدارين
توفي الى عفو الله اللطيف الكريم
عبده ابرهيم بن فدور عام ١١٠٤

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Le vrai croyant vit dans les deux mondes.—Est décédé avec le pardon de Dieu, le propice et le généreux, son serviteur Ibrahim ben Kaddour, l'an 1104 (1692). »

Épitaphe gravée en caractères cursifs sur une dalle blanchâtre (ancien cimetière arabe).

Le mot *ed-dareïn* (2e ligne), qui veut dire *les deux maisons*, *les deux séjours*, désigne métaphoriquement *la vie temporelle et la vie éternelle.* A l'égard des adjectifs *latif* et *krim*, ils font partie des quatre-vingt dix-neuf attributs de Dieu, lesquels sont presque tous tirés du koran et forment le chapelet. On a omis le centième attribut, disent les théologiens, parce qu'il est censé perdu. C'est ce fameux nom appelé le *grand nom de Dieu*, qui répond à ce que les juifs appellent le nom ineffable.

(N° 18.)

هذا بناء مبارك ميمون احدثه المعظم الاحظى
الشفة المرتضى صارى مصطفى صاحب
بيت المال ڢي التاريخ ڢي دولة المعظم المبجخم
المرعى المحترم السيد مصطفى دالي ڢي شهر
شوال سنة ١١١٤

« Monument béni et d'un heureux augure, construit dans le mois de choual, l'an 1114 (de J.-C. 1702), sous le règne du très-honorable, du très-glorieux, du très-respectable, du protégé de Dieu, le seigneur Moustapha-Dali, par l'honorable, le fortuné, le sincère, l'agréable à Dieu, Sâri-Moustapha, directeur du *Bit-el-mâl.* »

Inscription relevée par le commandant de Lamarre à Bougie, et publiée dans son *Archéologie romaine de l'Algérie* (livr. xv, pl. 8). J'ignore à quel édifice il faut la rapporter. Elle est tracée en caractères africains imitant un peu l'écriture coufique (1). La locution *fit'-tarikh* (3e ligne) signifie *à l'époque de la construction.* Placé devant le nom de temps, l'article suffit pour lui prêter l'idée d'actualité. C'est ainsi que l'on dit, même dans le langage usuel, *el-iaume*, aujourd'hui, *el-lila*, cette nuit.

On appelle chez les Arabes *sâheb bit-el-mâl*, « directeur de la maison du trésor » et chez les Turcs *Bit-el-mâldji*, l'administrateur chargé de recueillir toutes les successions et toutes les parts de successions vacantes. Ce fonctionnaire conserve aussi en dépôt les biens des absents, qui n'ont pas laissé de représentants munis de leur procuration. Il occupait le quatrième rang à la cour du pacha d'Alger, et il avait dans son service un cadi, un adel, un secrétaire, un vérificateur et des chaouches. Les obligations de l'administration du *Bit-el-mâl*, dit M. Solvet dans sa *Notice sur les successions*, se bornaient : 1° à faire inhumer tous ceux qui mouraient sans héritiers *a'ceb ;* 2° à faire inhumer pareillement tous les étrangers musulmans et les pauvres ; 3° à distribuer des aumônes tous les jeudis aux malades, aux aveugles et aux étrangers musulmans sans famille ; 4° enfin, à verser tous les jeudis au trésor du pacha, pour la solde de la milice, cent réaux boudjous ou 180 fr. environ.

(1) *Remarque.* La plupart des légendes que l'on rencontre en Afrique, sont tracées : 1° en *coufique quadrangulaire,* comme celles de l'ancienne porte de *Djema'-el-kbir,* à Constantine, et de la façade de la principale mosquée de Mila ; 2° en *coufique,* comme l'épitaphe de Sidi-Okba ; 3° en *coufique orné de fleurs,* comme le cippe de Sidi-Maklouf ; 4° en caractères *thoulouth,* comme les légendes de Sidi-Abd-el-moumen, de Sidil-Kettani et de Sidil-akdar ; 5° en caractères *rihâni,* comme un grand nombre de tableaux calligraphiques suspendus à titre d'*ex-voto* dans le sanctuaire de plusieurs mosquées ; 6° en caractères *ta'lik,* comme sur les tombeaux de quelques beys ; 7° en écriture *neskhi,* comme une partie des épitaphes du nouveau cimetière ; 8° en écriture *barbaresque,* avec ou sans points diacritiques. — Les plus beaux modèles d'écriture arabe qui aient été mis à la portée du public, sont l'œuvre de mon savant collègue M. Bresnier (voir le *Cours pratique et théorique de langue arabe,* p. 34 et suiv.)

Aujourd'hui, ce service est placé sous la surveillance du bureau arabe civil départemental.

(N° 19.)

بسم الله الرحمن الرحيم الحمد لله وحده وصلى
الله على حسن خلفه محمد وآله * سار الى
عفو الكريم الرحمن السيد عمر بن السيد احمد
الزواوي في اواخر شهر رمضان سنة ١١٢٨

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Louanges à Dieu l'unique! Que Dieu soit propice à Mahomet, la meilleure de ses créatures, ainsi qu'à ses descendants! — Est allé vers le pardon du Généreux, du Miséricordieux, le sieur Omar, fils du sieur Ahmed Ez-Zouaoui, à la fin du mois de ramadhan, l'an 1128 (1715). »

Sur une planche sculptée avec soin et qui paraît avoir été coloriée (ancien cimetière arabe). La seconde ligne contient des vœux pour le prophète et pour ses descendants. Les musulmans mettent une extrême importance à bénir ainsi la mémoire de Mahomet; ils ne prononcent jamais son nom sans l'accompagner de quelque prière, et ils citent en faveur de cette coutume, une tradition portant que quiconque prie une seule fois pour lui, efface tous ses péchés. Il n'y a pas un talisman, pas une amulette, qui ne porte au moins une des épithètes dont on le qualifie.

(N° 20.)

امر بتاسيس هذا المسجد العظيم

وتشيّد بنائه للصلاة والتسبيح والتعليم
ذو القدر العلي والتدبير الكامل
وحسن الراي اميرنا
وسيّدنا حسن باي
ادام الله ايامه وكان
تمام بنائه اواخر
١١٥٦
شهر شعبان سنة
ستة وخمسين ومائة والف

« Celui qui a posé la première pierre de ce temple magnifique, et qui l'a fait construire pour la prière, la glorification de Dieu et l'enseignement de la religion, est notre émir et seigneur Hassan-Bey, dont la prudence et la sagesse égalent la puissance. Dieu veuille prolonger son règne. L'édifice a été achevé vers la fin de chaabân, l'an 1156 (1743). »

Inscription refouillée en caractères orientaux dans un élégant cartouche de plâtre, au-dessus de l'entrée principale de la salle de Sidil-Akdar. Une autre légende, sculptée en beaux caractères sur une table de marbre, décore la seconde porte qui donne sur la galerie. Celle-là fut posée, dit-on, après l'achèvement du minaret. En voici le fac-simile et la traduction :

(N° 21.)

تمّ بناؤنا البديع الباهي * عن اذن بانيه لوجه

الله ❋ بـه حسن بكك بن حسين امرا ❋ بصار
مسجدا لنا كما ترى ❋ جعل الله سعيه سعيًّا
مشكورا ❋ وجزاءه جزاء موفورا ❋
وستة وخمسين ومائة والف من هجرة من له
العز والشرف

« En l'année 1156, à dater du jour où s'enfuit de la Mekke le noble et glorieux prophète, a été terminée la construction de notre beau et somptueux édifice par les soins de Hassan-bey, fils de Hussein. Cette œuvre méritoire est un temple consacré à notre rite, comme vous le voyez. Que Dieu récompense largement Hassan-bey, et qu'il mette dans la bouche des hommes l'éloge de sa piété ! »

La mosquée hanéfite (1) de Sidil-akdar, est une des plus belles de Constantine. Son minaret de forme octogonale se trouve sur l'alignement de la rue Combes ; il n'a pas moins de 25 mètres en hauteur et se termine par un balcon surmonté d'une façon de belvédère avec un croissant en fer. La salle des prières est bâtie sur des arceaux qui enjambent en cet endroit une partie de la rue Combes ; elle se divise en cinq nefs, dont la plus élégante, celle du milieu, est terminée par une voûte en arc de cloître avec pendentifs. En face et en contrebas de cette salle, s'ouvre une galerie consacrée à la sépulture de Hassan et de ses descendants. On y voit cinq tombeaux.

Le bey Hassan, surnommé Bou-Hanek, est peut-être le premier qui se soit occupé de changer la physionomie de la ville, et l'ait dotée de quelques monuments élégants. Il eut un

(1) La secte des hanéfites est une des quatre sectes orthodoxes, elle comprend en Algérie les Turcs et les coulouglis. C'est à la secte malékite qu'appartiennent les Arabes et les Maures.

imitateur intelligent dans la personne de Salah-bey. Lorsqu'il mourut, on l'enterra dans sa mosquée et l'on écrivit sur une pierre taillée en manière d'ogive l'épitaphe suivante :

(N° 22.)

بسم الله الرحمن الرحيم
هذا قبر المرحوم بكرم
الحيّ القيوم حسن بك
ابن حسين رحمة الله
تعالى عليه سنة ١١٦٧

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. — Voici la tombe de Hassan-Bey, fils de Hussein, mort en l'année 1167 (de J.-C. 1753-54), au sein de la bonté et de la grâce du Dieu vivant et éternel. Que la compassion du Très-Haut s'étende sur lui ! »

Le mot *Bek* (3e ligne) est un mot turc dont les Arabes ont fait *bey* et qui se voit dans plusieurs inscriptions, notamment dans la dédicace de la mosquée de Sidil-Kettani. Du substantif *bey* est dérivé l'adjectif *beylik*, qui est devenu le synonyme de notre mot *gouvernement*.

(N° 23.)

بسم الله الرحمن الرحيم
وصلّى الله على سيدنا محمد

هذا ضريح الشيخ الامام العالم الصالح
الرّباني صاحب الاشارات والمعاني قدوة
الصالحين ونخبة العارفين السيد احمد الزين
القسنطيني ابن محمد بن محمد بن الولى
١١٦٧
يعقوب الجويني توفى سنة

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu soit propice à notre seigneur Mahomet ! — Voici le tombeau du cheikh, de l'imam, Ahmed-ez-zeïn le constantinien, fils de Mohammed-ben-Mohammed, fils du marabout Yakoub-el-Djouïni, mort en 1167 (de J.-C. 1753-54). Il fut savant, vertueux, et d'une piété incomparable. Imbu de saines maximes et des préceptes du koran, il fut le modèle des hommes vertueux et le plus parfait des docteurs. »

Je dois la copie de cette épitaphe à M. Dolly, sous-chef du bureau arabe civil : mais j'en ignore la provenance.

(N° 24.)

مبدى المباني السعد فى ارجائها
يبدو الطالعة الزهرة وبازائها
تجديده يحكى الربيع وزهره
او السماء ترصعت بنجومها
نادى لسان الحال جهرًا معلنًا

بان البنا لصالح مرشادها
زاد الله له البنا رغما على
حسّاده مُذ تمّمت بكمالها
جدّد هذه الزاوية السيد صالح خوجة بن
مصطفى بن محمد ململي يكچري عام ثلاثة
وثمانين ومائة والف

« Un destin prospère avait favorisé la construction de cet édifice et lui avait communiqué dans son ensemble la grâce d'une fleur. Mais depuis qu'il a été restauré, il représente en réalité le printemps émaillé de fleurs, ou bien le ciel semé d'étoiles. Il semble proclamer à haute voix que Salah est l'auteur de son élégance. Puisse Dieu accorder à Salah le pouvoir de fonder d'autres édifices en dépit des envieux !

» Celui qui a réparé cette zaouïa est le janissaire Salah-Khodja, fils de Moustapha, fils de Mohammed-Melmely.—L'an 1183 (de J.-C. 1769). »

Cette inscription, qui est gravée sur une table de marbre noir, en caractères *thoulouth* un peu confus, se voit sous le porche de la mosquée de Sidi-Abd-el-Moumen dont elle décore la porte.

Lorsque les Turcs s'alliaient à des familles religieuses du pays, ils avaient soin de faire oublier la différence de leur rite, et surtout leur origine, par des fondations pieuses. Le janissaire dont il est question ici, avait été admis à choisir une épouse parmi les descendants du célèbre marabout qui, vers le commencement du seizième siècle, organisa la résis-

tance des Constantiniens contre les Turcs et périt empoisonné au milieu d'une difa que ceux-ci lui avaient offerte dans leur camp. Pour expier la trahison commise par ses compatriotes sur la personne d'un homme vénéré, et se mettre lui-même à l'abri d'une tache qui rendait sa nation odieuse aux arabes, il crut n'avoir rien de mieux à faire que de réédifier la mosquée bâtie sous l'invocation de Sidi-Abd-el-Monmen.

(N° 25.)

طاب الزمان بمن يوالي نفعه
للمسلمين وزاد في علياه
ملك يؤمّ الصالحات بعدله
واختار اجرته على دنياه
احي دروس العلم بعد درسها
وبنى لها دارا زكى مبناه
يعني مدرسة لاحت اشعة نورها
لِمَ لا وهي الدرفي معناه
جادت بها نفس المعظم صالح
ذاك المجاهد يبتغي مولاه
والله يرزقه السعادة دايما
وينيله يوم القيامة مناه

قد بين التاريخ فى قول لنا
فخر المحامد بالهنا مبناه

« Le siècle fut heureux, grâce à celui qui répandit ses bienfaits sur les musulmans : mais aussi le siècle ajouta de l'éclat à sa gloire.

» C'était un prince dont l'équité surpassait les bonnes œuvres, et qui préféra une récompense dans l'autre vie au bonheur d'ici bas.

» Il fit revivre la science tombée dans le néant (1), et lui bâtit une maison dont la construction lui fait le plus grand honneur.

» Ce n'est point une maison : c'est le sanctuaire de l'instruction avec son auréole resplendissante. Pourquoi non, puisque en réalité c'est une perle ?

» Celui qui l'a édifié, c'est Salah, l'illustre guerrier. En accomplissant cette œuvre, il n'avait d'autre but que de plaire au Seigneur.

» Que Dieu le gratifie du bonheur éternel ! Puisse-t-il combler ses vœux au jour de la résurrection !

» La date de la medrasa est dans les mots que voici : *La plus grande gloire c'est d'avoir bâti ce collége.* — 1189 (de J.-C. 1775.) »

Dédicace de la medrasa de Sidi'l-Kettani, refouillée en caractères *neskis*, dans un cartouche de plâtre colorié que l'on voit au-dessus des tombeaux de la famille de Salah-bey.

Un mot sur cet établissement. Des professeurs nommés par

(1) Le mot *darasa* a une double signification, même dans le langage moderne. Tantôt, il signifie *fouler aux pieds, dépiquer les céréales, effacer une trace ;* tantôt, il veut dire *enseigner, aplanir les voies de l'étude.* C'est de cette dernière acception qu'est sorti le mot *medrasa* « collége. » Il est évident que le poète a voulu faire ici un de ces jeux de mots qu'on appelle assonances.

le chef de la province et rétribués sur le budget des mosquées, y enseignaient autrefois la grammaire, la jurisprudence, l'interprétation du koran, le dogme de l'unitéisme et les traditions mohammédiennes. Mais, comme une institution d'origine hanéfite avait peu de chances de résister aux réformes introduites par les successeurs de Salah-bey, elle ne tarda pas à tomber dans un abandon complet, et la science y devint muette. C'est de nos jours seulement, et sous le régime de l'administration française qu'elle a été relevée. La constitution de la medrasa est fort simple. Une vingtaine de *thaleb*, appartenant tous au rite malékite, y sont entretenus aux frais de leur tribu respective et reçoivent, sous la direction de trois professeurs indigènes une instruction purement musulmane, c'est-à-dire bornée aux connaissances exigées par le koran. Dans le système mahométan, le pouvoir temporel est si étroitement uni au pouvoir spirituel qu'ils sont inséparables. Le koran n'est pas seulement un guide religieux, c'est un code politique et civil qui règle toutes les relations des hommes entre eux, et sert pour ainsi dire de mécanisme à la société.

On doit encore à Salah-bey une medrasa hanéfite qui fut bâtie, quatre ans plus tard, auprès de la mosquée de Sidi-l-Akdar, dont elle devint une annexe (1).

(N° 26.)

مطالع الخير جاءت من افق شاو السعادة

واشرف الحجو منها بمسجد للافادة

بناه باي الزمان هو صالح ذو المجادة

(1) C'est dans une des salles de ce collége que se tiennent actuellement les séances du cours public de langue arabe.

تراه في الخير يسعى ذخرًا ليوم الاعادة

حباه ربي بيتًا في جنة وزيادة

إن رمت تاريخه قل ذا مسجد للعبادة سنة ١١٩٠

« Les splendeurs du bon augure sont descendues des sublimes régions de la félicité.

» Afin de consacrer une mosquée érigée pour le bien public, et elles ont inondé le firmament de leur lumière.

» C'est le bey de l'époque qui l'a bâtie, c'est le glorieux Salah.

» Ce prince si zélé pour les bonnes œuvres, et qui les amasse comme un trésor pour le jour du jugement dernier.

» Dieu lui réserve une place dans le paradis avec bien d'autres avantages.

» Si tu veux, *lecteur*, savoir la date du monument, prononce les mots suivants : *Cette mosquée est destinée au culte de Dieu.* » — 1190 (de J.-C. 1776.)

Ces vers arabes, dont l'auteur est le prédicateur hanéfite Chaaban-ben-abbas-ben-abd-eljelil, sont gravés en caractères orientaux sur une plaque de marbre blanc, au-dessus de la grande porte de la mosquée de Sidil-Kettani, que les français désignent habituellement par le nom de son fondateur.

Vers la fin du douzième siècle de l'hégire, l'espace compris entre l'extrémité de la rue Caraman, la Manutention, la place de Sidi-Djelis et la porte d'El-Kantara ne ressemblait en rien au reste de la ville. C'étaient des buttes et des déclivités de terrain où l'herbe poussait librement, tant elles étaient peu fréquentées. On n'y apercevait que quelques maisons de médiocre apparence, au milieu desquelles s'élevaient les *mesdjed* de Sidi-Seffar et de Sidi-Tlemçâni. La ville habitée semblait s'arrêter à ce carrefour que les indigènes appellent *Mek'âd el-haout* « la

poissonnerie. » Salah-bey, le seul gouverneur de la province qui ait eu des instincts d'administration régulière, s'occupait à la même époque de l'embellissement de Constantine. Les loisirs que lui laissait la guerre, il les employait à ramener les Arabes à l'agriculture, et s'efforçait, par son exemple, d'inspirer aux habitants de la ville le goût des belles habitations. Il bâtit successivement la medrasa de Sidil-Kettani, la mosquée du même nom et le gracieux harem (1), qui n'en est séparé que par une rue. Mais, pouvait-il laisser son œuvre incomplète en négligeant tous les terrains vagues situés au delà? Il les concéda aux Juifs, disséminés autrefois dans les diverses parties de la ville, à condition qu'ils y construiraient des maisons, et voilà comment il est arrivé qu'une nation aussi industrieuse qu'attachée à la religion de ses pères, et séparée par ses mœurs du reste de la population, s'est groupée dans le nouveau quartier qui lui était assigné, sous le regard protecteur du Bey.

J'aurais voulu parler de la mosquée après en avoir expliqué la dédicace. On y pénètre par une grande porte cintrée qui s'ouvre sur un large escalier en marbre mi-partie de blanc et de noir. La bande de marches noires, qui est la plus étroite, est destinée aux fidèles qui entrent. Au haut de l'escalier, on se trouve dans une cour pavée en marbre blanc et autour de laquelle circule une galerie. Du côté opposé se dresse le minaret, qui a déjà été entièrement réparé par le service des bâtiments civils. A l'est, sont les deux portes de la salle des prières. Ce qu'il y a de particulier dans cette construction, c'est que la salle ainsi que la cour, étant au premier étage, s'appuient en partie sur la ruelle sombre qui mène à la medrasa. Je pense qu'il faut avoir vu ce genre d'édifices pour s'en faire une idée bien nette. En entrant dans la salle affectée

(1) Ce palais particulier des femmes a été transmis par Salah-bey à ses descendants, qui le louent actuellement à la municipalité pour l'institution de demoiselles dirigée par les sœurs de la Doctrine Chrétienne. Les dimensions du bâtiment sont considérables ; il se développe tout le long de la place du Caravansérail.

à la prière, on a devant soi une niche festonnée de gracieuses arabesques et soutenue par quatre colonnettes. C'est la place où se prosterne l'imam, afin de regarder l'orient, quand il dirige la prière. Le temple, sous le rapport de la superficie, forme un carré oblong. Le plafond, suivant l'usage, est un assemblage régulier d'ais coloriés en rouge et en vert avec quelques rosaces. Des colonnes en marbre supportent les arceaux qui divisent en plusieurs nefs ce vaste espace, où sont ménagées deux coupoles, au-dessus et dans la direction de la niche. Des faïences aux mille dessins lambrissent les parois, et les rayons du soleil, après avoir été tamisés par des vitraux peints, viennent se refléter sur les couleurs capricieuses des tapis du Sahara et de Constantinople que le hasard a réunis en cet endroit. Le luminaire est composé de grands lustres en verre de cristal tout chargés de girandoles. Au fond de la salle et du côté opposé au mihrab, se développe une longue tribune, comme dans toutes les mosquées hanéfites. Mais le morceau capital, celui auquel les touristes accordent plus particulièrement leur attention, c'est la chaire établie à droite de la niche. On ne sait en effet ce qu'on y doit admirer le plus, ou de l'art ou de la matière. Presque toutes les variétés de marbre y sont réunies. Il paraît que Salah-bey n'en dota la mosquée qu'un peu plus tard, puisqu'on lit sur le fronton qui simule une porte au-dessus de la première marche, l'inscription que voici :

بنى منبرًا بالعزّ والنصر صالح * له سُبُل
الخيرات تاريخه رشد

« Celui qui a élevé ce *menber* avec l'aide de Dieu, c'est Salah, dont les bonnes œuvres sont nombreuses. La date est contenue dans le mot *reched* « il fut juste. »

Or la valeur numérale des trois lettres *ra*, *chin*, *dal*, disposées dans cet ordre, donne le chiffre 1204, qui correspond à

1789 de notre ère. Je n'ai plus qu'un mot à ajouter. Reconnaissant l'insuffisance des ressources locales, Salah-bey avait eu recours à l'Italie pour les ouvriers d'art et pour les matériaux. C'est de Livourne qu'ont été apportées à grands frais ces faïences, ces lustres, ces marbres que nous admirons, et les ouvriers de Constantine, si l'on en excepte les menuisiers, n'ont cooporé à la réédification du temple hanéfite que dans la mesure de leurs moyens, c'est-à-dire comme manœuvres. Il en fut de même pour toutes les œuvres d'architecture qui ont signalé ce long règne.

(N° 27.)

بسم الله الرحمن الرحيم

ضريح لاح اوج السعادة

كما عفد الجواهر النضادة

به باي الزمان اخو المعالي

به فد راح صالحه رشاده

امير عاش ڢي الدنيا سعيدًا

وعند الموت فد حاز الشهادة

ڢكم منن له ڢي الله جلت

وكم اجرى لطاعته جواده

وجاهد ڢى سبيل الله ڢوزا

ڢاڢنى الغنش واستوڢى جهاده

مــدارس فــد بــنــى للّه بــعــلا
وكــم للــخــيــر بــاــغــد مــراده
بــشــهــر مــحــرّم فــد مــات ارّخ
امــيــر حــاز مــعــتــاح الــســعــادة

« Tombe, qui brille dans le ciel de la félicité, ou comme un collier de perles précieuses !

» C'est là que repose le bey du siècle (1), le frère des nobles sentiments. Là sont aussi enfermés sa vertu et sa piété.

» Il vécut heureux sur le trône et mourut en véritable martyr.

» Que de bonnes œuvres il répandit pour l'amour de Dieu ! Que de fois il lança son coursier *dans les champs de bataille* pour obéir au Seigneur !

» Il fit la guerre sainte avec succès. Il détruisit l'armée d'Alfenche (2), et paya son tribut au vrai Dieu (3).

(1) *Bey-ez-zemane*, expression très-usitée dont l'équivalent se retrouve dans ces locutions des *Mille et une nuits* « *ïa malik ez-zemane, ïa soultân el-asr ou'l-aouane*, ô roi du temps, ô sultan de l'époque et du siècle. » Fénélon a dit dans le même sens : il est l'ami des Dieux et *le vrai héros de notre âge*. (Télém. liv. XVI).

(2) Voici l'événement auquel fait allusion l'auteur de l'épitaphe : « Le 1er juillet 1775 une flotte espagnole mouilla devant la rivière d'El-harrache. Le commandant en chef était O'Reilly, favori de Charles III, qui était alors sur le trône d'Espagne. L'amiral Castegon dirigeait la flotte, et le débarquement eut lieu le 8. Salah-bey avait amené au secours du Pacha une troupe innombrable de cavaliers et quelques milliers de chameaux. La bataille fut sanglante. Après avoir perdu environ 4000 hommes, les Espagnols se rembarquèrent, et le 12 ils s'éloignèrent des côtes d'Alger. » On sait que la connaissance de l'histoire est peu répandue chez les habitants de l'Afrique, tant à cause de leur éloignement pour tous les livres qui ne traitent pas de la religion musulmane, que par suite de l'isolement systématique dans lequel ils se maintiennent. De tous les noms de princes chrétiens qui brillèrent dans les luttes soutenues par leurs ancêtres sur le sol de l'Espagne, un seul peut-être est resté présent à leur mémoire, c'est le mot *Alfenche* (Alfonso). Par une erreur analogue, ils appellent du nom de Pharaon tous les rois de l'ancienne Égypte.

(3) *Oua istaufa djihad-ho*, littéralement « il fit avec honneur la guerre sainte. » — L'expression *djihad* signifie « combat pour la gloire de l'islamisme. » et répond à notre mot *croisade*. Alger avait reçu le surnom de *Dar el-djihad* « le foyer de la guerre sainte. » Plus d'un roi musulman ajoutait à ses titres celui de *medjahedi* « partisan zélé de la guerre contre les infidèles. »

» Un de ses actes méritoires c'est d'avoir bâti des écoles. Mais aussi combien de fois Dieu fit réussir ses entreprises !

» Sa mort eut lieu dans le mois de moharrem. *Calculez les lettres de la phrase suivante :* Ce prince avait dans sa main la clef du bonheur. »

Le millésime résultant de ce calcul est l'année 1208 qui répond à 1793.

Salah-bey naquit en 1725 dans la ville de Smyrne. Un accident regrettable le força à s'expatrier à l'âge de seize ans. Ayant eu le malheur de tuer en jouant un de ses camarades (1), il alla se cacher au fond d'un navire qui faisait voile pour Alger, et c'est ainsi que le hasard le jeta presque nu et sans ressources sur le sol de l'Afrique où l'attendait un sort si brillant. Comme il fallait vivre, il entra d'abord au service d'un cafetier de l'odjak. Mais bientôt il sentit que le métier des armes convenait mieux à sa nature, et se fit soldat. Ses débuts furent brillants : il montra de la bravoure, de l'énergie et une adresse étonnante dans tous les exercices du corps. Il était de la politique des Turcs de renouveler à certaines époques la garnison des principales villes de l'Algérie. Or, la compagnie dont le jeune Salah faisait partie ayant été envoyée à Constantine, il n'y resta ignoré que pendant deux ans, tant il est vrai que la fortune s'attache de bonne heure à ses élus.

On était en 1757, Ahmed-el-Kolli venait de succéder à Zergaïn-ho, et le camp des Turcs établi sur le bords du Roumel avait reçu sa première visite. Soit hasard, soit attraction magnétique, ainsi du moins raisonnent les indigènes, Ahmed-el-Kolli remarqua Salah au milieu de ces natures de forbans et le nomma caïd des Haraktas. Il fit plus, il lui donna sa fille en mariage. Salah exerça pendant trois ans le commandement qui lui avait été confié. Au bout de ce laps de temps, la dignité de khalifa s'étant trouvée vacante, il en fut investi par

(1) S'il est un acte qu'on puisse citer à la louange de ce gouverneur, c'est la conduite qu'il sut tenir vis-à-vis des parents de son malheureux camarade. Il leur envoya à titre de réparation une somme de 16000 francs.

son beau-père, dans les bonnes grâces duquel il avançait chaque jour. Six ans plus tard, c'est-à-dire en 1185 (de J.-C. 1771), il remplaça Ahmed-el-Kolli dans le gouvernement de la province. Il fut sage, équitable et constamment animé du désir de faire le bien. L'attaque dirigée contre Alger par les Espagnols lui fournit l'occasion d'être utile au Pacha. En effet, à la nouvelle de cette déclaration de guerre, il se porta rapidement au secours de la capitale, à la tête de toutes les forces dont il disposait, et l'habileté avec laquelle il lança contre l'ennemi ses quatre mille chameaux chargés de laine, ne contribua pas médiocrement au succès de la bataille. C'est à cet exploit que fait allusion le 5e vers de l'épitaphe, où il est dit : *fa-afna Alfenche* « et il triompha d'Alphonse. »

Salah-bey se contentait difficilement du tribut dérisoire (1) que lui payait Tuggourt. Ce n'était pas l'envie qui lui manquait de changer cet état de choses, puisqu'il y songea sérieusement plus tard, quand il fut sûr de réussir ; mais la distance, le climat et aussi la difficulté de mener de l'artillerie à travers les sables du désert, peut-être aussi la complication des affaires de la province, le forcèrent de retarder une expédition d'autant plus glorieuse, qu'avant lui aucun bey de Constantine n'avait osé l'entreprendre. Enfin, l'avènement du cheikh Ferhat-ben-Djellab imprima une nouvelle direction à la politique du beylik. Des négociations furent entamées par Salah-bey, au sujet de l'impôt : mais on n'arrivait à aucun arrangement raisonnable. La principauté de l'Oued-Rir' avait défié tous les beys de Constantine : elle crut pouvoir se moquer des menaces de Salah-bey. Il ne vint pas à l'idée du cheik Ferhat

(1) Aujourd'hui que nous possédons Tuggourt et que nous en savons toutes les ressources, il est facile de reconnaître l'inexactitude et l'exagération des renseignements qui ont été fournis à M. le général Daumas. On lit dans le *Sahara algérien*, p. 134 : « Cependant les beys de Constantine n'ayant qu'une action très-indirecte sur un point aussi éloigné, les contributions que leur payaient les sultans de Tougourt n'ont jamais été bien régulières ; elles variaient selon que le vassal redoutait plus ou moins son suzerain. Au très-redoutable bey Salah on payait un million ; au moins redoutable Ahmed-el-mameluck on ne donnait que 500,000 francs ». Il est prouvé que le revenu de la province de Constantine, qui est autrement riche que le district de Tuggourt, n'atteignait pas un million.

que pendant la saison d'hiver le désert serait parcouru aisément par l'armée Turque. Cependant, vers la fin de l'année 1788, l'impôt de Tolga, Bou-Chagroun, Zaatcha et autres oasis avait été versé entre les mains du khalifat à Lichâna. Le moment parut favorable à Salah-bey. Il vint prendre le commandement des troupes près de l'Oued-djédi, et s'avança avec quelques pièces d'artillerie jusqu'aux environs de Sidi-Khelil, malgré une neige épaisse qui faillit l'engloutir. L'année 1204 (de J.-C. 1788) est désignée par les gens du pays sous le nom de *'am et-teldj* « l'année de la neige » (1).

Pour ne pas épuiser ses forces le long de la route, le bey se contenta de châtier une seule oasis et marqua la place du châtiment par un monceau de ruines. Le dix-huitième jour, il planta ses tentes en vue de la capitale de l'Oued-Rir' que protégeait un fossé profond et rempli d'eau. Les canonniers établirent leurs batteries sur des esplanades construites en troncs de palmiers et ouvrirent le feu contre la porte dite *Bab-el-khadra*, celle de Sidi-abd-esselâm et le quartier El-tellis où est située la Kasba. Pendant ce temps là une partie des soldats abattaient à coups de hache les arbres qui constituent la richesse du pays. Le siége dura plusieurs semaines. Salah-bey avait juré de ne pas lever le camp avant d'avoir détruit Tuggourt de fond en comble. La poudre et les munitions ne lui manquaient pas. Sa volonté était une volonté de fer. Il fallut donc que le cheikh Ferhat comprît la situation. Un drapeau blanc, signe de soumission, fut hissé au haut de la mosquée appelée Djama-el-malekia. A cette vue le bey fit cesser le feu et attendit les propositions de l'ennemi. Il fut convenu que l'Oued-rir' payerait les frais de la guerre et verserait entre les mains des Turcs un impôt de trois cent mille réaux *baccetas*. Tel fut le résultat d'une révolte qu'avaient amenée la faiblesse

(1) C'est par erreur sans doute que M. le général Daumas a écrit dans *le Sahara algérien*, ce livre fait avec autant d'esprit que de science : « Tougourt a été attaquée il y a quarante ans à peu près par Salah, bey de Constantine » (page 133).

et la pusillanimité des prédécesseurs de Salah-bey. Ce bey actif alla quatre fois dans les Ziban. Là, comme partout, il laissa des souvenirs de son esprit organisateur. Les partages d'eau qui se rapportaient à un ordre de choses déjà ancien, n'étaient plus en harmonie avec les mutations nombreuses qu'avait subies la propriété. Salah fit faire le recensement des oasis et divisa l'eau proportionnellement aux palmiers et aux arbres fruitiers. Ces partages servaient encore de base à la culture à l'époque où nous avons pris possession des Ziban.

A quelle époque Salah-bey fit-il une sortie chez les Kabyles de Bougie, mes notes ne le disent point. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il parcourut leurs montagnes dans le seul but de réorganiser la justice. Le jardin où il avait campé pendant la durée de cette opération, porte encore son nom, et les fruits en sont distribués aux pauvres.

Ce gouverneur qui possédait le génie de l'administration, qualité bien rare chez les Turcs de l'Algérie, institua dans les ports de Collo, Stora, Bône et Lacalle des oukils chargés de percevoir les droits du beylik sur les marchandises échangées. Grâce à ce surcroît de revenus il bâtit dans plusieurs villes et même dans les oasis, des mosquées et des écoles qu'il dota de nombreux *habous*. La Mekke et Médine reçurent également des marques de sa munificence; il y acheta des maisons qui furent pourvues de rentes et consacrées à l'hospitalité des pélerins.

La reconstruction du pont de Constantine, qui était certainement une œuvre d'une utilité immense pour la population de cette ville, tourna néanmoins à la perte de son auteur. Des hommes malveillants ayant insinué au Pacha d'Alger, qu'en amenant l'eau à Constantine, son lieutenant n'avait pas d'autre but que de se rendre indépendant, celui-ci le destitua et envoya Ibrahim pour le remplacer. Il serait un peu long de raconter les faits qui accompagnèrent l'arrivée du nouveau bey. Je dirai seulement qu'Ibrahim attira Salah à Dar-el-bey

et l'y garda à vue, dans la crainte que les gens de son parti n'entreprissent quelque coup de main en sa faveur. Malgré cette précaution, il fut assassiné lui-même par le chef de la milice. Salah-bey reprit le gouvernement : mais la plupart des officiers du *makzen*, ne voulant pas compromettre leur avenir, aimèrent mieux attendre les évènements que de se donner franchement à sa cause. Cet état de choses ne dura pas longtemps, car vingt jours après le meurtre d'Ibrahim, le Pacha envoya un autre gouverneur, nommé Hussein, avec ordre de mettre à mort le rebelle. On dit qu'à cette occasion une bataille sanglante éclata dans les murs de Constantine, où Salah comptait encore beaucoup d'amis parmi les Turcs. Il fallut que Hussein l'assiégeât dans l'ancien palais, compris entre les rues Caraman, Cahoreau, et Combes. Or voici comment des témoins oculaires m'ont raconté le dénouement de cette tragédie. Lorsque Salah vit que la lutte devenait inégale, il se rendit, à condition qu'on le laisserait sortir en compagnie et sous la sauvegarde du Cheikh-el-islam. Cette grâce lui ayant été accordée, il franchit le seuil de Dar-el-bey en tenant un pan du burnous d'Abd-errahman-ben-Lefgoun, qui était venu le trouver ; mais à peine avait-il fait quelques pas dans la rue, que son protecteur donnant une secousse à son vêtement, l'abandonna aux chaouches du Pacha, qui se précipitèrent sur lui et l'étranglèrent. Il fut enterré dans la medrasa de Sidil-Kettani. Son tombeau, est celui qu'on voit au fond de la chapelle, à gauche de l'entrée. L'inscription est tracée sur une table de marbre, surmontée d'un croissant.

(N° 28.)

كلّ يد مسكتك ضمنت عن الخلاف

كلّ عين نظرتك سلمت من كل أف

« La main qui te touche, sera exempte de contrariété (refus).

» L'œil qui te regarde, est à l'abri de tout malheur. »

Ces deux vers sont brodés en or sur un sachet en velours vert qui a appartenu à une des femmes de Salah-bey.

(N° 29.)

هذا رمس الفقيه الافضل السيد احمد بن
عبد الجليل رحمه الله تعالى توفى لتسع بقين
من صفر ١٢٠١ ❋ ❋ وبمشهد رجليه
قدمت على الكريم بغير زاد
من الحسنات والقلب السليم
وحمل الزاد اقبح كل شيء
اذا كان القدوم على الكريم

« Ceci est le sépulcre du vertueux jurisconsulte Ahmed-ben-abd-eldjelil, que le Très-haut le reçoive dans le sein de sa miséricorde ! — Il mourut le 21 du mois de safar, l'an 1201 (de J.-C. 1786). »

Inscription sculptée en caractères mogrebins sur une planche posée à la tête du mort. Du côté des pieds, on lit sur une tablette en bois, à peu près ronde comme l'autre, deux vers bien frappés, dont la pensée hardie ne laissera pas d'étonner le lecteur qui s'est habitué à ne voir chez les musulmans qu'humilité et résignation.

« Je me dirige vers le Généreux par excellence sans porter ni bonnes œuvres, ni cœur pur ;

» Car il n'y a point de procédé plus inconvenant que de porter des provisions chez un hôte généreux. »

Notre langue ne permettant pas de traduire plus exactement la seconde partie de cette épitaphe, c'est à grand'peine que j'ai réussi à faire entrevoir l'intention renfermée dans la répétition des mots *zad* « provision » et *krime* « généreux ».

Le docte Ahmed-ben-abd-el-djelil appartient à la famille des Ben-djelloul. Il est enterré dans leur zaouïa, rue Sérigny. Son père avait occupé l'emploi de secrétaire dans les bureaux du *makzen*, sons le gouvernement de Salah-bey.

(N° 30.)

طلعت بسعدٍ نجمة الأكوان
ورياضه شذت بعطر البان
وزهى القصر البديع بحسنه
وتاهَ بنخوة حافل البنيان
وبدت كخودٍ خرّدٍ غرفاته
زُهر الوجوه فواتر الاجفان
موشّحة نحورها بقلايد
مقرطفةً بالدرّ والعقيان
هي الغرفات الغرّ لاح بهاؤها

فضاء سنا جمالها الفتّان
لله ما احلى وابدع شكلها
وابهرها فى الصنع والاتقان
جادت بها كفّ المعظّم قدره
باي حسين سيد الشجعان
بن حسن باي المقدّس روحه
حباه بعدنٍ واسع الغفران
ان رُمت للبنيان تاريخا فقُل
بناء حسين سابق الاقران

« L'étoile du palais s'est levée sous d'heureux auspices,

» Et ses parterres se sont embaumés du parfum de la cassie,

» Et le palais merveilleux lui a emprunté un charme nouveau.

» L'aspect de cet édifice élève l'âme,

» Et les salles qu'il renferme sont brillantes comme autant de jeunes filles pudibondes,

» Au visage resplendissant, aux regards langoureux, dont le sein ruisselle de pierreries,

» Dont les habits sont parsemés de perles et d'or pur.

» Ce sont des salles magnifiques dont la splendeur éblouit.

» L'éclat de leur beauté jette le trouble dans les sens.

» Gloire à Dieu qui a prêté des formes si gracieuses à sa structure !

» On y reconnait la main libérale de l'illustre bey, du brave des braves,

» Husseïn, fils de Hassan-bey, de sainte mémoire, lequel a trouvé grâce devant la bonté infinie de l'Éternel.

» Si tu désires, *lecteur*, connaître la date de ce monument, prononce *ces mots :*

» Construction de Husseïn, le héros sans rival. »

Cette dédicace avait été posée à Dar-el-bey pour l'inauguration d'une *hakouma* ou lit de justice, que Husseïn fit bâtir en 1208 (de J.-C. 1793-94), l'année même de sa mort. La table de marbre sur laquelle elle a été calligraphiée par un habile sculpteur, est exposée aujourd'hui dans une des salles de la Direction des affaires arabes. Il ne viendra certainement à l'idée de personne d'admirer l'horrible peinture verte dont le fond de l'inscription a été enluminé tout récemment.

Husseïn, dont le père, Bou-Hanek, avait été autrefois bey de Constantine, succéda à Salâh-bey en 1793, après l'assassinat d'Ibrahim-bou-seba, qui n'eut pas même le temps de prendre le commandement. Il était né dans cette ville et y avait passé toute sa jeunesse. A cette époque il était lié avec Salah; mais à peine celui-ci fut-il promu au gouvernement de la province, que des intrigants troublèrent leur amitié par des rapports calomnieux. Le fils de Bou-Hanek, afin de se soustraire au ressentiment de son ennemi, dut s'enfuir à Alger, où il demeura jusqu'au jour où la volonté, pour ne pas dire le caprice, du Pacha l'appela à Constantine. Husseïn, fort de son nouveau titre et les mains pleines de vengeance, arriva bientôt à son poste. Son premier soin fut de faire étrangler par les chaouches un prince qui lui était devenu doublement odieux. Il n'épargna ni sa famille, ni ses partisans. Ces sanglantes représailles une fois accomplies, il put jouir de son triomphe, et profita de la tranquilité parfaite qui régnait dans le pays, pour achever l'œuvre de son prédécesseur, le pont de la porte d'El-Kantara.

Husseïn-bey était un homme de caractère, et jaloux de son autorité. Mais il poussait ces qualités jusqu'à l'extrême, et ce fut la cause de sa ruine. Un jour qu'il tenait conseil dans la *hakouma* de Dar-el-bey, ayant à ses côtés le caïd de Bône, auquel il portait de l'affection, un personnage venu d'Alger entra, et, après les saluts d'usage, lui présenta une lettre du Pacha d'Alger contenant la condamnation à mort du caïd de Bône et la nomination du porteur. La lecture de cet écrit produisit une sensation terrible sur les assistants. Le bey seul demeura impassible. Il désigna l'étranger au bach-chaouche, et lui dit : *taut*, ce qui signifie en langue turque *exécute-le*. Puis, se tournant vers le bach-kateb, il lui dicta une lettre ainsi conçue : « A son Altesse le sultan d'Alger. Que Dieu vous accorde la faveur de marcher dans la voie de l'orthodoxie, qu'il vous revête des cuirasses de sa protection. O soutien de l'honneur de l'islamisme, ô notre maître très-fortuné ! Lorsque je siégeais dans votre divan, au milieu d'Alger, la reine des mers et de l'Afrique, vous daigniez me consulter, et aujourd'hui que vous m'avez investi du commandement d'un misérable *dechera* (village), je ne serais pas libre de choisir mes agents ! J'ai commencé par faire décapiter celui que vous m'avez envoyé. Salut de la part de votre sujet respectueux. Que le Dieu tout-puissant use de mansuétude envers vous dans cette vie comme dans l'autre ! »

Sous le régime des Turcs, la réponse à une lettre si arrogante ne pouvait être qu'un arrêt de mort. Il n'en fut rien cependant. Le Pacha ayant daigné prendre en considération les anciens services de Husseïn, se contenta de donner le firman d'investiture à un fonctionnaire de Médéa, qui se nommait Moustapha-el-Ouznadji. Mais une intrigue ourdie par le bach-Kateb Koutchouk-ali prépara la fin tragique du bey déchu, et le malheureux mourut étranglé dans une prison de la ville. Son corps repose au fond de la mosquée de Sidil-Akhdar, dans une tombe sur laquelle sa famille fit

graver l'épitaphe suivante au-dessous d'un turban en marbre :

(N° 31.)

بسم الله الرحمن الرحيم
توفي المرحوم بكرم
الحيّ القيوم المعظم
السيد حسين بك
ابن المرحوم السيد
حسن بك يوم السبت
التاسع من رجب الفرد
١٢٠٩
سنة

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. — Est décédé dans la grâce de l'Éternel, le noble seigneur Husseïn-bey, fils du seigneur Hassan-bey, un samedi, 9 du mois de redjeb, l'an 1209 (de J.-C. 1794-95). »

A gauche de cette tombe, et au bas de l'escalier qui descend à la galerie funéraire, s'élève un monument en marbre blanc, couvert de sculptures dans le goût italien. C'est le tombeau de son fils Hassouna qui périt si malheureusement, en tombant avec sa jument dans le ravin de Constantine, au moment où il traversait le pont gigantesque, connu sous le nom d'El-Kantara. Près de la tête se dresse une plaque de marbre sur

laquelle est sculptée, en relief et en caractères dorés, la strophe que voici :

(N° 32.)

بسم الله الرحمن الرحيم صلّى الله على سيدنا محمد
يا ناظرًا (1) فو داعيًا برحمة ذات سعة
هذا حسين الذي شبابه ما ضيعه
فد كان اميرًا صالحًا وعمره فد جمعه
ثلاثة في عشرة خُبعُ يوم الجمعة
فلتُ لك ان انفضا ارّخ يوم شهد الجمعة
سنة ١٢١٤

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu soit propice à notre seigneur Mahomet !

» Passant, arrête-toi, et implore la clémence infinie *de l'Éternel pour le défunt.* — Ci-gît Husseïn, qui n'a point perdu sa jeunesse. — C'était un prince vertueux dont la vie a compté — trente *années.* Il périt un vendredi. — Je dis : « *Si tu veux savoir* la date de sa mort, calcule *la valeur de ces mots*, le vendredi est le jour ou s'assemblent *les fidèles pour la prière.* — 1214 (de J.-C. 1799). »

(N° 33.)

بسم الله الرحمن الرحيم

(1) Lorsque la personne interpellée n'est pas présente, on met son nom à l'*accusatif* avec le *tanouin.*

صلى الله على سيدنا محمد
كمل بناء هذا المسجد الاعظم بحول الله
وحسن عونه على يد من احسن بناءه بتقوى
من الله ورضوانه الامير الاسعد
الاهنى الارشد قاصدًا به وجه الله الاكرم
الشيخ ابراهيم بن المرحوم الشيخ احمد بن محمد
بن جلاب سنة عشرين ومائتين والف ١٢٢٠
وبالله التوفيق

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu accorde ses grâces à notre seigneur Mahomet ! — Cette mosquée, qui est la principale de la ville, a été achevée avec l'aide et l'inspiration de Dieu, par l'émir très-fortuné, très-pacifique et très-orthodoxe Ibrahim, fils de feu le cheikh Ahmed-ben-Mohammed-ben-Djellâb, en l'année 1220 (de J.-C. 1805). C'est par un sentiment de piété et uniquement dans le but d'être agréable à Dieu, le Très-Généreux, qu'il a accompli cette œuvre. — Notre confiance doit être placée en Dieu. »

L'inscription arabe que l'on vient de lire, décore la porte de la grande mosquée de Tuggourt; elle est gravée en caractères africains sur une plaque de marbre blanc. C'est M. Leroux, chef d'escadron au 3e régiment de Spahis, qui m'en a communiqué le texte fort habilement copié de sa main.

Il est question ici de la réparation de l'oratoire, qui eut

lieu par les soins d'Ibrahim. Voici les documents que j'ai recueillis sur ce cheikh : « En 1202 (de J.-C 1792), le cheikh Ibrahim prit les rênes du gouvernement. Ce prince débonnaire n'eut pas la force de se maintenir plus d'une année sur le trône (1). Une conspiration de la Djema'a ayant éclaté contre lui pendant une nuit, il fut obligé, pour échapper à la mort, de se sauver par la Casba, en escaladant le fossé avec une dizaine de cavaliers dévoués. On n'entendit plus parler de lui. L'élu de la Djema'a fut le cheikh Ibrahim-el-hadj-ben-Gana, celui-là même qui releva la principale mosquée. Sa dévotion, poussée jusqu'au fanatisme, lui fit exercer quelques persécutions contre les juifs établis dans le quartier occidental de la ville, que l'on apelle Medjaria. Vers la fin de l'année 1209 (de J.-C. 1795), c'est-à-dire après douze mois de règne environ, il conduisit à la Mekke la caravane des pélerins.

Son neveu Ali-ben-Kaïdoum, qu'il avait fait dépositaire du commandement pendant son absence, oublia la foi jurée et força le Djema'a à le reconnaître comme sultan de l'Oued-Rir'. Un vendredi, vers l'heure de midi, lorsqu'il se rendait à la mosquée principale avec son escorte d'honneur, musique en tête, un marabout des Selmïa se précipita au-devant de son cheval, et l'ayant arrêté, osa adresser au sultan des reproches sévères sur sa conduite : « Fils de l'impiété et de la trahison, lui cria-t-il, tu goûteras bientôt l'amertume de ton forfait. L'épée du commandement, que tu as usurpée, se retournera contre ta poitrine. Souviens-toi que notre seigneur Mahomet a dit : La porte de l'injustice est la porte de la mort. A ces mots, Ali-ben-Kaïdoum poussa son cheval contre le marabout et l'écrasa. Quelques mois s'étaient à peine écoulés, que le cheikh Ibrahim reparut dans ses états. Il n'eut pas à lutter longtemps contre un prince, qui n'avait eu que le courage de profiter de son absence. Dédaignant une vengeance facile, il le laissa fuir et n'eut plus d'autre pensée que de relever et d'affermir

(1) Les chefs du territoire de l'Oued-Rir' se qualifiaient de *sultans*.

l'autorité. Son règne dura douze ans. Vers la fin de 1220 (de J.-C. 1805) il fut expulsé de Tuggourt par le cheikh El-Khâzen. »

(N° 34.)

بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على سيدنا محمد

حدّد هذا المنبر الشيخ الذي
اسمه ابراهيم بالجود قد اثنى
عليه كثير الناس في كل موطن
وهو ابن جلّاب وبالفضل اجلبنا
وتمّ بعون الله في اخر صفر
سنة ميرش بالرمز قد تفهم المعنا
بنا مسجد لله ذو الكرم الاسنى
ورام به يوم الجزى منتهى الحسنى
وجاد رضى عن طيبة النفس مخلصا
قد اختار ما يبقى على دنيةٍ تفنى

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Que Dieu verse ses grâces sur notre seigneur Mahomet !

» Celui qui a réparé cette chaire, est le cheikh Ibrahim, dont la bonté est vantée dans tous les pays. Il est issu d'Ibn-Djellâb, et c'est par sa vertu qu'il a gagné nos cœurs. Cette œuvre méritoire a été achevée à la fin du mois de safar. Pour connaître le millésime, calculez la valeur des lettres contenues dans le mot *mirech*. — En bâtissant un temple pour Dieu, ce prince d'une générosité sublime souhaitait pour le jour de la résurrection la meilleure des récompenses, et il n'agissait que d'après l'inspiration d'une âme pure. Il préféra la vie éternelle à ce monde périssable. »

Cette inscription en vers m'a été rapportée de Tuggourt par Si-Taher-ben-Neggade, qui est un des bons interprètes de la province. Je la crois très-exacte, et la traduction m'en a paru facile. Quant au millésime, que l'auteur de la légende a représenté par un groupe de quatre lettres formant le mot *mi-rech*, il correspond à l'année 1250 (de J.-C. 1834).

Ibrahim-ben-Djellâb succéda à son frère Omar au commencement de l'année 1248, dit la notice que je dois à un thaleb du pays : mais il abdiqua le pouvoir au bout de deux ans pour aller en terre sainte. C'est sous le règne de ce prince que fut restaurée la grande mosquée. Les dalles dont elle est pavée, ainsi que les colonnes qui en supportent la voûte sont en marbre de Tunis. Ces matériaux amenés à grands frais, ont été traînés sur le sable par un long attelage d'hommes et de chameaux. Le mot *bena*, employé dans le quatrième vers, ne peut avoir que le sens de *réparer*, puisque nous avons vu dans la légende précédente (n° 33) que la principale mosquée avait été bâtie par les soins d'un cheikh du même nom, en l'année 1805.

L'origine des Ben-Djellâb ne se perd point dans l'ombre de la légende et peut-être de la fable, comme le dit M. le général Daumas, dans son curieux ouvrage sur le *Sahara algérien* (p. 128). On lit dans l'*Histoire de Tunis*, par Hadj-Hamouda-ben-abd-el-aziz (fol. 55, v°, l. 17), que les Ben-Djellâb sont les

derniers descendants de la famille des Mérinides « *min bakaï Beni Merin,* » qu'ils gouvernèrent les populations de l'Oued-Rir', à l'exception de Temacin, qui avait un cheikh indépendant. Les mêmes faits sont attestés par El-Aïachi, dont le savant M. Berbrugger a traduit en français le voyage à travers les oasis.

Rien ne séduit plus les poëtes arabes que l'occasion de faire des jeux de mots et de produire des assonances. Ces puérilités, qui répugnent à la sévérité de notre goût, sont recherchées par eux comme des marques d'une élocution savante. Ainsi le nom de famille des Djellâb, par sa ressemblance fortuite avec le verbe *adjelab* « attirer » a mis l'auteur de cette strophe en possession d'une idée, et lui a procuré en outre l'avantage si précieux aux yeux des classiques musulmans, de composer un hémistiche avec répétition de syllabes : *Oua houa ibn-Djellâb, fa-bi'l-fadli adjlab-na.* « Il est issu d'Ibn-Djellâb, et c'est par sa vertu qu'il a gagné nos cœurs. »

(N° 35.)

هذا قبر المنعم المرحوم بكرم الحيّ القيوم
بغير ربّه رضوان خوجة قايد الدار سنة ١٢٢٠

« Ceci est le tombeau de l'humble devant son Seigneur, Ridhouâne-Kkaudja, caïd-ed-dar. Il mourut en l'année 1220 (de J.-C. 1805-6). Que le Dieu vivant et éternel verse sur lui le trésor de ses bontés et de sa miséricorde ! »

Épitaphe en écriture orientale sur une plaque de marbre ornée d'un *rezza* ou turban plissé des oulémas.

Sidi-Ridhouâne est un personnage qui s'illustra à Constantine, vers la fin du dernier siècle, autant par la sagesse de son administration que par sa grande piété. Il remplit les fonctions de caïd-ed-dar sous le gouvernement de Salah-bey et de

Husseïn-bey. La zaouïa (1) où il fut enterré est l'œuvre de sa dévotion, aussi porte-t-elle son nom.

On rapporte que dans les visites qu'il faisait aux écoles de la ville, il avait l'habitude de donner des conseils bienveillants aux thalebs et leur citait quelque fois ce vers d'Ibn-el-bewâb :

وارغب لكفك ان تخط بنانها •
خيرًا تخلّفه بدار غرور

« Que votre main ne s'occupe qu'à écrire des choses utiles que vous laisserez après vous en quittant ce séjour de déceptions. »

Qu'était-ce que le caïd-ed-dar pendant le règne des Turcs, et quelles étaient ses attributions? Ce fonctionnaire tenait le premier rang après le bey; il avait la surveillance de la justice, du culte, de l'instruction publique, de la police et de la voirie. Il administrait aussi les azels ou terres domaniales, et présidait à l'emmagasinement des grains provenant de l'achour. Il avait sous ses ordres un secrétaire, des chaouches et des kobdjis ou gardes urbains. Quand le bey s'absentait, c'était au caïd-ed-dar qu'il remettait l'autorité. En 1837, par exemple, la défense de Constantine avait été confiée par Hadj-Ahmed-bey au caïd Ben-el-bedjaoui, qui mourut sur la brèche. Il n'y avait point de caïd-ed-dar à Alger.

(N° 36.)

بسم الله الرحمن الرحيم

(1) La *zaouïa* est un établissement religieux qui n'a point d'analogue dans les états de l'Occident. C'est à la fois une chapelle qui sert de lieu de sépulture à la famille qui a fondé l'établissement, une mosquée pour faire la prière en commun, une école où toutes les sciences sont enseignées, et un lieu d'asile où les hommes poursuivis par la loi ou persécutés par un ennemi, trouvent un refuge inviolable.

هذا قبر السيدة زهراء بنت مولانا السيد محمد
نعمان باي اعزه الله ونصره امين ❀ توفيت
سنة ١٢٢٦

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. — Ceci est le tombeau de la dame Zohra, fille de notre maître, le seigneur Mohammed-Naamâne-bey, que Dieu le fortifie et lui donne la victoire. Ainsi soit-il ! — Elle est décédée en l'année 1226 (de J.-C. 1811). »

On lit cette épitaphe dans la zaouïa de Naamâne, rue du 26e de ligne. A côté de Zohra, repose Ourida, sa sœur, ainsi que l'indique une autre inscription dont la formule est à peu près la même.

Le bey Mohammed-Naamâne était gendre de Zerg-aïn-ho et avait rempli les fonctions de khalifa sous le commandement d'Abd-allah-bey. Il arriva au pouvoir dans le courant de l'année 1811. Désireux de vider la querelle qui existait entre Tunis et Constantine, il partit avec une armée nombreuse : mais le sort lui fut contraire. Comme le Pacha d'Alger ne pardonnait jamais la défaite, un ordre vint de le mettre à mort. Il était à M'sila, dans son fauteuil, quand les satellites arrivèrent ; ceux-ci se précipitèrent sur lui et lui passèrent le lacet autour du cou. Il eut pour successeur Tchakeur-bey, qui gouverna de 1814 à 1818.

(N° 37.)

بسم الله الرحمن الرحيم
لمالكه السعادة والسلامة

وطول العمر ما سجعت حمامة
وعز لا يخالطه هوان
وافراح الى يوم القيامة

« Au nom de Dieu clément et miséricordieux. — Pour le maître de ce palais paix et félicité, une vie qui se prolonge tant que roucoulera la colombe, une gloire exempte d'avanies, et des joies sans fin jusqu'au jour de la résurrection. »

Cette inscription est la dédicace d'un palais bâti dans le style oriental par Hadj-Ahmed-bey, et habité aujourd'hui par le commandant supérieur de la province de Constantine. Elle est sculptée avec un art infini et forme l'écusson d'une porte que l'on voit entre le cabinet du général et la salle où se tient la commission consultative. Ce qui mérite d'être noté, c'est que le fondateur de cette demeure élégante n'en eut la jouissance que pendant quelques mois. Il l'habita à deux époques différentes : la première fois en qualité de Pacha, la seconde fois comme prisonnier. Ainsi devaient s'accomplir les vœux de ses adulateurs.

Hadj-Ahmed naquit en 1201 (de J.-C. 1786). Il était fils de Mohammed-chérif et petit-fils d'Ahmed-bey-Etturki, lequel exerça pendant quinze ans le pouvoir à Constantine, à partir de 1758. Il avait pour mère El-hadja-Béguia, fille de Ben-Gana, de la plus noble famille du Sahara. A dix-huit ans il fut nommé caïd-el-Aouaci par le bey Abd-allah, qui était son parent, et conserva cet emploi sous le gouvernement de Naamâne-bey et de Tchakeur-bey. Nous n'avons point à parler de son pélerinage à la Mekke, ni du séjour qu'il fit en Égypte, à la cour de Méhémet-ali.

Lorsqu'il revint à Constantine, vers le commencement de

1234 (1818), la province était gouvernée par Ahmed-el-mamlouk. Husseïn-pacha connaissait et affectionnait particulièrement Hadj-Ahmed, qu'il appelait son fils. Il donna ordre au bey de le prendre pour son khalifa. Cette position lui fut conservée sous le commandement d'Ahmed-el-mamlouk et sous celui de son successeur, Mohammed-el-Mili. A ce bey succéda Ibrahim-el-gharbi, sous lequel Hadj-Ahmed s'étant démis volontairement de ses fonctions se retira à Alger. Son lieu de refuge fut la mosquée de Sidi-Abd-errahman, près de la porte Bab-el-oued, où il devait plus tard reposer pour toujours. Bientôt le Pacha l'envoya à Miliana, où il le mit en possession d'une belle demeure, avec des terres et un traitement suffisant pour ses besoins. Là il put se livrer au plaisir de la chasse et à l'élève des chevaux qu'il a toujours beaucoup aimés. Cette vie retirée ne l'empêchait pas toutefois de prendre part aux expéditions qui avaient lieu contre les tribus kabyles des environs. En récompense de sa belle conduite en mainte circonstance, Husseïn-pacha le mit à la tête du beylik de l'Est. On était en 1241 (de J.-C. 1826). Il gouverna onze ans, et fut tout-à-fait indépendant de 1830 à 1837.

Avant la signature de la capitulation d'Alger, Hadj-Ahmed, qui s'était battu vaillamment contre les Français, essaya de persuader à son maître de le suivre à Constantine avec ses trésors. Fort heureusement pour lui Husseïn n'en fit rien; mais son gendre Ibrahim se montra plus confiant et eut lieu de s'en repentir. En effet, lorsqu'il eut livré une somme d'argent considérable, cachée dans la maison de campagne de son beau-père, le bey le renvoya à Alger complètement dépouillé (1).

Après cet acte de félonie, Hadj-Ahmed voulait rentrer à Constantine; il en trouva les portes fermées. Sa déchéance avait été proclamée par la garnison turque. Mais, que pouvait faire contre son ambition et son activité une milice

(1) *Histoire de l'Algérie*, par Galibert, p. 464.

indisciplinée, pour laquelle il professait le plus profond mépris? En peu de jours il rassembla sous ses drapeaux une armée de Kabyles, et après avoir ressaisi le pouvoir, s'attribua le titre de pacha qui lui fut confirmé par la Porte. Un forgeron de la tribu des Beni-Fergan, appelé Ben-Aïça, devint son ministre, pour ne pas dire son exécuteur des hautes-œuvres. Comme si l'extermination des Turcs et le meurtre des principaux habitants de la ville ne suffisait qu'imparfaitement au maintien de son autorité, il déchaîna sa fureur contre les tribus que révoltaient ses exactions; la râzia fut érigée en système. Il en était venu à ce degré d'audace, qui fait qu'un souverain, foulant aux pieds la loi et la religion, ne voit plus dans le peuple qu'une espèce de bétail qu'on exploite et qu'on égorge sans pitié. Ainsi, à la suite d'une expédition contre les Abd-el-nour, il rapporta 400 têtes qu'il avait fait couper dans cette tribu, et cet horrible trophée fut exposé sur les remparts de la ville pendant plusieurs jours. Ceux qui ont écrit sa biographie ont oublié de dire qu'il professait un profond dédain pour la propriété particulière, et que la plus grande partie des matériaux employés dans la construction de son palais a été extorqué aux plus riches habitants de Constantine. Son insatiable convoitise trouvait un perpétuel aliment dans les femmes, les chevaux et les trésors de ses sujets; malheur à ceux qui en possédaient.

Lorsqu'il se fut débarrassé des janissaires, il les remplaça par des kabyles et par des cavaliers du désert, qui, étrangers au reste de la population, se comportaient comme en pays conquis. Tous ces excès n'étaient pas faits pour lui assurer un appui contre les menaces de la France. Mais, l'horreur du nom chrétien est si grande chez les musulmans, qu'il vit même les victimes de sa tyrannie défendre avec acharnement son drapeau. En 1837, il expia son orgueil par la perte de sa capitale, et c'est à partir de ce moment, qu'il passa onze années dans les Auress, à soutenir contre nos troupes une

lutte dont le résultat était facile à prévoir. La politique du commandant de St-Germain mit un terme à cet état de choses. Hadj-Ahmed ayant fait sa soumission entre ses mains, fut amené à Constantine dans les premiers jours de juin 1848, et il reçut l'hospitalité dans ce palais où il avait exercé naguère le pouvoir suprême.

Après trois jours passés à Constantine, il fut transporté à Alger, où le Gouverneur-général lui fit une réception dont il parle en ces termes dans ses mémoires : « C'était un mardi 27 redjeb 1264 (de J.-C. 30 juin 1848). Je fus présenté au Gouverneur-général qui me fit entendre, au nom de la France, des paroles dignes de cette grande nation (que Dieu la glorifie !) » Une maison mauresque, située au bas de la ville, fut affectée à la demeure du bey déchu, avec un traitement de 12000 francs. Hadj-Ahmed était arrivé à Alger, atteint d'un catarrhe chronique de la poitrine et brisé par les fatigues d'une vie errante. Ses jours étaient comptés. Il mourut au mois d'août 1850. Suivant son désir, il fut inhumé dans la mosquée de Sidi-Abd-errahman.

En terminant cette notice, plus courte assurément que je ne l'aurais voulu, mais peut-être suffisamment nourrie d'éclaircissements sur le style épigraphique des musulmans de l'Afrique septentrionale, je me reprocherais d'avoir omis les maximes politiques que l'émir Abou-abd-allah, seigneur de Constantine avait fait mettre dans son midjless de la Casba, en l'année 720 (de J.-C. 1320). L'inscription n'existait plus lorsque je suis venu dans ce pays. A supposer que l'édifice où elle se trouvait, eût été respecté par la main des Turcs, il avait déjà cédé la place aux casernes que le Génie militaire a bâties dans la vaste enceinte de la Casba. C'est donc aux anciens du pays que je suis redevable de la copie de ce monument historique. En voici le texte et l'interprétation :

فإن تولّي بذوي الاصول

وان نشاور بذوي العقول
ولا نقدم الصغير مطلقا
على الكبير في الانام اطلقا
وليس في وعد ولا وعيد
نخالف القول على التابيد
وان نعاقب فعلى قدر السبب
من الذنوب لا على قدر الغضب

« Lorsque j'ai à nommer des fonctionnaires, je prends des hommes de race (1).

» Si j'ai des conseils à demander, je m'adresse aux personnes renommées pour leur sagesse.

« Je n'ai pas pour principe absolu d'investir de l'autorité les jeunes gens au préjudice des vieillards.

» En fait de promesses ou de menaces, je ne reviens jamais sur ma parole.

» Et si j'ai à frapper un coupable, je mesure le châtiment à la gravité du crime, et non à la violence de ma colère. »

A. CHERBONNEAU.

(1) Ou d'une origine bien avérée, d'une famille bien connue.

LISTE DES INSCRIPTIONS LATINES

recueillies dans la province de Constantine

en 1857.

La société archéologique de la province de Constantine, heureuse d'apprendre que M. Léon Renier avait bien voulu se charger de présenter au monde savant le résultat de ses découvertes épigraphiques, que personne n'est en mesure d'expliquer mieux que lui, s'était fait un devoir d'adresser à l'honorable académicien la copie des inscriptions trouvées sur le sol de l'ancienne Numidie, vers la fin de 1856 et pendant l'année 1857. Au moment d'achever l'impression du troisième *Annuaire*, elle regrette que des occupations impérieuses aient empêché M. Léon Renier d'envoyer le mémoire qu'il avait promis à notre président, M. Choisnet, par une lettre en date du 30 octobre 1857. C'est pour combler cette lacune, et en même temps pour ne pas tromper l'attente du public, que j'étudierai ici les monuments qui me paraissent le plus dignes d'intérêt.

La première place sera accordée à la belle inscription que M. de Lannoy a rapportée de Bougie, l'ancienne *Saldæ*, où

elle a été trouvée dans les fondations de la nouvelle église. Elle est gravée sur une pierre qui mesure en longueur 0 m. 48 c. et en largeur 0 m. 51 c. *(Voir les planches).*

(N° 1.)

SEX . CORNELIVS . L . F . ARN . DEXTER . MAXIMVS .
EQ . R . OMNIB . PATRIAE . HONORIBVS . FVNCTVS . ET .
SEX . CORNELIVS . SEXT . F . ARN . DEXTER . PETRONIANVS .
STATVAS . EQVESTRES . PROPATRVI . SVI . VETVSTATE . CONLABSAS .
E . FORO . AD. ORNANDVM . TEMPLVM . PERMISSV . ORDINIS .
TRANSTVLERVNT , AC . SVA . PECVNIA . RESTITVE
RVNT . DEDICAVERVNTQUE .

Sextus Cornelius, Lucii filius, Arniensis, Dexter Maximus, eques romanus, omnibus patriæ honoribus functus, et Sextus Cornelius, Sexti filius, Arniensis, Dexter Petronianus, statuas equestres propatrui sui vetustate conlabsas è foro ad ornandum templum, permissu ordinis, transtulerunt ac suâ pecuniâ restituerunt dedicaveruntque.

« Sextus Cornelius, fils de Lucius, de la tribu Arniensis, surnommé Dexter Maximus, chevalier romain, et ayant passé par toutes les dignités de sa patrie, ainsi que Sextus Cornelius, fils de Sextus, de la tribu Arniensis, surnommé Dexter Petronianus, ont fait enlever du forum, avec l'autorisation du conseil municipal, les statues équestres de leur grand-oncle, détériorées par la vétusté ; ils les ont fait restaurer à leurs frais et les ont inaugurées dans le temple comme ornement. »

(N° 2.)

NDI . COL . MILE . IE
M . PONTIFICATVS
AVGVSTORVM .

(N° 3.)

C . . I . . . VS . C . EQV
. . . . . OVIN . Q . .
. . . IVLIVS . PON

Ces deux inscriptions semblent avoir appartenu au même monument. D'un côté, la dimension des pierres est identique, elles ont 1 m. 25 c. de longueur et 0 m. 45 c. de hauteur ; de l'autre, les caractères n'offrent aucune différence, ils mesurent 0 m. 8 c. de haut. La mieux conservée est celle que j'ai placée sous le n° 2 ; l'autre a tellement souffert du temps et de la main des hommes, que j'ai eu toutes les peines du monde à en obtenir le fac-simile. C'est à M. Cordonnier, deuxième adjoint au Maire, que nous devons la découverte de ces fragments épigraphiques de l'histoire locale. Il les a aperçus dans un caveau de l'époque byzantine, sous la maison Decure, rue Leblanc.

(N° 4.)

MEMORIAE.GEN.
C.CAECILI.C.FIL.QVIR.
CRESCENTIS.

Memoriæ gentis Caii Cæcilii, Caii filii, Quirina, Crescentis.

« A la mémoire de la famille de Caius Cécilius, fils de Caius, de la tribu Quirina, surnommé Crescens. »

Inscription relevée par M. Menot, vérificateur des Domaines, sur la route de Sétif, à 28 kil. de Constantine.

(N° 5.)

QVINIVS.
QVIN . F.
V. S. L.

Quinius, Quinii filius, votum solvit libens.

« Quinius, fils de Quinius, acquitte avec empressement (de bon cœur) le vœu qu'il a formé. »

Inscription copiée par le capitaine Thibouville, à Aïn-el-borj, sur un dé d'autel représentant un homme en tunique courte. La partie supérieure de la pierre est ornée d'un croissant, signe commun en Numidie.

(N° 6.)

SITTIA.
SATVR
NINA.
V.A.XX.

Sittia Saturnina vixit annos viginti.

Épitaphe relevée par M. Marchand, sur une pierre de la rue Sauzai.

(N° 7.)

DACICO.L.P.
P. P.

Fragment d'une inscription monumentale, trouvée par M. Costa, dans le soubassement d'une maison, rue Vieux. Longueur de la pierre 0 m. 75 c., largeur 0 m. 32 c.

(N° 8.)

DEDICAVIT
SALBINVS
RIS ❦ PN ❦ CV
VP ❦ SAC ❦

Fragment d'une belle inscription sur marbre qui figure au musée de Constantine. Les caractères en sont très-allongés.

(N° 9.)	(N° 10.)	(N° 11.)
C.PETRON.	MANIONIV(S)	AVARON
L.F. QVIR.	PVDENS	VS.HIMN
PVDENS.	V.A.LXX.	..V.A.XLI
V.A.XXV.	H.E.S.	
H.S.EST.		

Pierres tombales conservées au Musée de Constantine. Le n° 11 est brisé à gauche.

(N° 12.)	(N° 13.)	(N° 14.)
D. M.	D. M.	DIS. MANIBV(S)
C. SABELLIVS.	CORNELIA.	M. MINCIVS.
DILECTVS.	MARCIA.	VICTOR.
V.A.LXXXX.	V.A.XXXX.	V.A. LV.
H.S.E.		H.S.E.

Epitaphes déposées au Musée. La pierre n° 12 est de celles qu'on nomme pierres d'eau douce. A la 2me ligne du n° 14, il faut lire MINVCIVS ; l'N et l'V sont liés.

(N° 15)	(N° 16.)	(N° 17.)
L. SITTIVS. L.F.	D. M.	SAETERNATI
Q. MAXSI	L.VIBIVS.SA	A. MONNA.V.
MVS. VIX.	BINVS.V.A.L.	A.LX.H.S.E.
ANNIS.LXI.	. S.E.O.T..	
H.S.E.	Q.	

Pierres tombales faisant partie du Musée. Les deux dernières sont moins bien conservées que la première, dont voici la lecture :

N° 15. — *Lucius Sittius, Lucii filius, Quirina, Maximus, vixit annis uno et sexaginta. Hic situs est.*

« Lucius Sittius, fils de Sittius, de la tribu Quirina, surnommé Maximus, a vécu 61 ans. Il repose ici. »

(N° 18.)	(N° 19.)
D. M.	D. M.
Q.FVLLONIV(S)	APRILIS.AVG.N.
Q.FIL.QVIR.	VERNA.AD
IVCVNDIANVS	IVTOR.TA
HOMO.BONVS.	BVLARI.
V.A.XLVI.	V.A.XX.DIEBVS.
H. S. E.	XXXI....

N° 18. — *Dis manibus. Quintus Fullonius, Quinti filius, Quirina, Jucundianus, homo bonus, vixit annis quadraginta et sex. Hic situs est.*

« Aux dieux mânes. Quintus Fullonius, fils de Quintus, de la tribu Quirina, Jucundianus, homme vertueux, vécut 46 ans. Il repose ici.

N° 19. — *Dis manibus. Aprilis, Augusti nostri verna, adjutor tabularii, vixit annis viginti, diebus uno et triginta....*

« Aux dieux mânes. Aprilis, esclave né dans la maison de notre empereur, aide (commis) du greffier qui assiste les magistrats, a vécu vingt ans, trente et un jours..... »

Ces deux inscriptions, qui ont été retirées à peu près à la même époque des fouilles pratiquées dans le quartier français, sont aujourd'hui au Musée. Le n° 19 forme un dé d'autel avec quelques moulures; on ne peut plus en déchiffrer ni la 7e ni la 8e lignes. A la fin de la 2e ligne, l'A et l'V du mot AVG. sont liés, de façon à figurer un N penché.

(N° 20.)

D. M.
M. LICINI
VS.L.F.Q.R
VFINVS.
PATRI.RA
RISSIMO.
V.A.LXXXVI.
H.S.E.

Dis Manibus. Marcus Licinius, Lucii, filius, Quirina, Rufinus, patri rarissimo. Vixit annos octoginta sex.

Sur une stèle octogonale provenant des décombres de l'hypogée de Précilius, et à côté de laquelle on a trouvé une pierre tombale de l'époque byzantine avec cette inscription que je place sous le n° 21.

(N° 21.)

STABLARIA.
V.A.XXV.
H.S.E.

La quatrième lettre de la première ligne est un *b* dont voici la forme 

(N° 22.)

D . M.
BONBIA.
CLARA.V.A.
LI.H.S.E.
FELIX.S.F.
V.A. XIIII.
H.S.E.

(N° 23.)

....
..CVRIV.
QVINTV.
V.A.LI.
H.S.E.

Sur deux autres cippes trouvés au même endroit. Le nº 22 est une épitaphe sculptée avec élégance sur une pierre bien conservée.

(Nº 24.)

D.IIIVIR.QAEST
TANAE.ET.RVSI
AETER.HS.LX.N.
ATIS.ET.IIIVIR.ET.
AM.SECVRITA
ETRASTYLAM
NTIAE.DO
AEDILITA
OS.SCAENI
IISS.LIB.PER
HALEM.CVM.STA
NI.AVG.QVEM.
CITVS.EST.EODEM.
LVXIT.

Hauteur de la pierre, 0 m. 46 c.; largeur, 0 m. 17 c.; encadrement, 0 m. 6 c.

Cette pierre était enterrée à 6 mètres au-dessous du sol, près des fondations du temple qui fermait la rue Cahoreau. Mais à peine fut-elle rendue à la lumière, que l'entrepreneur, sans se préocuper ni de la beauté des caractères, ni de l'importance de ce document historique, la livra aux ouvriers, et, lorsque j'arrivai pour en faire l'estampage, elle était déjà, triste sort, transformée en évier. Il ne restait plus sur la tranche qu'un tiers de l'inscription, celui de droite. Ce qui doit augmenter nos regrets, c'est qu'on rencontrait là, pour la première fois, le mot (T) ETRASTYLAM, accusatif de *tetrastyla*, que les dictionnaires écrivent *tetrastylum*, et qui signifie un lieu où se trouvent quatre piliers ou quatre rangées de co-

lonnes. Peut-être est-ce le nom du monument formé de quatre arcades, dont on voit les restes à l'embranchement des rues Combes et Cahoreau?

...(*æ*)*d*(*ilis*), *triumvir*, *quæst*(*or*)... (*Chulli*)*tanæ* (*Milevitanæ?*) *et Rusi*(*cadensis*) (*coloniæ*)... (*pr*)*æter sestertia sexaginta n*(*ummorum*)... (*ædilit*) *atis et triumviratûs et*... (*perpetu*)*am securita* (*tem*)... (*t*)*etrastylam... pote*)*ntiæ do*(...?) (*propter*) *ædilita* (*tem*)... (*lud*)*os scæni* (*cos*)... *iiss* (sic) *lib* (*ertatis?*) *per* (*petuæ*)... *halem* (sic) *cum sta* (*tuâ*)... *ni* (?) *augusti quem*... (*polli*)*citus est eodem*.... (*col*)*luxit*.

(N° 25.)

D. M.
PROPER
TIA.Q.F.
MONNV
LA.V.A.
XXV.

(N° 26.)

M. D.
MANILIA.
VITALIS.
V.A.VIIII.
H.S.E.

N° 25. — *Dis manibus. Propertia, Quinti filia, Monnula, vixit annos viginti quinque.*

N° 26. — *Manibus Dis* (sic). *Manilia Vitalis vixit annos novem. Hic sita est.*

(N° 27)

D. M.
DICRES.
CRESCE
NTIANI.
V.A.XX.
H.S.E

D.M.
I.HONO
RATAE
MAR.D.
VA.XXX.
H.S.E.

N° 27. — *Dis manibus Dicres Crescentiani. Vixit annos vi-*

ginti. Hic situs est. — Dis manibus Juliæ Honoratæ, maritæ dilectæ (?). Vixit annos triginta. Hic sita est.

Sur une pierre en forme d'autel, offerte au Musée par M. Longueville. Les A ressemblent à des *lambda* retournés dont la plupart cependant sont traversés par une barre.

Ces trois cippes ont été trouvés dans les fouilles du versant oriental du Coudiat-Ati.

(N° 28.)

PROVIDEN
ET.DIDIA.LVC
NVMINIB

Fragment d'une belle inscription religieuse sur marbre trouvée à la Poudrerie. Longueur, 0 m. 36; largeur, 0 m. 17.

(N° 29.)	(N° 30)	(N° 31.)
COMMODA.	C.IVLIVS.A	L.LVCI.FIL
HONORA	NDANIVS.	IA.MARC
TA.V.A.	V.A...XV.	ELA.V.A.
XXV.D.XIX.		XII.H...

Epitaphes copiées dans l'ancien cimetière d'Aïn-el-Bey, à 200 mètres du pénitencier arabe. Le n° 31 doit être lu de la manière suivante : *Lucia, Lucii filia, Marcella, vixit annos duodecim. Hic sita est.*

En exécutant les travaux de réparation du pont qui s'est écroulé au mois de mars dernier, le service des Ponts et chaussées a retiré des décombres entassés auprès des piles inférieures plusieurs pierres, dont deux méritent d'être si-

gnalées à cause de la dimension des caractères qui y sont gravés. Il y en a une, par exemple, dont la surface est remplie presque en entier par un C, qui mesure 0 m. 37 c. en hauteur, 0 m. 33 c. en profondeur, et 0 m. 3 c. pour l'épaisseur du corps. L'autre n'a conservé que les deux lettres V S, qui n'ont pas moins de 0 m. 25 c. de haut. Un peu plus tard, les ouvriers du même service, extrayaient de la maçonnerie d'une des culées deux pierres écrites, d'une taille inégale, mais que l'identité des caractères nous oblige de rapporter au même édifice. L'une d'elles contient la fin du mot TRAIANI; sur l'autre on lit le mot HADRIANI presque en entier. Les avis se sont partagés au sujet de cette trouvaille. Quelques personnes ont voulu y voir un débris de la dédicace du pont, sous le règne des Antonins : mais cette opinion est d'autant moins soutenable, que la chûte du pont (1) aurait entraîné l'inscription, si tant est qu'il y en ait eu une. Ce qui se rapproche beaucoup plus de la vérité, c'est d'admettre que les deux pierres proviennent de la dédicace de cet arc-de-triomphe que Peyssonnel a vu et dessiné au bout de la plaine parallèle au ravin, et qui était désigné par les indigènes, suivant quelque légende locale, sous le nom de *Kasr el-r'oula* « le château de la Géante. » Nous savons maintenant que l'architecte chargé par Salah-Bey de rétablir le pont, commença par épuiser tous les matériaux qui se trouvaient à sa portée, avant d'employer la pierre tendre du Mansoura qu'il réservait pour le milieu de l'édifice. C'est lui qui opéra la démolition de l'arc-de-triomphe.

Il y a des semaines où la collection d'antiques établie en contre-bas de la place Négrier (du Caravansérail) reçoit des pierres épigraphiques par douzaines. La semaine dernière, par exemple, n'a pas été la moins féconde, et je profiterai en partie de cette récolte pour terminer ma liste.

(1) Consulter mon mémoire sur les antiquités de Constantine pour l'époque de la destruction des ponts par le gouverneur de cette ville, si tant est qu'il y en ait eu une (*Annuaire archéologique pour 1853.*)

(N° 32.)

D. M. M. MVNATIVS. QVINTILLVS. V. A LXVI. H. S E. O. E. B. Q.

Dis manibus. Marcus Munatius Quintillus vixit annos sexaginta sex. Hic situs est. Ossa ejus benè quiescant.

Pierre funéraire apportée de Krennâba par les soins de M. Dolly. Les ressources locales ne me permettraient pas de figurer les sigles qui se voient dans les deux noms. L'N, l'A le T et l'I de *Munatius* sont liés ensemble ; dans *Quintillus* le lapicide a formé une seule lettre de l'N, du T et de l'I.

(N° 33.)

... TICVM. GRA...

Porticum grandem.

Inscription monumentale sur une bande de marbre dont la longueur est de 1 m. 52 c., et la largeur de 0 m. 19 c. Les caractères mesurent 0 m. 11 c. en hauteur.

(N° 34.)

A droite :

D M. M. MVNDICIVS. SATVRNINVS. V. A. LXXXXV. H. S. E. O. T. B. Q.

A gauche :

❀ D ❀ M ❀ VMBRIA ❀ MATRONICA MATVRITAS
HOMINVM FVI A ME SERVITVS LONGINQVI TIMORIS NVMINI (sic)
HVIVS ET RELIGIONIS CVI EGO ANNIS OCTOGINTA SERVIVI ETIAM
NVDO PEDE CASTE ET PVDICE ET INSTANTER VNIVERSAE TERRAE
CIVITATES APPARVI ET IDEO AB EA SIC MERITA PERTVLI VT
BENIGNE ME TERRA RECIPERET. V. A ❀ CXV ❀ H S. E ❀ O. T
B ❀ Q ❀

Sur un beau cippe en forme d'autel, avec plusieurs moulures en haut et en bas. La pierre est d'un blanc assez pur. Pas une lettre n'a souffert des injures du temps. On dirait que ce monument sort de la main de l'ouvrier. Il faut noter néanmoins que l'écriture de droite diffère un peu de celle qui fait le pendant. Celle-ci, qui est allongée et rétrécie, rappelle le galbe des épitaphes de Précilius et de Mnésithea que j'ai publiées dans le premier de nos *Annuaires* et dans la 6e livraison de la *Revue Africaine*.

Voici une épitaphe qui, selon toute apparence, est contemporaine de celles que je viens de citer. Autobiographies, éloges immodérés à l'adresse du défunt, style ambigu, latin dégénéré, les mêmes signes s'y révèlent. Seulement, les deux premières sont écrites en vers du mètre Commodien, ainsi que l'a démontré M. Dübner, et après lui M. Léon Renier ; et c'est en vain que j'ai essayé d'établir pour l'épitaphe qui m'occupe et qui n'a pas moins de seize lignes, ce dernier caractère de similitude. Quoiqu'il en soit, la dame *Umbria Matronica* ne paraît pas avoir plus de clarté dans les idées ni de connaissances en latin que l'orfèvre Précilius. Est-ce la faute de l'âge ou la faute du siècle? Quand on a dépassé la centaine, on doit avoir un peu de confusion dans le cerveau : or la dame *Umbria* mourut à 115 ans. D'un autre côté, au Ve siècle, la langue latine n'était plus parlée en Afrique avec la même élégance que du temps des Antonins. Et puis, ne doit-on pas un peu faire la part de l'ignorance des gens du peuple ? Précilius était un petit marchand de Constantine, et *Umbria* n'était probablement pas issue d'une origine plus relevée. Toutes les réflexions qui précèdent, concernent la forme de l'épitaphe et se rattachent néanmoins à l'explication des faits qu'elle contient.

La dame *Umbria* déclare qu'elle a atteint l'apogée de la vie humaine « *maturitas hominum fui ;* » — que, s'affranchissant du servage des préjugés anciens, elle s'est vouée (à une divinité) à une religion qu'elle a servie pendant quatre-vingts

ans, nu-pieds, chastement, pudiquement et avec constance; qu'elle s'est montrée dans toutes les cités de la terre (sans jamais se démentir); et qu'en s'humiliant ainsi elle a supporté des épreuves qui lui vaudront d'être reçue dans le sein de la terre avec bienveillance.

Ce n'est point une traduction que j'ai donnée dans la feuille précédente (10e feuille); c'est seulement un aperçu de la biographie de ce personnage singulier. Pendant la correction des épreuves, j'ai eu fort heureusement le temps de soumettre à une nouvelle analyse la seconde phrase qui m'embarrassait, et de rectifier ou, pour mieux dire, de changer le sens que j'avais adopté à première vue. Voici l'explication logique et naturelle qui ressort de cette partie du texte, si l'on admet toutefois que *numini* tient la place du génitif *numinis:*

« Aux Dieux mânes; — Umbria Matronica. — J'ai atteint l'apogée de la vie humaine, j'ai obéi en esclave à la crainte continuelle (soutenue) de cette divinité et de la religion que j'ai servie durant quatre-vingts années, et qui plus est, en marchant nu-pieds, en me conduisant avec chasteté, honnêtement et avec courage (constance). Je me suis montrée dans toutes les villes de l'univers, et en accomplissant cet acte d'humilité (exemplaire), j'ai bien mérité que la terre me reçoive avec bienveillance dans son sein. — Elle a vécu 115 ans. Elle est enterrée ici. Que tes os reposent avec bonheur (en paix!) »

Quant à ce que j'ai dit plus haut de l'imperfection du style, l'agencement des mots *maturitas hominum*, qui tiennent lieu de *maturitas œvi*, en est une preuve. D'un autre côté, le verbe *apparere* ne se construit jamais avec l'accusatif du nom de lieu. On dit *apparere domi*, *apparere in subselliis;* mais il n'y a pas d'exemple qui autorise la construction *civitates apparui.* Le pronom *eá*, de la 12e ligne, me paraît être encore un peu éloigné du mot *servitus*, auquel il se rapporte évidemment, bien qu'il en soit séparé par *religionis*, qui est aussi du féminin.

L'existence, près de Constantine, du récit de cette pérégrination qui ne dura pas moins de quatre-vingts ans, à travers toutes les cités de l'univers, et dans les conditions que nous avons vues, est un fait assez extraordinaire. Les données du texte ne suffisent ni pour expliquer le motif d'un pareil pélerinage, ni pour faire connaître la divinité qui l'a inspiré, *numini (s) hujus*. Je n'ai rencontré dans aucun livre du monde payen la moindre allusion à un usage aussi singulier. Cependant, à la manière dont il en est parlé dans l'inscription de Constantine, il semble qu'il ait été connu alors de tout le monde, et c'est peut-être la raison pour laquelle le fait n'y a pas été indiqué d'une manière plus explicite.

Le paganisme n'imposait point à ses adeptes une humilité aussi rigoureuse que celle dont Matronica a fait preuve. C'est donc à la religion qui avait transformé le monde, qu'il faut en faire honneur; et, malgré l'invocation *Aux Dieux mânes*, nous admettrons que cette divinité qu'on ne nomme pas, est le Christ.

Il me reste encore un détail curieux à signaler, c'est que la réunion des initiales de chaque ligne de l'épitaphe forme l'acrostiche V. MATRONICA. (*Voir le fac-simile* à la fin du vol.)

Le lecteur se plaira sans doute à établir un rapprochement entre l'inscription qui précède et celle de la dame *Mnesithea*, qui est probablement contemporaine. Il y remarquera ce que j'appelle les mêmes procédés, le style direct, l'éloge des vertus de la défunte fait par elle-même, quelque chose de confus dans la construction de la phrase, et vers la fin un verbe détourné de sa signification primitive, le verbe *festinans*.

(N° 35.)

CASTA PVDICA FVI MNESITHEA (ET B)ONA (1)
MARITO IN FIDE QVA POTVI

(1) M. Léon Renier suppose qu'il devait y avoir *matrona*.

AVRELIA CONIVNX QVI MECVM SINE LITE
FVIT VIXIT QVE MARITO
NATOS AMAVIT VNA MECVM ET LAVS REFERENDA
ROGATIANE TIBI VI
XI FESTINANS VIVERE SEMPER ❦

« Je m'appelle Mnesithea Aurelia. J'ai été chaste, pudique et fidèle à mon mari autant que j'ai pu. Jamais la moindre querelle ne s'est élevée entre mon mari et moi, pendant le cours de notre vie. Nous aimions nos enfants d'une même tendresse. C'est à toi, Rogatianus, que l'éloge en revient. J'ai vécu me hâtant de vivre toujours (aspirant à la vie éternelle). »

La cassure de la 1re ligne a fait disparaître trois lettres.

Cette épitaphe, qui est en vers quasi-hexamètres comme ceux du mètre Commodien, ainsi que me l'a appris M. Léon Renier, a été gravée sur la tranche du couvercle d'un sarcophage. Les lettres qui la composent ont une conformité extraordinaire avec celles des inscriptions de Précilius et d'Umbria Matronica. C'est surtout cette particularité qui m'a entraîné à les regarder comme contemporaines.

(N° 36.)

VIAM COM (modam)
(pluri) BVS . INCOMM (odis)
(præser) TIM . ADSTRVCT (am)
(or) DINIBVS . AEQVA (libus)
STATVIS . QVAE . IT (a)
FORI . ANGVST (i)
EX . AVCTO (ritate)
D . FONTE❦ ET

Inscription trouvée dans les fondations d'une maison de la rue Cahoreau. Il n'en reste plus qu'un fragment, sur lequel on lit la mention d'une partie des travaux exécutés par les édiles

dans ce quartier de la ville, et des monuments dont il fut décoré à une certaine époque.

(N° 37.)

D . M .
PLATINI
VS.HOSP
ITALIS.
V.A.LXX.

Sur un cippe trouvé à Aïn-el-Bey. à 200 mètres du pénitencier arabe.

(N° 38.)

DM
C.SABELLIVS.
DILECIVS.
V.A.LXXXX.
H.S.E.

Épitaphe copiée par M. Dolly à Blad-bkirat, propriété de Ben-Houssein.

(N° 39.)

MEMORIAE.
CANINIAE.OCTA
VENAE.RARISSI
MAE.FEMINAE.
PATER.DOL.CASVI.POS.
V.A.XXVII.M.III.H.S.E.

Memoriæ Caniniæ Octavenæ, rarissimæ, feminæ, pater dolens casui posuit. Vixit annis viginti septem, mensibus tribus. Hic sita est.

« Ce monument a été élevé à la mémoire de Caninia Octavena, femme incomparable, par son père affligé (inconsolable). Elle a vécu 27 ans et 3 mois. C'est ici qu'elle repose. »

Épitaphe trouvée au Camp des oliviers. — *Casui* est une irrégularité : le verbe *dolere* ne gouverne pas le datif.

A. CHERBONNEAU.

NOTE

SUR DES FOUILLES FAITES A LAMBÈSE

aux sources d'Aïn Drinn et d'Aïn Boubennana.

L'ancienne Lambèse, garnison centrale de la 3e légion auguste, était alimentée par les eaux de deux sources, Aïn Boubennana et Aïn Drinn, toutes deux situées sur des plateaux du même nom, au sud et au sud-est de cette ville, à une distance de deux kilomètres environ.

Ces deux sources ont un débit moyen, la première de mille à onze cents, la seconde de douze à treize cents litres à la minute.

Chargé de construire la chambre d'eau d'Aïn Boubennana et le conduit destiné à l'alimentation du pénitencier, nous

avons été amené à faire des fouilles assez considérables, et, à l'emplacement même de la source, nous avons trouvé les fondations de la chambre d'eau romaine. Cette construction était rectangulaire; elle avait 2 m. environ de longueur et 1 m. 50 c. de largeur intérieurement; ses murs en briques et en mortier hydraulique avaient près de 1 m. 50 c. d'épaisseur; ce qui nous fait présumer qu'elle était voûtée, comme l'indiquaient d'ailleurs les pierres de taille en voussoir qui étaient dans la vase même de la source. Les piédroits étaient assis sur d'immenses pierres de taille inégalement espacées entr'elles, et réunies par des voûtes en briques. Cette disposition ingénieuse permettait aux petites sources latérales, trop éloignées peut-être pour être contenues dans l'intérieur de la chambre d'eau, de se déverser dans la source principale.

Le conduit partant de cette chambre d'eau avait 20 centimètres de largeur et 25 centimètres de hauteur intérieurement; les deux parois étaient en maçonnerie de briques reposant sur une pierre de taille, et le ciel était une dalle ou un moëllon. Il est à remarquer que, après le déblai des terres et le nettoyage de la source, la paroi supérieure du conduit se trouvait à cinq ou six centimètres environ au-dessus du niveau de l'eau. Ce conduit se dirigeait vers la partie occidentale de la ville en suivant une ligne presque droite; plusieurs conduits secondaires venaient y aboutir pour alimenter différentes fontaines et réservoirs de la ville. Aux environs des prises d'eau, jusqu'à une certaine distance, ces conduits secondaires étaient d'abord en tuyaux de poterie de dimensions variables; ensuite, lorsque la pression de l'eau devenait trop forte, les tuyaux de poterie étaient remplacés par des tuyaux en plomb. Ces derniers étaient de différents diamètres; il n'a pas été possible de constater d'une manière exacte l'épaisseur du plomb à cause de la couche de sulfate de chaux qui s'était déposée dans l'intérieur du tuyau, et qui formait un seul et même tout avec le plomb.

De ce qui précède, nous pouvons tirer d'une manière certaine les conclusions suivantes :

1° La position du conduit par rapport au niveau actuel de la source, et les dimensions de ce même conduit prouvent que le régime de source a été à peu près le même du temps des Romains que de nos jours.

2° Les tuyaux en poterie des conduits secondaires étaient placés bout à bout et tronconiques; de cette façon chaque tuyau pénétrait dans le suivant sur une longueur de 4 à 5 centimètres. Pour éviter les filtrations de l'eau par la capillarité à la jonction des deux tuyaux consécutifs, le constructeur avait eu soin de faire enduire les bouts, intérieurement et extérieurement, de chaux grasse, et afin d'empêcher cette chaux grasse d'être lavée peu à peu et enlevée par le passage continuel de l'eau, il l'avait fait entourer de linge et nouer d'une ficelle. Nous avons en effet pu constater sur cette chaux les traces faites par du linge ou quelque chose d'analogue et une ficelle ou un ruban qui l'entourait. Sa couleur blanche et ses autres qualités caractéristiques nous ont prouvé que c'était de la chaux grasse pure. Les Romains connaissaient donc déjà cette qualité de la chaux grasse, de durcir et de présenter tous les caractères de l'hydraulicité lorsqu'elle est enveloppée et submergée complètement dans un grand excédant d'eau courante.

3° Lorsque l'on entoure une source d'obstacles, son niveau ne monte pas indéfiniment. Après avoir augmenté d'une certaine hauteur, il s'arrête; et souvent, par suite du surcroît de pression exercée dans l'intérieur de la terre et résultant de cette augmentation de niveau, les eaux cherchent et trouvent d'autres issues, ce qui produit pour toujours le tarissement de la source. Les Romains n'ignoraient point ce phénomène; ils avaient une idée très-exacte du danger que l'on court de perdre complètement une source en surchargeant

son niveau. Le soin qu'ils ont mis à fonder et à construire la chambre d'eau d'Aïn Boubennana, de manière à laisser à la source son niveau naturel et son libre écoulement, est une preuve certaine et évidente de ce que nous venons d'avancer.

A la source d'Aïn Drinn, M. Lavie, de Constantine, qui est concessionnaire de la source et du terrain environnant, a fait creuser une tranchée pour amener l'eau à son moulin situé à 5 ou 600 mètres plus bas. L'exécution de ce travail a fait découvrir un conduit analogue à celui d'Aïn Boubennana. Il avait intérieurement 40 centimètres de hauteur et 25 centimètres de largeur.

Les parois latérales de ce conduit étaient en maçonnerie de briques reposant sur une pierre de taille. De même qu'à Aïn Boubennana, la partie supérieure du conduit s'est trouvée, après l'enlèvement des terres de la source, à 10 centimètres environ au-dessus du niveau de l'eau. En rapprochant ce fait des dimensions du conduit, nous en concluons, comme pour Aïn Boubennana, que le débit de la source est à peu près resté le même. Le déblai de la chambre d'eau a fait découvrir un grillage en bois. Voici la manière curieuse dont ce grillage était disposé : à 20 centimètres environ au-dessous du niveau de la source, et à 1 m. 60 c. au-dessus du niveau du terrain, il y avait une première rangée horizontale de troncs d'arbres en grume. Ces troncs d'arbres étaient placés d'équerre sur la paroi intérieure de la chambre d'eau et inégalement espacés entr'eux, afin de donner aux petites sources environnantes des débouchés dans la source principale. Cette première rangée était recouverte par une seconde rangée d'arbres jointifs et placés parallèlement à la paroi intérieure de la chambre d'eau. Des troncs d'arbres qui, pour la plupart, sont encore sur place, ont environ 1 m. 50 c. de longueur et 15 à 20 centimètres de diamètre. Ils sont en bois de cèdre, et la surface extérieure a été carbonisée sur une épaisseur de 2 à 3 centimètres afin de préserver davantage le bois contre l'hu-

midité de la terre. Cette précaution prise par l'architecte de cette curieuse construction a du reste très-bien réussi; car beaucoup de ces arbres sont en parfait état de conservation. Nous nous proposons d'en envoyer un échantillon à la prochaine occasion aux Musées de Constantine et d'Alger. Contrairement à ce qui s'est présenté à Aïn Boubennana, les piédroits assis sur ce grillage sont en pierres sèches et en mauvaise maçonnerie de pierres de taille sans mortier; de simples décombres recouvrent même certaines parties. Nous en concluons que, sans doute cette construction en bois est l'œuvre des Romains de l'époque byzantine. Il nous semble peu probable en effet, que les Romains des Antonins et de Septime Sévère, époque à laquelle remonte l'établissement des principaux monuments de Lambèse, aient pu faire la construction d'un conduit d'eau remarquable par sa solidité et par le choix de ses matériaux pour aboutir ensuite à une chambre d'eau à peine ébauchée, mal faite, en bois et en pierres sèches. Sans doute, les Romains byzantins ont-ils trouvé à leur retour le conduit en bon état, mais la chambre d'eau en ruines. C'est alors que pour la réparer, ils ont fait la construction grossière dont nous venons de donner la description. Le tout parait même avoir été recouvert de terre. Nous pensons que les byzantins avaient pris cette précaution, afin de dérober la source à la vue des peuplades ennemies de l'Auress, qui les entouraient de toutes parts, et d'empêcher celles-ci de leur couper l'eau dans les cas, assez fréquents du reste, où, ne pouvant tenir la campagne, ils étaient obligés de se tenir renfermés dans leur fort (1).

Nous sommes convaincus que, par des recherches faites avec soin et complétées par analogie, on finirait par découvrir tout le réseau de conduits établis pour la distribution des eaux dans l'ancienne Lambèse. Par suite, on aurait de nou-

(1) Il existe en effet un fort byzantin à Lambèse, sur un petit mamelon situé à 2 kilomètres environ d'Aïn Drinn et tout près du ruisseau formé par cette source.

velles données sur la grandeur, l'importance et la population de cette cité si intéressante déjà sous tant de rapports. Malheureusement, une somme d'argent très-forte, des fouilles considérables et un talent d'observation que nous sommes loin de posséder, seraient de première nécessité pour arriver à un résultat satisfaisant.

A. MOLL,

Capitaine du Génie.

QUELQUES INSCRIPTIONS TROUVÉES A LAMBÈSE

DANS LE COURANT DE 1857.



(N° 1.)

Sur une borne milliaire dans la plaine entre Batna et Lambèse, à 500 mètres à gauche de la route.

A CASTR
IV MP.

à castris quatuor millia passuum.

(N° 2.)

Sur le milieu du côté sud du mur d'enceinte du camp romain.

IMPERATORE.....
L. AVRELIVSV......
SARMATICI F.....
RVNT TVRRES.....
PER ....

Cette inscription incomplète est gravée sur une pierre carrée ayant environ 80 centimètres de côté ; elle est très-bien conservée et aucune lettre n'est douteuse. La pierre d'ailleurs est entière et ne présente aucune trace de cassure. Le complément de l'inscription devait donc être sur une seconde pierre juxtà-posée que, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pu retrouver. Toutefois la lettre F qui termine la troisième ligne, et qui, à notre avis, est l'initiale du mot FECERUNT, indiquerait qu'il n'y avait que trois ou quatre lettres par ligne sur cette seconde pierre. Nous trouvons en outre à la troisième ligne SARMATICI, surnom donné aux deux empereurs Marc-Aurèle et Lucius Aurelius Verus. D'après ces considérations nous proposons le rétablissement de l'inscription complète de la manière suivante :

IMPERATORE SMET
L.AVRELIVSV ERUS
SARMATICIF ECE
RVNTTVRRES .....
PER............

Imperatores Marcus et Lucius Aurelius Verus Sarmatici fecerunt turres...., per.....

Les empereurs Marc-Aurèle et Lucius-Aurelius Verus, tous deux ayant le surnom de Sarmaticus, ont fait construire les tours (et les murs?) du camp sur une longueur de....

En admettant cette hypothèse, les murs et les tours du camp romain de Lambèse auraient donc été construits sous les empereurs Marc-Aurèle et son gendre Lucius Aurelius Verus, et

avant la mort de ce dernier. La date de cette construction, sans pouvoir être précisée, tomberait donc entre les années 161 et 169 de notre ère. La connaissance exacte même de l'époque à laquelle ces deux empereurs ont pris le surnom de Sarmaticus, servirait à resserrer les deux limites que nous venons de poser.

(N° 3.)

A 200 mètres à l'ouest du Prétorium.

AEL. SEVERVS
EQ. LEG III AVG
IVL. CANDIDI EX
PLICITVS. DESIDE
RIO. ANIMI. SVI.
ARAM. QVAM VO
VERAT FORTVNIAE
AVG. L. A. REDDIDIT
EAMQVE. DEDIC.

A la troisième ligne les lettres A et N, D et I du mot CANDIDI sont réunies en une seule; il en est de même des lettres I et T du mot EXPLICITVS, I et D du mot DESIDERIO de la 4me ligne, N et I du mot ANIMI de la 5me, A et M des mots ARAM et QVAM de la 6me, I et D, I et T du mot FORTVNIAE de la 7me, enfin, A et M du mot EAMQVE de la 9me ligne.

(N° 4.)

A gauche du ravin de Lambèse, entre le village et le pénitencier.

DMS
C. TERENTIO
CEREALI. VETER.
EXARMORVM
CVSTODE. LEG
BIS QVATERAD
DENO SPERT VIT
ILLV❀ DIES.
C. TERENTIVS FAVSTVS
ET C. TEREN
TIVS SATVRNINVS
FILI. PATRI. PIO BONO
MERTI. FECERVNT.
CVRANTE C. TEREN
TIO SVCCESSO TV
TORE SVO.

Sont réunies en une seule lettre :

3e *ligne :* T et E de VETERANO.
4e *id.* V et M de ARMORVM.
7e *id.* I et T de VIT
9e *id.* T et I de TERENTIVS,
id. *id.* A et V de FAVSTVS
11e *id.* N et I de SATVRNINVS
12e *id.* L et I de FILI.
id. *id.* R et I de PATRI.
13e *id.* T et I de MERTI pour MERENTI.

La septième ligne est difficile à déchiffrer et les neuf premières lettres sont douteuses.

(N° 5.)

Entre Batna et Lambèse, à 500 mètres à gauche de la route.

....
.... MVS

... VS ⅂ LEG III
HIC SITVS E....
. . . T FIL EX DEC
EQ.SING IMP.
VIXANNIS XLV
HEREDESEIVS
..... ELIVS AMANDV
... T AVRELIVS GEN
TILIS ⅂ LEG.EIVS
DEM FACERE
CVRAVERUNT
EX SS II MIL
N

.... mus
..... centurio legionis tertiae hic situs est; Titi filius, ex decurio, eques singularium imperatoris; vixit annis XLV.

Heredes ejus, Aurelius Amandus et Aurelius Gentilis centurio legionis ejusdem facere curaverunt ex sestertium duobus millibus nummum.

...... Centurio de la 3e légion repose ici. Il était fils de Titus, ancien décurion et faisait partie des cavaliers gardes du corps de l'empereur (1). Il a vécu 45 ans. Ses héritiers, Aurélius Amandus et Aurélius Gentilis centurion dans la légion susdite ont eu soin de lui élever ce monument pour la somme de deux mille sesterces.

N° 6.

Au même endroit que la précédente.

(1) Il y avait dans la garde prétorienne un certain nombre de cavaliers, portant le nom de *equites singulares imperatoris.*

D. M. SAC.
Q. IVL VICTORIS
VIX AN. C
IVLI
PVDENS VICTOR
CAESIANVS
FACIENDA
CVRAVERUNT.

Diis manibus sacrum Quinti Julii Victoris. Vixit annis C. Julius Pudens, Victor, Caesianus facienda curaverunt.

Consacré aux Dieux mânes de Quintus Julius Victor. Il a vécu 100 ans. Julius Pudens, Julius Victor et Julius Caesianus lui ont fait élever ce monument.

(N° 7.)

Au même endroit que la précédente.

DEO
MARTI MILITIAE
POTENTI STATVAM
IN HONOREM LEG
III AVG VALERINAE
GALLIENAE VALERIANAE
SATTONIVS IV
CVNDVS ❀ PP. QVI
PRIMVS LEG. RENo
VATA ❀ APVT AQVI
LAM VITEM POSV
IT VOTVM DEDiT
DEDICANTE
VETVRIOVETV
RIANO ❀ VC ❀ LEG
AVGGG PR. PR.

Sont réunies en une seule lettre :

2e *ligne :* A et E de MILITIAE.
3e *id.* N et T de POTENTI.
id. *id.* V, A et M de STATVAM.
5e *id.* A et E de VALERINAE.
6e *id.* A et N, A et E de VALE-RIANAE.

A la 10e ligne remarquez la faute d'orthographe APVT au lieu de APVD.

Deo Marti militiæ potenti statuam in honorem legionis tertiae Augustae Valerinae Gallienae Valerianae Sattonius Jucundus, praeses provinciae, qui primus, legione renovatâ apud aquilam vitem posuit, votum dedit ; dedicante Veturio Veturiano, viro clarissimo, legato Augustorum trium, pro praetore.

Cette inscription est la dédicace d'une statue élevée au dieu Mars par Sattonius Jucundus, chef de l'administration civile de la province. Malgré toutes nos recherches nous n'avons pu retrouver encore la statue elle-même. Elle est d'ailleurs parfaitement conservée, et nous l'avons fait transporter au musée du Prétorium.

Remarquez les mots *legione renovatâ*, légion, nouvellement reconstituée. Il y a donc eu un licenciement, puisqu'il y a eu une nouvelle formation de la légion ?

A. MOLL,

CAPITAINE DU GÉNIE.

NOTICE

sur l'emplacement de plusieurs villes romaines

DE LA SUBDIVISION DE BATNA.



Appelé par mes fonctions à parcourir assez souvent le cercle très étendu de Batna, j'ai pensé ne pouvoir mieux employer les quelques moments de loisir que me laissaient les affaires, qu'en étudiant la géographie du pays et en comparant ce qui existe actuellement avec l'époque où Rome étendait son pouvoir sur notre riche contrée, son grenier d'abondance.

Vers la fin de 1856, je possédais parfaitement mon pays; j'avais suivi en tous sens le réseau des voies romaines qui sillonnent l'Aurès et ses versants nord, le Belezma et le Hodna. Sur le parcours de ces routes, j'avais remarqué des ruines considérables, amas confus de pierres taillées et sculptées qui indiquaient, à n'en pas douter, les emplacements de temples, de citadelles, d'anciennes et florissantes cités.

L'idée me vint alors de ne pas m'en rapporter aux écrits incomplets, publiés jusque là, pour me fixer sur la position du lieu où étaient situés tel poste, telle ville, telle colonie, dont

les historiens latins nous ont légué le nom sans en désigner l'emplacement.

Aux mémorables époques où écrivaient Salluste, Pline, Ptolémée et Procope, on ne fixait pas les renseignements géographiques d'une manière aussi précise qu'aujourd'hui : c'est pourquoi leurs précieux ouvrages ne sont malheureusement que des jalons placés sans ordre, d'après lesquels nous pouvons à peine nous guider. De même les itinéraires incomplets d'Antonin et de Peutinger nous fournissent les seuls documents qui puissent nous conduire à la découverte des lieux où se sont passés les beaux épisodes de l'histoire du peuple-roi.

J'avais donc l'esprit prédisposé aux études de géographie comparée, lorsqu'en décembre 1856, une limite à faire, entre les Oulad-Sellem, les Oulad-Sulthan et les Oulad-Bou-Aoun, vint réclamer ma présence dans le Belezma. Je partis de Batna, les tables de Peutinger dans ma djebira, et j'allai planter ma tente au Mcerra où, cherchant des points saillants qui devaient servir de base à mes opérations, je découvris, au milieu de l'Enchir Kasria (1), et, près des restes d'un édifice dont la forme semble indiquer un temple chrétien, une borne avec l'inscription suivante :

IMP.CAES.M.AVREL
SEVERO.ANTONI
NO.PIO.FELICI.AVG.
PART.MAX.BRIT.
MAX.GER.MAX.
PONT.MAX.TR.
POT.XVII.IMP.III.
COS.IIII.PROCOS.
AD.LAMASB
AM.LOMBINIANE.
M VIIII

(1) C'est-à-dire les ruines de Kasria Le mot *enchir* n'est point arabe ; il appartient à la langue berbère.

La borne est debout et fait face au sud. Elle mesure en hauteur 1 m. 30 c., au-dessus du sol ; son diamètre est de 0 m. 44 cent.

Qu'était-ce que Lombiniane? Peu m'importait ce nom incertain. J'étais à neuf milles de Lamasba, et ne songeais qu'à mon seul désir du moment, qui consistait à déterminer la position de cette ancienne cité, que Morcelli désigne comme évêché de la province de Numidie.

Or, je savais que dans le voisinage du Mcerra et à la distance indiquée par la borne, il n'existait de ruines importantes que celles de Merouana, auxquelles aboutissent les vestiges de cinq voies romaines. Ma mission terminée, je m'empressai de prendre la direction du sud-est, en suivant les tronçons d'une voie qui mène à Enchir-Merouana, où je parvins, n'ayant rencontré pour toute indication que des bornes dont les inscriptions frustes étaient indéchiffrables. Mais, aussitôt que j'eus tourné à gauche, en marchant vers Zana, l'ancienne *Diana Veteranorum*, je tombai sur un groupe de pierres cylindriques portant la mention de Lamasba.

Mes doutes se dissipèrent. Lamasba se trouvait donc à l'intersection des voies. Du reste, j'avais été frappé déjà de la magnifique position que l'Enchir-Merouana occupe à l'entrée d'un défilé, dans le voisinage de belles forêts, sur un cours d'eau arrosant une plaine immense et fertile ; ces vastes ruines, répandues sur plusieurs kilomètres de superficie, marquent l'emplacement d'une grande et florissante cité. Or telle a été après les conquêtes de l'islamisme et sous les dynasties berbères, la ville de Belezma, aujourd'hui Ksar Belezma, fort ruiné, attenant à l'Enchir Merouana. Enfin, j'ai accepté pour dernières preuves les indications et les distances données par les itinéraires, d'après lesquels on ne peut assigner à Lamasba d'autre point que celui de Merouana.

J'avais dès lors cinq bases pour mes recherches :

Lambœsis, Verecunda, Tamugas, Diana Veteranorum, La-

masba ; cinq points de repère que je plaçai bien précieusement sur la carte de route qui ne quitte jamais ma djebira.

Deux mois plus tard, c'est-à-dire en février 1857, rentrait par le Hodna, la colonne qui venait de parcourir pour la première fois les limites extrêmes de nos possessions Sahariennes et planter le drapeau de la France au milieu de l'oasis d'Ouargla.

Je dus précéder cette colonne à Barika, où des ouvriers italiens avaient trouvé la veille, près d'un ancien barrage, une inscription latine avec le nom de *Tubonis*, qui a pu être jadis une ville de 25 à 30,000 âmes, si l'on doit en juger par l'étendue de ses ruines.

Aucune inscription n'était encore venue appuyer l'opinion généralement admise que l'Enchir Toubna est la Tubonis des itinéraires ; mais, la similitude du nom, les récits d'Ibn Khaldoun de Bekri, le superbe emplacement qu'occupent les ruines, entre l'Oued Bitham et l'Oued Barika, sur le versant ouest d'un plateau d'où elles dominent une vaste plaine, le voisinage des belles carrières de Mokta El Hadjar, où l'on remarque encore les traces d'exploitation, et les restes des nombreuses voies romaines qui aboutissent à l'Enchir, justifient assez les suppositions. Aussi, jusqu'à preuves plus certaines et contradictoires, placerai-je Tubonis au lieu désigné par les indigènes sous le nom de Toubna.

Rentré à Batna, je reçus aussitôt l'ordre de visiter, les unes après les autres, toutes les tribus du cercle. Je me mis immédiatement en route. Ma récolte dans l'est aurait été peu fructueuse si, traversant l'Aurès à la fin de mars, je n'avais rencontré sur mon passage l'Hadjar Reggada dont la légende fait l'objet d'une de mes précédentes communications (page 44).

Me dirigeant bientôt après vers l'ouest, je suivis d'abord la voie qui menait de Lambœsis à Sitifi en passant par Taduti, (sans doute l'Enchir Touda où il existe des ruines considérables?) par Diana Veteranorum (très-connue) et Zaraï qui devait

être sans contredit au lieu et place de l'Enchir Zraïa. Le souvenir de ce que rapporte Ibn-Khaldoun au sujet de cette localité, m'invita à m'y arrêter un instant pour visiter les mosquées, qui sont encore debout comme pour témoigner de la splendeur de cette ville sous les berbères. Là, j'ai eu sous les yeux plus de 400 inscriptions, tumulaires et autres, mais je n'ai transcrit que celles qui m'ont paru offrir le plus d'intérêt. La Société en a reçu le fac-simile dans le courant de mai dernier, et l'on a pu remarquer qu'aucune ne donnait le nom de cette localité, que j'étais cependant appelé à découvrir six mois plus tard, sur le fragment d'une pierre brisée portant les lignes que voici :

I O ❧ M . O
IMPCAES
ALEXANDR
IVLIAEM
CASTOR.E
ZARAIIAN
DEVOTVS.N
. . . .
DEC·SPLENDID
. . . .

Nous connaissons donc désormais la position précise de Zaraïa et son orthographe.

Chassé de Zraïa par la neige, bien que nous fussions au mois de mai, je pris la direction du Hodna, qui me promettait une température plus douce, et j'allai bivouaquer à Zerga, petite plaine resserrée entre le Djebel bou Thaleb, le Djebel O. Ali ben Sabor et le Djebel Djezar. Ma tente était à peine plantée près des ruines d'un temple situé en aval de Kherbet Zerga, que mon chaouche vint me chercher pour me montrer une pierre qui lui paraissait porter des traces d'écriture. Effectivement j'y lus cette inscription :

PRO.SALVTE.ET.INCOLV
MITATE.DOMINI.NOSTRI.IMP.CAES.
M.ANTON.GORDIANI.INVCTI.PII.FE
LICIS.AVG.TOTIVSQVE.DOMVS.
DIVINAE.EIVS.MVRVM.CONSTITV
TVM. A .SOL.A.COLONIS.EIVS.CAS
TELLI.CELLENSES.DEDICATISSI
ME.DEVOTI.NVMINI.EIVS
FECERVNT.AP..LXXXXIIII

L'emplacement du château des Cellensiens était déterminé. J'apprenais en même temps par cette heureuse indication que, dans la même journée, j'avais quitté le territoire de la Numidie et mis le pied sur celui de la Maurétanie Sitifienne dont Cella (1) était un évêché. De plus, j'avais reconnu que la distance de 25 milles entre Zraïa et Cella était exacte. Le lendemain, je faisais dans le Hodna une expérience du même genre, et je trouvais que Cella est à 25 milles de Macri, aujourd'hui Magra. La ressemblance des noms ne peut guère laisser d'incertitude sur le lieu qu'occupait cet autre évêché de la Maurétanie Sitifienne. Dans ce trajet de Zerga à Magra, et à mi-chemin, le cheikh des O. Amor, me conduisit visiter l'Enchir Chella dont le nom rappelle celui de Cella et en était peut-être une dépendance; je n'y aperçus aucune inscription.

J'étais au terme de mon voyage, et, quelques jours plus tard, je regagnais les versants nord de la chaîne de montagnes qui sépare Batna du Belezma. Chemin faisant j'eus le loisir de recueillir sur plusieurs bornes milliaires des inscriptions qui achevèrent de me fixer sur la position de Lamasba.

Me trouvant de nouveau dans ce voisinage, je ne voulus pas rentrer sans en avoir exploré sérieusement les environs. C'est

(1) L'itinéraire d'Antonin porte *Cellas*. Cet accusatif pluriel régi par *ad* n'indique-t-il pas un lieu d'emmagasinement, comme semble le prouver la position qu'occupent les ruines du *Castellum*, au centre d'une plaine entourée de montagnes, et difficilement accessible ?

pourquoi, je fis placer mon dernier campement à Enchir Mafouna, où des fouilles faites à la hâte rendirent à la lumière les deux épigraphes ci-dessous, qui nous aident à fixer l'emplacement d'un autre évêché :

GENIOLAMSO
IMPAVGVET
RIA❦SATVRNINA
MATER.DVOR
VMEOROMA
.ORVMHOSTI
LIORVMSATVR
NINIETFELICIS
CONIVNX❦L.
HOSTILI FELI
CIS PONTIFICIS
MVNICP LAMBA
ESITANORVMOB
HONOREM.FL.P.D

..TVNAE❦
DVCIAVGG
HOSTILIVS❦
.ARNFELIX
ARTHAGVET
XBF❦LEGDVO
IRALICIVSET❦
ONTIFEXMV
NICIPILAMBAE
PATERHOSTILI
SATVRNINIEQ
B R

C'est dans une promenade aux environs de Batna, sur le territoire de Kherbet Oulad Arif, si riche en ruines romaines, que j'ai fait ma dernière découverte. Le hasard attira mes regards sur une pierre brisée où je lus entre deux filets assez finement taillés les caractères ci-après :

IRID

Non loin de ce débris épigraphique gisait une inscription assez complète, qui porte, en latin et en abrégé, les mots *Municipe de Lambiridi*.

IMP.CAES.M.AVRELIO.
CLAVDIO.INVICTO.Pio.
FE.........ORDo.M·L·

Ma satisfaction fut grande, car incontinent je me rappelai que les itinéraires semblaient assigner cette position à Lambiridi, et les lettres IRID appartenaient évidemment à la deuxième partie du mot Lambiridi.

Ce qui me confirme encore dans cette opinion, c'est l'étendue de la Kherba (ruine) qui couvre une superficie de 150 ou 200 hectares, au milieu desquels surgissent çà et là, des restes de portiques, de temples et de tombeaux richement décorés par des sculptures de bon style.

J'arrive sans doute un peu tard pour vous livrer l'estampage, pris par un ouvrier maçon, de la dernière inscription trouvée à Zraïa, et qui, j'en suis convaincu, présente un certain intérêt au point de vue de l'administration romaine. Mais vous pourrez en ajourner la publication jusqu'au prochain *Annuaire*.

Ainsi se résume la relation de mes premières découvertes, pour l'intelligence desquelles j'adresse ci-joint à la Société la carte des itinéraires que j'ai suivis pendant l'année 1857.

Puissent les documents contenus dans cette notice, rédigée à la hâte, guider les archéologues dans l'exploration géographique du cercle de Batna! J'abandonne à leur sagacité le résultat de mes efforts.

PAYEN,

Capitaine, Chef du bureau arabe.

FAC-SIMILE

de l'épitaphe d'Umbria Matronica.



D M
MMVNDICIVS
SATVRNINVS
VA LXXXXV
HSEOTBQ

❀ D ❀ M ❀
VMBRIA ❀ MA
TRONICA
MATURITAS❀HOMINVMFVI
AMESERVITVSLONGINQVI
TIMORISNVMINIHVIVSET
RELIGIONISCVIEGOANNIS
OCTOGINTASERVIVIETIAM
NVDOPEDECASTEETPVDICEET
INSTANTERVNIVERSAETERRAE
CIVITATESAPPARVIETIDEO
ABEASICMERITAPERTVLI
VTBENIGNEME
TERRARECIPERET
V v A ❀ CXV ❀
H v S v E ❀ O v T v B ❀ Q ❀

La réunion des initiales de chaque ligne, à partir de la 4me jusqu'à la 14me, produit un acrostiche qui forme le nom de *Matronica*. Jointe aux remarques qui ont été faites à la page 152, cette particularité prouve que l'inscription ci-dessus est contemporaine de celle de Præcilius.



Rectification. — Dans la note qui est au pied de la page 150, il faut supprimer les mots *si tant est qu'il y en ait eu une.*

INSCRIPTION DE KASBAT.



En faisant exécuter des fouilles à Kasbat, lieu situé entre Ourlal et Mlili, au sud-ouest de Biskara, le capitaine Pigalle a découvert une pierre votive qui détermine un cantonnement de la légion *Gemella* ou l'emplacement de Gemellæ. Je suis heureux de pouvoir signaler cette découverte avant le tirage de la dernière feuille de l'*Annuaire* pour 1856-57. Voici la copie que j'ai pu faire de l'inscription, d'après une belle épreuve photographique qui m'a été offerte par M. Henri, lieutenant d'artillerie :

VIC·AVG·

PRO·SAL·DD·NN·
V·····I··I·ET·GALI
E................MILI
....................TV
TAE·ET·SER·AET·T·GEME
LL·REGRESSI·DIE
XI·KAL·NOVE·VOLVSI
ANO·II·T·ET·MAXIMO
COS·VOTVM·SOLVE
PER·M·FL·VALENTE
7.LEG·SS.L.VOLVMNIVS
CRESCES·OP·PRI
M·AVRELIVS·LICINIVSoP
C·GEMINIVS·VICTORoP
ESCVLPETS·DONATVS

Une grande partie des lignes 3, 4 et 5 a été martelée. Cependant il faut admettre qu'il s'y trouvait le mot LEG(ionis),

par la raison qu'on lit à la 12me ligne *legionis suprà scriptæ*. Une autre preuve vient à l'appui de cette supposition, c'est l'adjectif (*resti*)*tutæ*, qui est du genre féminin. Au milieu de la ligne 6, on distingue trois lettres liées en une seule, S, E, R, *semper*. Je regarde comme une faute l'intercalation du T entre le chiffre II et la conjonction ET, à la 9me ligne. Malgré ces mutilations, je restitue l'inscription de la manière suivante :

Victoriae augustae. — Pro salute dominorum nostrorum V(aler)i(an)i et Gal(l)i(eni)....... mili(tes) (legionis resti)tutæ et s(emp)er æt(ernæ) Gemell(æ) — Gemell(enses)? regressi die undecimo kal(endarum) nove(mbris), Volusiano secundùm et Maximo consulibus, votum solve(runt) per M(arcum) Fl(avium) Valente(m) centurionem leg(ionis) s(uprà) s(criptæ) L(ucius) Volumnius Cresce(n)s op(tio) pri(mus) M(arcus) Aurelius Licinius op(tio) C(aius) Geminius Victor op(tio). — Sculpsit Donatus.

Le monument date de la première année du règne de Valérien, c'est-à-dire de l'an 253 de J.-C. A cette époque, en effet, les consuls étaient Caius Volusianus Augustus, pour la deuxième fois, et Maximus.

Quant à l'explication du mot GEMELL, il me parait difficile de la fixer. Si nous apprenons par l'histoire qu'il existait sous Gallien une legion surnommée *Gemella*, d'un autre côté la table Théodosienne marque le bourg de *Gemellæ* dans le voisinage de *Ad piscinam*, que l'on croit être Biskara.

Le T qui précède GEMELL forme une abréviation dont le sens m'échappe, et qui m'a empêché de rétablir la construction au commencement de la phrase. Quoiqu'il en soit, j'accorde la préférence à la lecture *Gemellenses regressi* « les Gémellensiens de retour dans leur pays. »

A. CHERBONNEAU.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PL. 1. — Vue générale du tombeau de Præcilius. — I. Ouverture par laquelle on a pénétré dans le tombeau. II. Emplacement du sarcophage. III. Caveau. IV. Galerie de recherches aboutissant à une chambre dont les murs sont couverts de dessins au charbon. V. Mosaïque de la planche 8 de l'*Annuaire* 1854-55.

PL. 2. — Plan du caveau situé au-dessous du tombeau de Præcilius. — I, II, III et IV. Sarcophages en pierre de taille semblables à celui de Præcilius. V. Sarcophage servant d'escalier. VI, VII et VIII. Sarcophages en maçonnerie. IX. Entrée de l'hypogée. X. Mosaïque en point de Hongrie (blanc et noir) très-bien conservée. — Représentation du sarcophage de Præcilius. I et II, scellements extérieurs. La tranche ombrée du couvercle désigne la place de l'épitaphe.

PL. 3. — Fragment de mosaïque trouvé dans le tombeau de Præcilius, au pied de l'escalier intérieur.

PL. 4. — Fragment de la belle mosaïque trouvée dans la chambre supérieure de l'hypogée de Præcilius.

PL. 5 — Sarcophage romain trouvé à Ziama, entre Gigelly et Bougie, par M. Pelletier. Le bas-relief, dont on ne voit plus qu'un fragment, représente une cérémonie funèbre.

PL. 6. — Sarcophage en marbre blanc, trouvé à Rusicade (Philippeville). Le bas-relief dont il est orné, est intact. A gauche, on voit un Numide à cheval se livrant au plaisir de la chasse; au milieu, une scène de la vie pastorale ; à droite, derrière le berger, un gourbi ou chaumière de forme conique, sur la porte du quel apparait une femme occupée des soins du ménage.

Tête en marbre blanc bourrelée (crénelée), que plusieurs antiquaires regardent comme celle de Cirta. (Au Musée du Caravansérail).

Légende arabe gravée en relief sur verre rose, appartenant à M. Merle. L'écriture est coufique. Nous n'en avons déchiffré que le premier mot qui est *adel* « justice ».

Bague en argent faisant partie du Musée. Légende gravée en creux sur le chaton en corail de cette bague.

Pl. 7. — Ruines de Bord-el-Arif (Tunisie). — Inscriptions sculptées sur les ruines de ce monument. (Voir l'*Annuaire* pour 1854 55).

Pl. 8. — Détails du mur d'enceinte de Mansouria, ancienne ville de la contrée de Bougie.

Pl. 9. — Le Madrazen ou Madr'acen. — Vue de ce monument à vol d'oiseau. Vue générale. Détails de l'escalier.

Pl. 10. — Sarcophage en marbre blanc, découvert à Collo (Chullu) par M. Châtillon. — Bas-relief énigmatique.

Pl. 11. — Urne cinéraire trouvée à Kaçaria par M. le commandant D'Halmont. — Inscription gravée sur la tranche de l'urne.
Inscription de Fdoulès. Copie de MM. D'Halmont et d'Yanville. Ces lignes sont sculptées grossièrement sur la surface brute d'une roche erratique.

Pl. 12. — Tête de cheval en terre cuite trouvée à Gigelly.
Bloc erratique à El-hafra, dans l'Auress. La partie supérieure porte environ 14 signes appartenant à une écriture inconnue. (Voir la lettre du capitaine Payen).
Inscription latine trouvée à Bougie (Saldæ) dans les fondations de la nouvelle église.



TABLE DES MATIÈRES.





Constantine.—Typ. Amavel, successeur de F. Abadie.

55	ⵀ	"	"	"	"	"	ק, K	"	"	"
56	ⵂ	"	"	"	"	"	"	"	ק, K'	"
57	O	ר . R	idem	idem	"	"	idem	idem	idem	} ר R
58	□	"	"	"	idem	ר, R	"	"	"	}
59	Σ	indét	ש . S	idem	"	"	"	"	"	ש, S
60	8	"	"	"	idem	"	"	"	ש, S	"
61	[illegible]	"	"	"	"	"	"	"	צ, tz	"
62	ⵊ	"	"	"	"	"	ש . S	"	"	"
63	+	P . K'	ת . T	idem	"	idem	idem	idem	idem	ת, T
64	≡	indét	idem	marq.pl. ?	idem	"	"	"	"	"

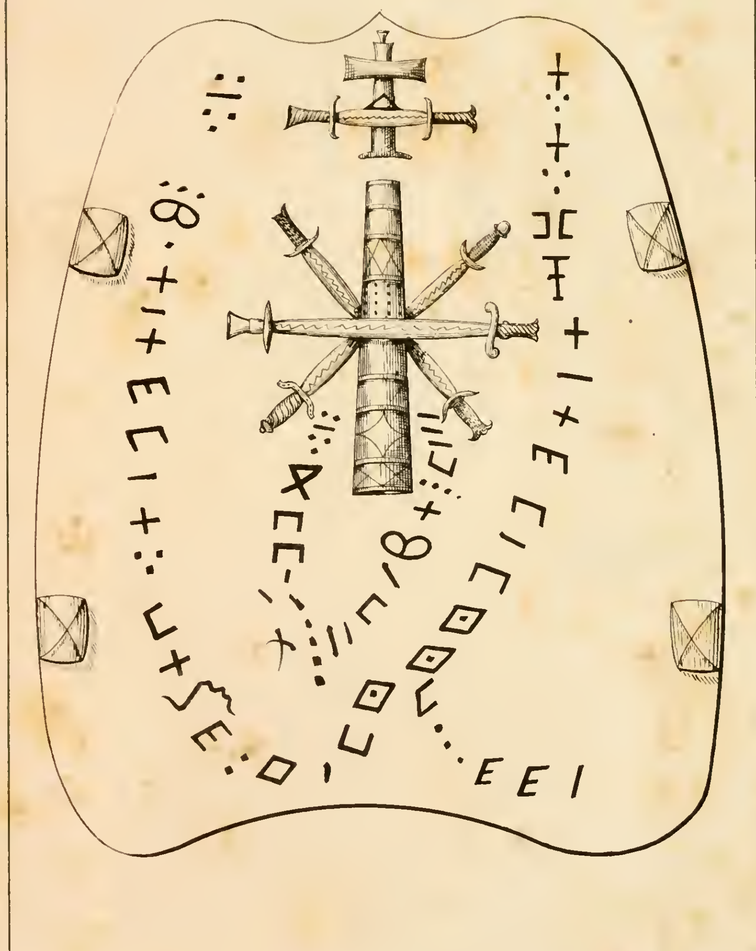
(1) Scholz (Reise in d Gegend, Zwisch, Alexandrien und Paræt P. 50 55 et 56) Pacho, Relation d'un Voyage dans la Marmarique, p 24 et 25) Vattier de Bourville (Loc. cit.) *indiquent des combinaisons de plusieurs de ces signes les deux derniers font savoir que gravés sur les rochers ou imprimés par le fer brulant sur la peau de Chameaux, ils servent de marques distinctives des tribus.* (2) *Les figures données par Oudney ont été en partie inexactement reproduites dans la traduction française d'Eyriès, et La Renaudière; la remarque n'est pas oiseuse, puisque Pacho, à l'occasion de ce passage dit: que son exactitude est plus que suffisamment garantie par les noms des deux savants traducteurs.* (3) *Les Berb. ont pour les articulations dentales et sifflantes, plus de nuances que les Hébreux et même que les Arabes; de là, la variété de leurs signes, variété que nous ne pouvons encore rendre avec certitude.*

...vé et Imprimé chez Toussa... de V... Paris

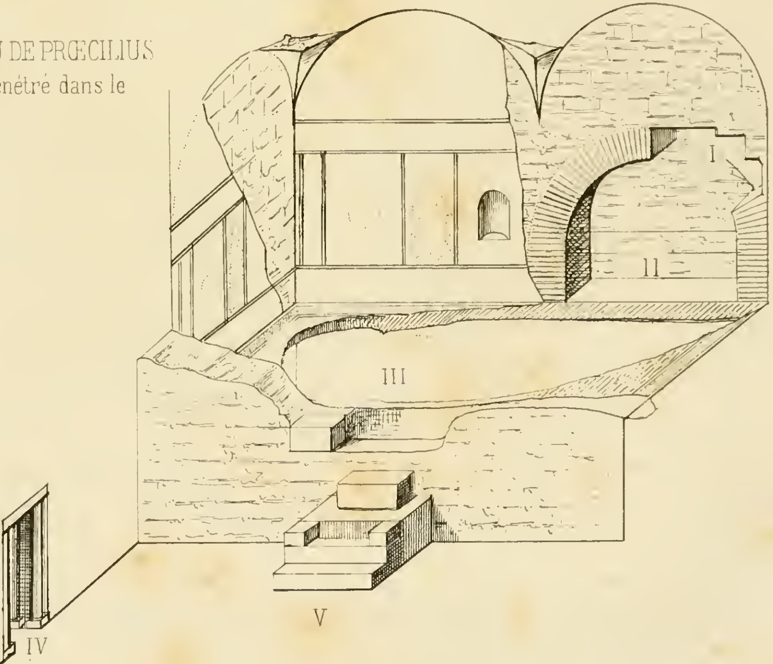
Figures de droite à gauche	Valeurs d'après l'inscr. de Thugga selon Gesenius	de Saulcy	Judas	Blau	d'après les sources modernes (1) selon Oudney (2)	Boissonnet	Prax	Barges	Constants
•		.			א, A				
○	Sép. des Mots	idem	idem	א, A		.	.		
⊦			.	.				א, A	
⊙	indét	ב B	idem	idem			.		
⦶					ב B		ב B		ב, B
∀							.	.	
<	.					ב B			
—	ג G	idem	idem	idem				.	ג G
⊤					ג G		.		
ɣ						.			
⊓	indét	ד D	idem	idem				ג G	
∧					ד, D	.	.	"	ד D
⊏			.	.		ד D	.		.
∪			"			.	.	ד, D	.
⋮				.		.		ה, H	
⊟			.			ה, H		"	
∷					[illegible], gh	.	.		
=	ק, K	ו, V, ou	כ K	ו, V ou	.	"			
=			.	.	.	ו, V, ou	.	.	ו, V ou
:			.		ו, V, ou	.	ו V ou	idem	
÷	indét	idem	ו, V, ou	ג, G		.			
⊓⊓	indét	כ, K ?	ו V, ou	ז, Z	.	ש S	.		
⊓ (pointé)			.	.		ח Kh	.	.	.
⊔						ח, Kh	.		
ʃ			.		"		.	ח, Kh	
Ɏ	ע Â	ט Th	idem	idem	"		.		ט, Th
ж		.			.	.	.	ז, Z	.
ж	.		.	.	ז Z	idem		.	.
⊡	Л I	idem	idem	idem	.		.		.
∃					ס S				
≀	ʼ, I, J	idem	idem	idem		.			
S					ʼ, I, J				
y			.	"	"		.		ʼ, I, J
⊓					.	ʼ, I, J	.		
⥢	כ K	ו, V, ou	כ, K	idem	.	.		.	
∴				.		כ, K	.	כ, K	.
∴		.	.	.	.	.	כ K		
II	indét	ל, L	idem	idem	idem	.		ל, L	ל L
⊢	.		.			ל, I		.	
⊐	ש S	מ M	idem	idem	idem	idem		מ M	מ, M
I	ל I	נ, N	idem	idem	idem			נ, N	נ N
⊤		.				נ N			.
⧖	ס P	ס S	idem	idem	.		.		ס S (2)
(	ס S	idem	idem	idem		.			ס S
⊙		.			ס S		.		
⊖					.	.	ס S	idem	idem
Δ				.		ס, S	.	"	
⋮					ק, K	נ, N	ק, K'	ע Â	
⋯						.		ɣ gh	.
⁘			.			ע, Â			.
⊠	פ I	פ et פ	פ, I	idem		.			פ I
⌶					.	פ, F	.	פ, F	"
#		.		.	צ Ts	.	"	צ, Ts	"
⊔						צ, Ts		"	
H						ק, K	.		
⁙				.			.	ק, K	
○	ר R	idem	idem			idem	idem	idem	ר R
□				idem	ר, R				
Σ	indét	ש S	idem						ש, S
8				idem		.		ש, S	
⊔ (double)				.				צ tz	
⊔	.	.				ש S			
+	P K'	ת T	idem		idem	idem	idem	idem	Л, I
≡	indét	idem	manque	idem	.	.	.		.

(1) [illegible] Zweiter Band [illegible] Alexandrien [illegible] Pacho, Relation d'un Voyage dans la Marmarique [illegible] Vattier de Bourville [illegible]

BOUCLIER TOUARIG.



Imp. H. Bineteau, Paris



VUE GÉNÉRALE DU TOMBEAU DE PRŒCILIUS

I Ouverture par laquelle on a penétré dans le tombeau
II Emplacement du Sarcophage
III Caveau
IV Galerie de recherches
V Mosaïque de la planche 8 de l'annuaire 1854-1855

Bastide, Alger, direx[t].

PL. 2.

Fig. 1ère

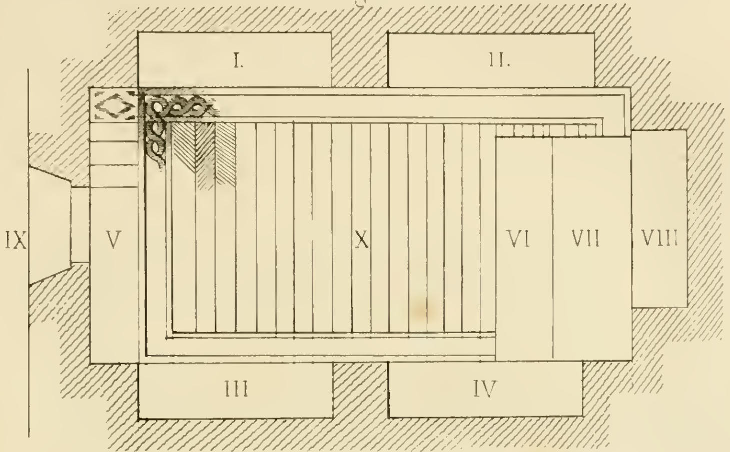


Fig. 2ème

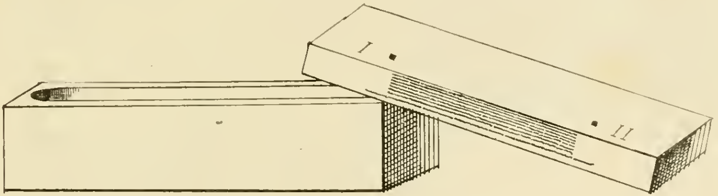


Fig. 1ère

PLAN DU CAVEAU AU DESSOUS DU TOMBEAU DE PRŒCILIUS

I, II III et IV. Sarcophages en pierre de taille, semblables à celui de Prœcilius

V. ____ Sarcophage servant d'escalier

VI VII et VIII. Sarcophages en maçonnerie

IX ______ Entree du caveau

X ____ Mosaique très bien conservee

Fig. 2ème

SARCOPHAGE DE PRŒCILIUS

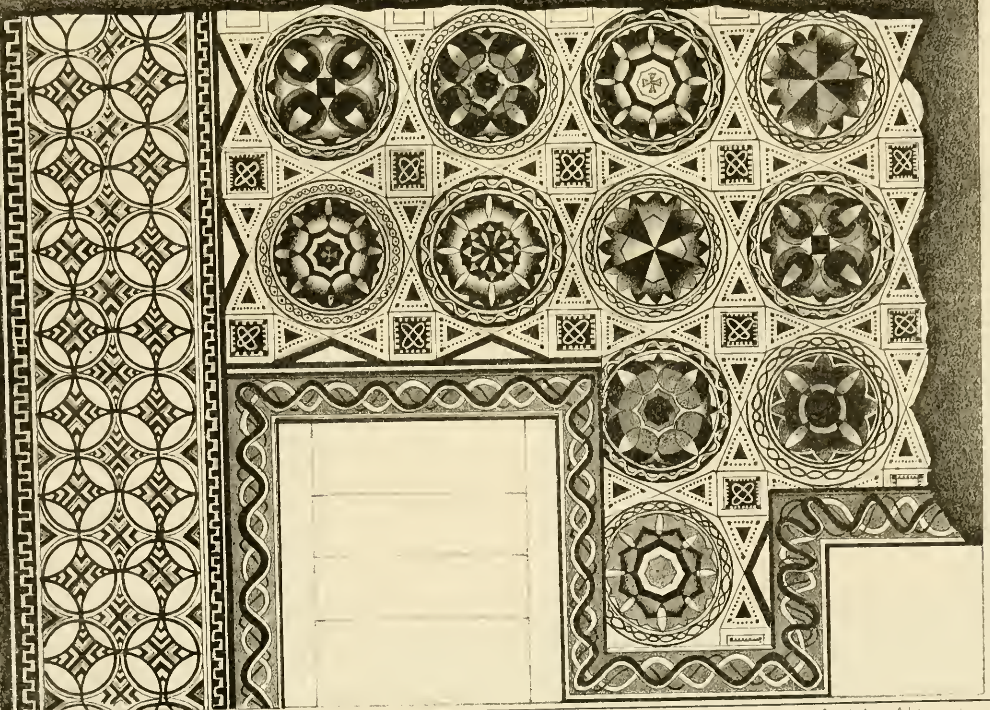
I et II. ___ Scellements

Bastide, Alger, Direx!

Paris [illegible]

Pl. 3.

Fragment de Mosaïque trouvé dans le tombeau de Prœcilius à Constantine

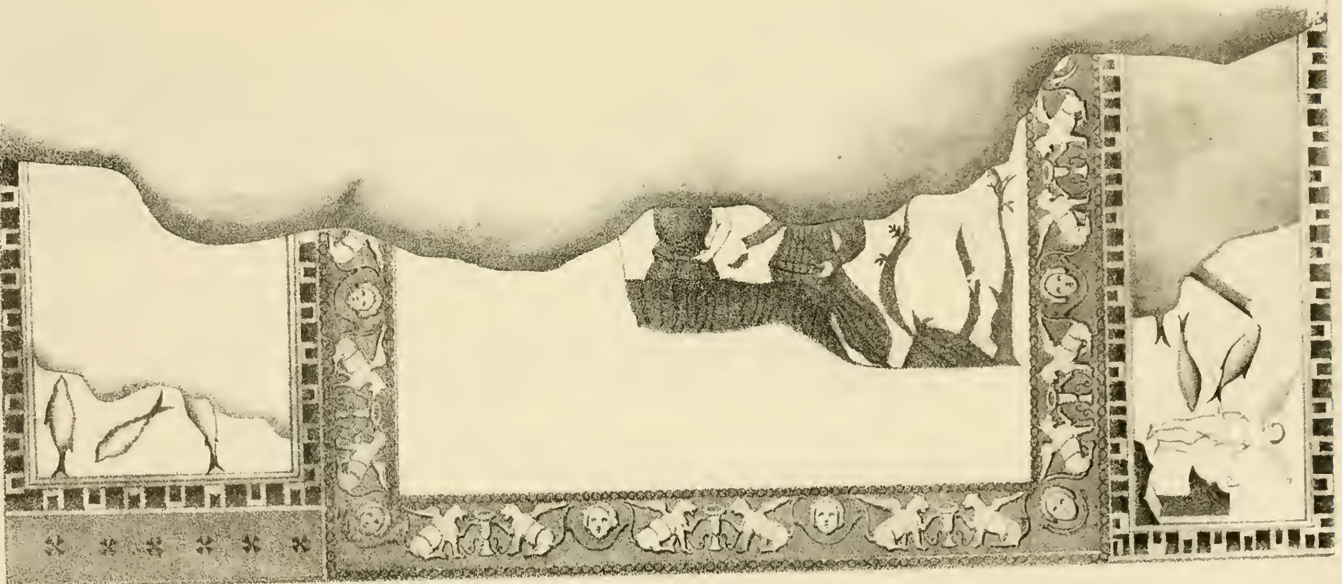


Delloguet del.

Bastide, Alger, direx.

PL. 4.

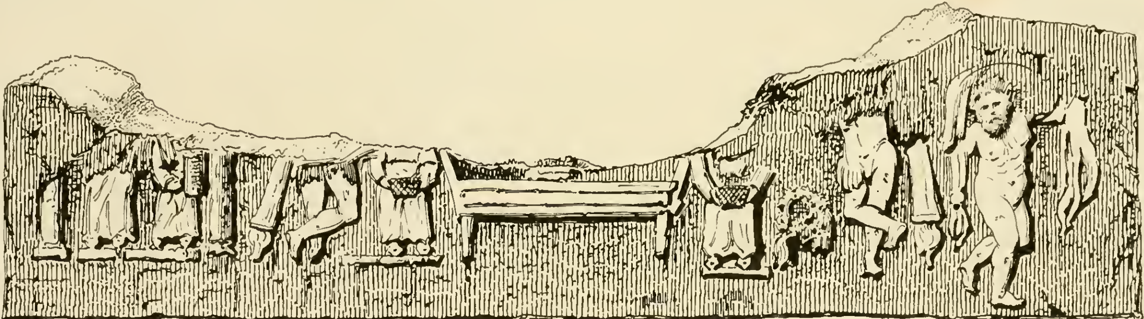
Fragment de Mosaïque trouvé dans le tombeau de Prœcilius, à Constantine.



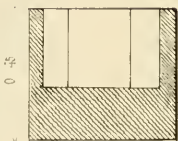
Bastide Alger Direx!

PL. 5.

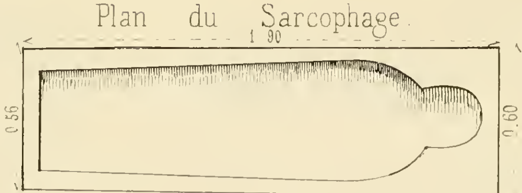
Elévation.



Coupe



Plan du Sarcophage.



Sarcophage trouvé à Ziama

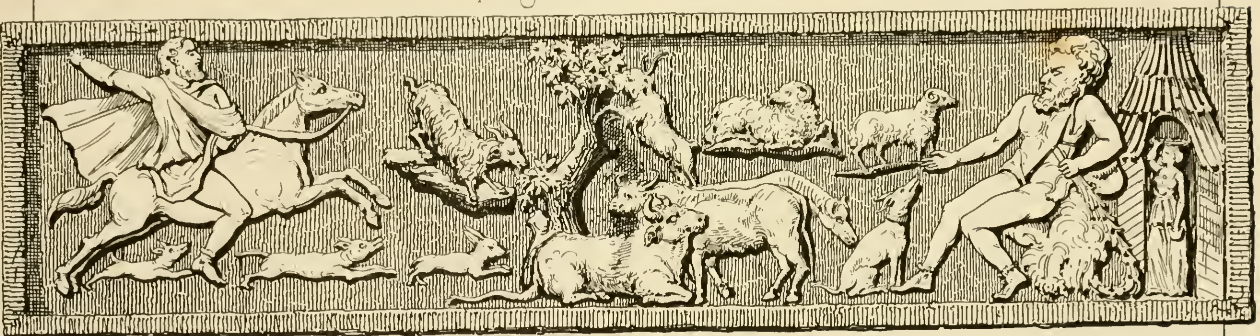
d'après un dessin de Mr. Pelletier

Bastide, Alger, dirext.

Challamel, lith.

PL. 6.

Sarcophage trouvé à Rusicade



dessin communiqué par le Colonel Lyon

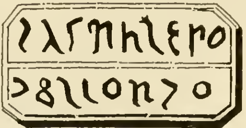
Tête en marbre blanc au musée de Constantine







Légende gravée en relief sur verre rose



Légende gravée en creux sur Corail

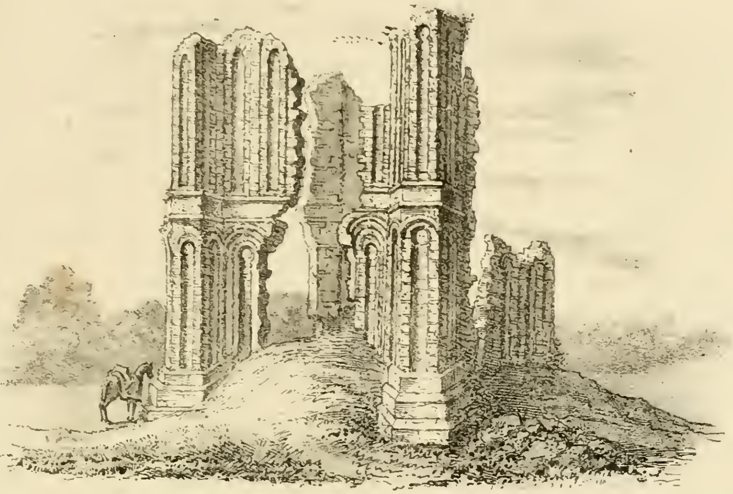


Bague en argent

dessins de Mr L. Féraud

Bastide, Alger, dirext

Belloguet lith



Ruines de Bordj-el-Arif, (Tunisie.)
dessiné par M. Ch. Tissot.

N. EST.

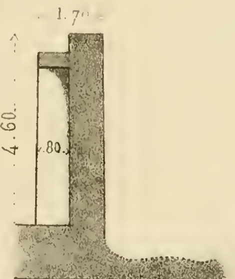
EST SUD.

Inscriptions de Bordj-el-Arif.

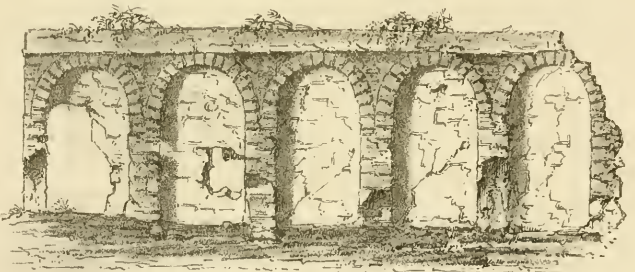
Bastide Alger, direx.t

Paris Imp. B... bois, 6

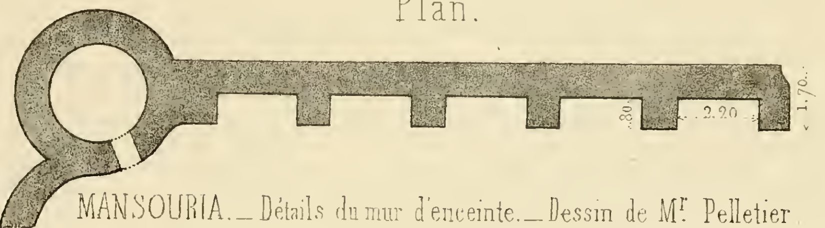
Coupe



Elévation.



Plan.

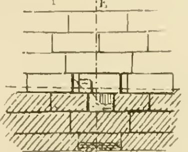


MANSOURIA. — Détails du mur d'enceinte. — Dessin de Mr. Pelletier

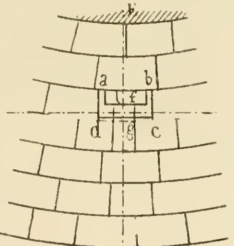
Bastide, Alger, Dirext. Challamel lith

Élévation suivant ff.

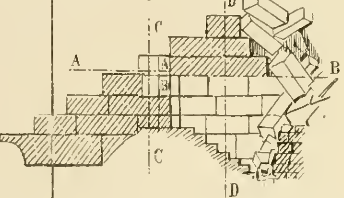
Détails de l'escalier.
Coupe suivant CC.



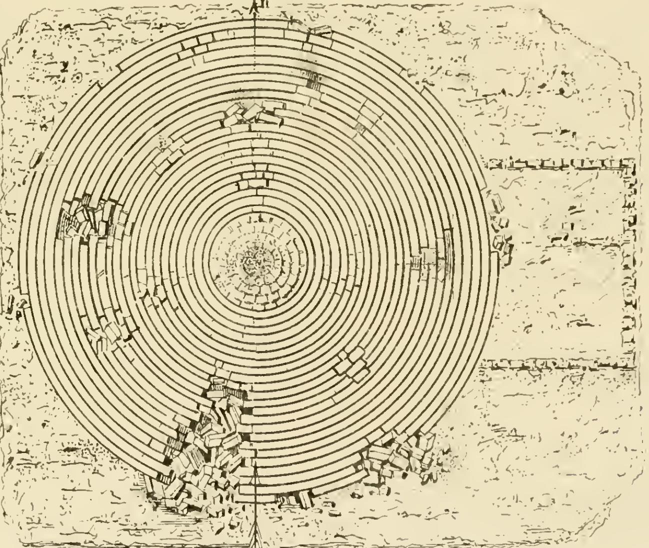
Plan



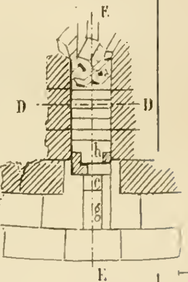
Coupe suivant EE



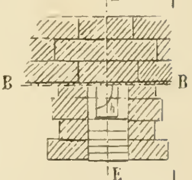
Plan



Détails de l'escalier
Plan suivant AABB.



Coupe suivant DD



Bastide à Alger direx[t]

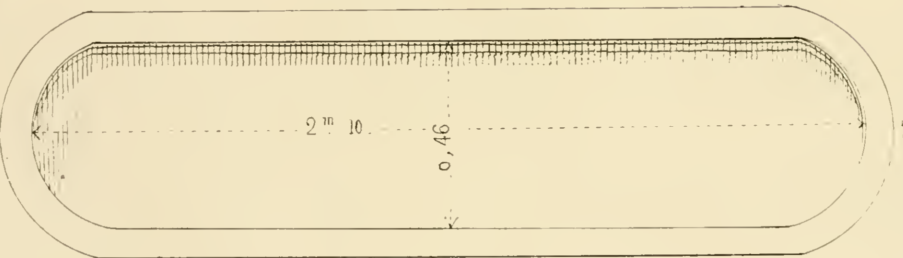
Le Madrazen. Dessins du L[t] Col Foy.

Pl. 10

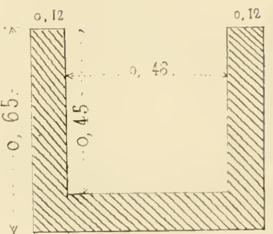
Elévation.



Plan.



Coupe suivant A B.

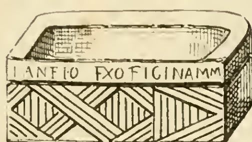


Sarcophage trouvé à Collo par Mr. Châtillon.

Belloguet lith.

Kaçaria

I ANFIO FXO FICINAMM



Copie de Mr le Commdt d'Halmont.

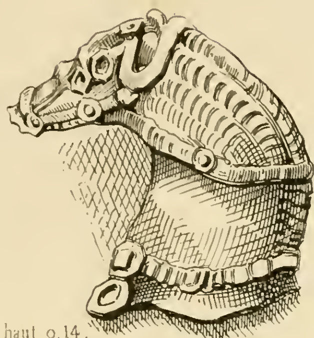
C E+ MON ... OĀRO
ERR/SE TREXGENT I S VCV TAMANINE...
NT NENE? NESONESTOS

Inscription de Fdoulès, copie du Commandant d'Halmont

CE HVM ĀRO · CCO
ERR/SE TREXGENI S VTAMANIVC...
NT NEN NESOI'ESTO SCENT SSVE UO
SENI ESEGENIESPANE A ONENTES....
NENTIAS UERSUMEERPITVM SR
OSIT NTEUN OCV
CESSIT N TORIA ISNO SVR
UVI OC UCETIN EMAIO

Inscription de Fdoules; copie de Mr le Capitaine d'Yanville.

Bastide à Alger dirext



Tête de cheval en terre cuite, trouvée à Gigelly.

Dessin de M. T. Belcour.



Bloc erratique à El-Hafra (Auress)

Dessin de M. le Cap. Payen.

SEX. CORNELIVS. L. F. ARN- DEXTER. M[illegible] MXIMVS
EQ. R. OMNIB. PATRIAE. HONORIBVS. FVNCTVS. ET.
SEX. CORNELIVS. SEXT. F. ARN- DEXTER. PETRONIANVS.
STATVAS. EQVESTRES. PROPATRVI. SVI. VETVSTATE. CONLABSAS.
FORO. ADORNANDVM. TEMPLVM. PERMISSV. ORDINIS.
TRANSTVLERVNT. AC. SVA. PECVNIA. RESTITVE
RVNT. DEDICAVERVNTQVE.

Dédicace trouvée à Bougie (Août 1857)

Copie de Mr. de Lanoy, Ingénieur en chef.

Long. o, 58; Larg. o, 31.

Bastide à Alger, direx.t

